



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2006-0016
7 septembre 2006

INITIATIVE EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE) ET INITIATIVE D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE MULTILATÉRALE (IADM)

ÉTAT D'AVANCEMENT

Vous trouverez ci-joint, en vue de la réunion du Comité du développement prévue pour le 18 septembre 2006, un rapport intitulé « Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) — État d'avancement ». Ce rapport est distribué à titre d'information pour les travaux du Comité.

* * *

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
ET FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)
et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) — État d'avancement

Rapport préparé par les services de l'IDA et du FMI

Approuvé par Danny Leipziger et Mark Allen

21 août 2006

Table des matières	Page
Résumé analytique	i
I. Introduction	1
II. Le point de la mise en œuvre	1
A. Bref résumé de l'Initiative PPTE et de l'IADM	1
B. Progrès accomplis par les pays.....	3
C. Impact de l'allègement au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM sur le stock et le service de la dette et sur les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté.....	9
III. Coût de l'allègement de la dette et participation des créanciers.....	20
A. Coût estimatif de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	20
B. Participation des créanciers multilatéraux à l'Initiative PPTE et à l'IADM.....	21
C. Participation des créanciers bilatéraux publics du Club de Paris à l'Initiative PPTE	267
D. Participation des créanciers bilatéraux publics non membres du Club de Paris à l'Initiative PPTE.....	28
E. Participation des créanciers commerciaux à l'Initiative PPTE et actions en justice intentées par des créanciers commerciaux à l'encontre des PPTE	33
IV. Conclusions.....	41
Tableaux	
Tableau 1. Principales caractéristiques de l'Initiative PPTE et de l'IADM	3
Tableau 2. Liste des pays remplissant les conditions requises pour recevoir une aide au titre de l'Initiative PPTE, des pays admissibles ou qui pourraient être admis et souhaiter en bénéficiaire (à la fin juillet 2006).....	6
Tableau 3. Facteurs ayant contribué à l'accroissement imprévu des ratios valeur actuelle nette (VAN)/exportations enregistrés par les PPTE durant la période intérimaire	13
Tableau 4. Initiative PPTE : Ventilation des coûts estimatifs par principaux créanciers et par groupe de pays.....	22

Tableau 5. IADM : Ventilation des coûts estimatifs par créancier et par groupe de pays.....	26
Tableau 1. Créanciers non membres du Club de Paris qui ont accordé un allègement de dette à des PPTE, et montant de l'aide fournie.....	33
Tableau 2. Initiative PPTE renforcée : Participation des créanciers commerciaux et actions en justice, par pays.....	38

Figures

Figure 1. Nombre de pays parvenus au point de décision ou au point d'achèvement au titre du dispositif PPTE renforcé.....	4
Figure 2. Durée de la période intérimaire des PPTE ayant dépassé le point d'achèvement.....	5
Figure 3. VAN de la dette après mise en œuvre de l'Initiative PPTE, de l'allègement supplémentaire de la dette bilatérale et de l'IADM.....	10
Figure 4. Service de la dette des 29 PPTE n'étant pas encore parvenus au point de décision.....	12
Figure 5. Prévisions relatives au ratio du service de la dette aux exportations après allègement au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM.....	14
Figure 6. PPTE : Dépenses moyennes au titre du service de la dette et de la lutte contre la pauvreté.....	15
Figure 7. Répartition des coûts potentiels de l'allègement de la dette au titre de L'Initiative PPTE, par groupe de créanciers.....	20
Figure 8. Coûts de l'Initiative PPTE pour les pays qui ont passé le point d'achèvement.....	21
Figure 9. Créanciers non membres du Club de Paris — Le coût est fortement concentré sur un petit nombre de créanciers.....	29
Figure 10. Créanciers non membres du Club de Paris — Le coût est fortement concentré sur quatre débiteurs.....	29

Encadrés

Encadré 1. Évolution des ratios d'endettement entre le point de décision et le point d'achèvement.....	12
Encadré 2. Renforcer la gestion des finances publiques des PPTE.....	17
Encadré 3. Impact des dispositifs d'allègement de la dette après dix années d'application.....	18
Encadré 4. Nicaragua — Obtenir des créanciers publics non membres du Club de Paris un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE.....	32
Encadré 5. Le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA.....	36

Annexes

Annexe I. Couverture géographique, sources des données et hypothèses retenues pour l'estimation des coûts de l'Initiative PPTE et de l'IADM.....	43
Annexe II. Initiative PPTE renforcée : Avancement de la mise en œuvre dans les pays dont l'évaluation a conclu qu'ils répondaient aux critères de revenu et d'endettement à la fin de 2004 et qui pourraient bénéficier de l'Initiative PPTE (pays non parvenus au point de décision).....	45
Annexe III. Initiative PPTE renforcée : situation des PPTE qui se trouvent dans la période intérimaire.....	53
Annexe IV. Initiative PPTE renforcée : Les PPTE qui ont passé le point d'achèvement.....	62

Annexe V. Emploi des ressources fournies au titre de l'IADM en 2006	81
---	----

Tableaux des annexes

1. Summary of Debt Service and Poverty Reducing Expenditures	83
2. Debt Service of the 29 HIPC's that have Reached the Decision Point, by Country, 1998-2009.	84
3. Poverty-Reducing Expenditure of the 29 HIPC's that Have Reached the Decision Point, by Country, 1999-2006	87
4. HIPC Initiative and MDRI: Committed Debt Relief and Outlook	89
5. HIPC Initiative: Estimates of Costs to Multilateral Creditors and Status of Their Commitments	90
6A. Status of Delivery of HIPC Initiative and MDRI Assistance by the World Bank.....	91
6B. Estimated Delivery of HIPC Initiative and MDRI Assistance by the World Bank, 2000-10	92
7A. Implementation of the HIPC Initiative and MDRI by the IMF	94
7B. IMF Debt Service after HIPC Initiative and MDRI Debt Relief, 1999-2010	95
8A. Status of Delivery of HIPC Initiative and MDRI Assistance by the African Development Bank (AfDB)	97
8B. Estimated Delivery of HIPC Initiative and MDRI Debt Relief by the African Development Bank Group, 2000-10	98
9. Status of Bilateral Donor Pledges to the HIPC Trust Fund	100
10. Debt Relief Committed and Delivered by the Paris Club to the 29 HIPC's	101
11. Paris Club Creditors' Delivery of Debt Relief Under Bilateral Initiatives Beyond the HIPC Initiative	102
12. Costs and Delivery of HIPC Initiative Debt Relief by Non-Paris Club Creditors.....	103
13. Commercial Creditors Lawsuits Against HIPC's.....	104

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
BAsD	Banque asiatique de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BDAE	Banque de développement de l'Afrique de l'Est
BDC	Banque de développement des Caraïbes
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BDEGL	Banque de développement des États des Grand Lacs
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BEI	Banque européenne d'investissement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIsD	Banque islamique de développement
BMD	Banque multilatérale de développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAS	Stratégie d'aide-pays
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CMCF	Dispositif multilatéral de compensation de la CARICOM
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DSRP-I	Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DTS	Droits de tirage spéciaux
E.A.U.	Émirats arabes unis
EDP	Examen des dépenses publiques
EUR	Euro
FAD	Fonds africain de développement
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FEGECE	Fonds d'entraide et de garantie des emprunts du Conseil de l'Entente
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMA	Fonds monétaire arabe
FMI	Fonds monétaire international
FONPLATA	Fonds fiduciaire pour la mise en valeur du bassin du Rio de la Plata
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
FSID	Fonds pour la solidarité et le développement économique
FSMAC	Fonds de stabilisation monétaire de l'Amérique centrale
GDF	Financement du développement dans le monde
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
OPEP	Fonds OPEP pour le développement international
PIB	Produit intérieur brut
PPTE	Pays pauvre très endetté
PSP	Programme suivi par le personnel du FMI
PTA	Banque de commerce et de développement pour l'Afrique de l'Est et australe
RDC	République démocratique du Congo
SAD	Société andine de développement
TICR	Taux d'intérêt commercial de référence
UE	Union européenne
VAN	Valeur actuelle nette

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Vue d'ensemble. Le présent rapport rend compte des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif renforcé de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et des problèmes qui se posent à cet égard, et il fait le point de l'avancement de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) mise en œuvre par l'IDA, le FMI et le FAD. Il conclut que le volume des allègements de dette a fortement augmenté depuis le lancement de l'Initiative PPTE en 1996, ce qui a contribué à réduire le fardeau du service de la dette des PPTE et leur a permis de financer davantage d'actions de lutte contre la pauvreté. Ce rapport fournit également des informations actualisées sur les coûts de l'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM. Enfin, il fait le point de la participation des créanciers et de leur contribution à l'allègement de dette fourni dans le cadre de ces deux initiatives, en soulignant la nécessité de renforcer la participation à l'Initiative PPTE des créanciers bilatéraux publics non membres du Club de Paris et des créanciers commerciaux.

Avancement de la mise en œuvre de l'Initiative PPTE. Quarante pays ont déjà rempli les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE ou sont actuellement considérés comme admissibles ou susceptibles de le devenir. Vingt-neuf de ces pays sont parvenus au point de décision et reçoivent déjà un allègement au titre de l'Initiative PPTE. Dix-neuf PPTE ont également atteint le point d'achèvement. Sur les dix PPTE qui se trouvent dans la période intérimaire, à savoir la période entre le point de décision et le point d'achèvement, cinq poursuivent la mise en œuvre de leurs programmes appuyés par le FMI, et six ont achevé la préparation d'un DSRP complet. Sauf imprévu, trois pays devraient atteindre le point d'achèvement d'ici la fin 2006. On compte actuellement 11 PPTE n'ayant encore atteint le point de décision qui, à la fin de 2004, ont été jugés remplir les critères d'endettement et de revenu à satisfaire pour bénéficier de l'Initiative et qui souhaiteraient peut-être considérés comme des candidats à un allègement de dette. Trois de ces pays sont en bonne voie pour atteindre le point de décision.

Avancement de la mise en œuvre de l'IADM. L'IADM a été lancé en 2005. À ce jour, les 19 PPTE ayant dépassé le point d'achèvement ont rempli les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM financé par l'IDA, le FMI et la BAD. Ils ont déjà bénéficié d'un allègement de dette de l'IDA et du FMI dans le cadre de l'IADM et devrait recevoir prochainement une aide de la BAD également dans le cadre de cette initiative. Les 21 autres PPTE rempliront les conditions requises pour bénéficier d'un allègement au titre de l'IADM une fois qu'ils auront atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE.

Impact de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM. L'allègement de dette fourni dans le cadre de ces deux initiatives devrait réduire de près de 90 % le stock de la dette des 29 PPTE parvenus au point de décision. Le service de la dette payé par ces pays a déjà diminué d'environ 2 % du PIB entre 1999 et 2005 et devrait continuer de diminuer à moyen terme, suite à l'allègement consenti dans le cadre de l'IADM. Les dépenses en matière de lutte contre la pauvreté ont augmenté de près de 3 % du PIB entre 1999 et 2005. L'allègement de la dette a également encouragé à réformer la gestion des finances publiques, et les pays ayant dépassé le point d'achèvement sont ceux qui ont le plus progressé à cet égard.

Problèmes rencontrés dans le cadre de l'Initiative PTTE et de l'IADM. Il devient de plus en plus difficile d'aider les autres pays se trouvant dans la phase intérimaire et n'ayant pas atteint le point de décision à passer à l'étape suivante du processus PPTE. En outre, certains PPTE qui ne sont pas parvenus au point de décision pourraient voir leur accès à un allègement de dette au titre de l'initiative entravé si la clause de caducité automatique prenait effet à la fin de 2006, comme cela est actuellement prévu. Les administrateurs devraient trancher sur ce point avant les assemblées annuelles. Plusieurs problèmes importants restent à résoudre si l'on veut s'assurer que l'endettement n'atteigne pas de nouveau un degré intolérable. Il faudra améliorer la gestion de la dette et des finances publiques pour empêcher que le fardeau de la dette ne s'alourdisse à nouveau à long terme. Les comportements opportunistes pourraient être une source de préoccupation si les créanciers, mettant à profit l'espace créé au niveau du budget et de la balance des paiements par l'allègement de dette, accordaient davantage de prêts aux PPTE ayant bénéficié d'une aide au titre de l'IADM.

Coût de l'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM. D'après les estimations, le coût total de l'Initiative PPTE pour les 40 pays identifiés ci-dessus serait de 63,2 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005, soit 4,1 milliards de dollars de plus que le montant estimé en août 2005 (voir tableau 4). Sur ce montant, 41,3 milliards de dollars représentent le coût de l'allègement de dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE pour les 29 pays ayant atteint le point de décision. L'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE qui a été ou est accordé de manière irrévocable aux 19 pays parvenus au point d'achèvement représente 28,8 milliards de dollars. Près de la moitié du coût total des engagements d'aide est pris en charge par des créanciers multilatéraux – à hauteur de 23 % par l'Ida et de 8 % par le FMI. En outre, le coût de l'allègement de dette au titre de l'IADM pour les 40 PPTE représenterait 24,9 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005 (soit l'équivalent de 48,9 milliards de dollars en valeur nominale), dont près de 70 % sont financés par l'IDA et 16 % par le FMI (voir tableau 5). Sur ce montant, 12,8 milliards et 3,0 milliards de dollars respectivement ont déjà été fournis par l'IDA et le FMI aux 19 pays ayant dépassé le point d'achèvement.

Participation des créanciers. La plupart des créanciers multilatéraux participent à l'Initiative PPTE. En outre, l'IDA, le FMI et le FAD fournissent également un allègement de dette aux PPTE dans le cadre de l'IADM. Les créanciers du Club de Paris continuent d'accorder non seulement des allègements de dette au titre de l'Initiative PPTE, mais aussi, sur une base volontaire, un allègement supplémentaire qui déborde le cadre de l'Initiative. Les décaissements des fonds correspondants par les créanciers bilatéraux publics du Club de Paris et les créanciers commerciaux ont cependant été limités. Les services de ces organisations poursuivent leurs efforts pour améliorer la participation de ces créanciers à l'Initiative PPTE. La plupart des créanciers commerciaux n'ont pas versé leur part de l'allègement de dette aux PPTE et les contentieux juridiques sont en augmentation. Des mesures plus énergiques s'imposent si l'on veut dissuader les créanciers de recourir aux tribunaux et encourager les créanciers commerciaux à participer à l'Initiative.

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport fait le point de l'avancement du dispositif renforcé de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) depuis le rapport d'étape d'août 2005 et présente des informations sur la mise en œuvre de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) par l'Association internationale de développement (IDA), le Fonds monétaire international (FMI) et le Fonds africain de développement (FAD)¹. La section II offre un aperçu de la mise en œuvre au cours de la dernière décennie et présente un bref résumé des deux initiatives, un bilan des progrès accomplis par les pays qui remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allégement de dette et une analyse de l'impact de l'Initiative PPTE et de l'IADM sur le stock et le service de la dette des PPTE et sur les dépenses visant à réduire la pauvreté. La section III présente des informations actualisées sur les coûts estimatifs et le versement des allègements de dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM, et elle fait le point de la participation des créanciers, l'accent étant mis sur la participation des créanciers bilatéraux publics non membres du Club de Paris et les créanciers commerciaux.

II. LE POINT DE LA MISE EN ŒUVRE

A. Bref résumé de l'Initiative PPTE et de l'IADM

2. **Le mois de septembre 2006 marque le dixième anniversaire de l'Initiative PPTE.** Cette initiative a été lancée en 1996, à l'issue d'une période de rééchelonnements successifs de la dette des pays à faible revenu par les membres de la communauté internationale qui a duré près de deux décennies. Contrairement aux mécanismes classiques de réduction de la dette, cette initiative prévoyait pour la première fois l'octroi d'un allégement de dette par des institutions financières multilatérales. L'objectif était de ramener le fardeau de la dette des pays admis à en bénéficier à un niveau fixé dans le cadre de l'initiative, sous réserve de l'obtention de résultats satisfaisants en matière de politique économique. Les pays visés par l'initiative étaient les États membres les plus pauvres et les plus lourdement endettés de l'IDA et du FMI qui avaient engagé ou adopté des programmes d'ajustement et de réforme appuyés par ces deux institutions. Ces pays pouvaient bénéficier de l'initiative à condition de démontrer, sur la base des résultats qu'ils avaient obtenus, qu'ils pouvaient utiliser à bon escient les ressources qui seraient libérées par un allégement de dette². À ce jour, l'Initiative PPTE reste le seul cadre convenu à l'échelle internationale pour procurer un allégement de dette aux pays à faible revenu, même si les créanciers restent libres de participer ou non à l'initiative.

3. **Le dispositif PPTE a été renforcé en septembre 1999 pour permettre un allégement plus large, plus important et plus rapide dans le cadre de l'Initiative.** Ce renforcement a été

¹ Voir IDA et FMI, *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative—Status of Implementation*, 22 août 2005, SM/05/329 and IDA/SecM2005-0442. Des statistiques semestrielles actualisées ont également été publiées en avril 2006 ; voir SM/06/118 and IDA/SecM2006-0119. These documents could also be found at: <http://www.imf.org/external/np/hipc/doc.htm> and <http://www.worldbank.org/hipc>.

² Voir IDA et FMI, *A Program for Action to Resolve the Debt Problems of the Heavily Indebted Poor Countries - Draft Report of the Managing Director of the IMF and the President of the World Bank to the Interim and Development Committees*, EBS/96/152 et IDA/SecM96-340.

décidé à l'issue d'un examen approfondi de l'initiative, qui a été conduit par l'IDA et le FMI, et de consultations menées auprès du public, qui ont souligné la nécessité de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre de l'initiative. Dans ce contexte, les niveaux d'endettement définis par l'initiative ont été revus à la baisse, pour permettre à un plus grand groupe de pays de satisfaire aux conditions requises pour bénéficier d'allègements plus importants. Un certain nombre de créanciers, en particulier les institutions multilatérales, ont également commencé à fournir une assistance en amont aux pays admissibles sous la forme d'une aide intérimaire. La formule du « point d'achèvement flottant » a par ailleurs été introduite, l'accession à ce point étant subordonnée à une évaluation de la performance du pays sur la base des résultats obtenus plutôt que sur la base de critères de performance fixés au préalable. L'objectif de la formule était d'encourager la mise en œuvre rapide des réformes, l'accélération de la fourniture de l'allègement de dette et la maîtrise par le pays de l'élaboration des réformes.

4. **Dans le même temps, les liens entre allègement de la dette et action de lutte contre la pauvreté ont été renforcés.** La communauté internationale est convenue que l'allègement de dette devait s'inscrire dans le cadre d'une stratégie intégrée de réduction de la pauvreté qui mette l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'accélération de la croissance et un meilleur ciblage des programmes sociaux. L'octroi d'un allègement de la dette a donc été lié aux progrès réalisés dans la préparation et la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté élaborées en concertation avec la société civile et destinées à être pilotées par les pays.

5. **L'IADM a été lancé en 2005 afin de réduire encore la dette des PPTE et leur fournir des ressources supplémentaires pour les aider à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire.** Proposée par les pays du G-8, l'IADM se distingue de l'Initiative PPTE, mais est rattachée à elle au plan opérationnel. Dans le cadre de l'IADM, trois institutions multilatérales — l'IDA, le FMI et le FAD — fournissent un allègement à 100 % des créances admissibles des pays ayant achevé le processus PPTE³. L'IADM est une initiative commune aux trois institutions, mais les modalités de mise en œuvre varient d'une institution à l'autre (tableau 1). L'allègement de dette au titre de l'IADM doit être fourni par les trois institutions dès qu'un pays parvient au point d'achèvement PPTE. Un aspect essentiel de l'IADM est qu'elle prévoit le dédommagement de l'IDA et du FAD pour les dépenses encourues au titre de l'initiative. En outre, les allocations annuelles versées par l'IDA et le FAD aux pays bénéficiant d'un allègement de dette dans le cadre de l'IADM seront minorées du montant de l'allègement du service de la dette accordé auxdits pays au titre de l'IADM durant l'année considérée. Contrairement à l'Initiative PPTE, l'IADM n'englobe pas tous les créanciers et ne prévoit pas la participation de créanciers publics bilatéraux, de créanciers commerciaux ou d'institutions multilatérales autres que les trois organisations susmentionnées.

³ Le FMI fournit également un allègement IADM à des pays autres que les PPTE ayant un revenu par habitant inférieur à 380 dollars pour assurer que l'emploi des ressources du FMI est conforme au principe de l'uniformité de traitement de tous les pays. Par conséquent, le Cambodge et le Tadjikistan ont également reçu du FMI un allègement de dette au titre de l'IADM. Ces deux pays, qui ne sont pas admis à bénéficier d'un allègement IADM de la part de l'IDA et du FAD, ne sont pas couverts par l'analyse présentée ici.

B. Progrès accomplis par les pays

6. **La mise en œuvre de l'Initiative PPTE a considérablement progressé au cours des dix dernières années.** Les avancées dans le cadre de la formule initiale de l'Initiative PPTE ont été relativement lentes, puisque six pays seulement ont atteint le point de décision, et quatre, le point d'achèvement, entre 1996 et la fin de 1999. Depuis le renforcement de l'initiative, cependant, 22 pays ont atteint le point de décision en 2000, et tous, sauf cinq, ont désormais atteint le point d'achèvement⁴. Depuis 2000, un ou deux pays atteignent chaque année le point de décision, et trois pays par an, en moyenne, atteignent le point d'achèvement (figure 1).

Tableau 3. Principales caractéristiques de l'Initiative PPTE et de l'IADM

	Initiative PPTE	IADM
Pays couverts	Pays exclusivement IDA, admis à bénéficier de la FRPC, dont les indicateurs d'endettement sont supérieurs aux seuils définis par l'Initiative PPTE, qui ont engagé des programmes appuyés par le FMI et l'IDA pour satisfaire aux conditions requises.	Pays PPTE parvenus au point d'achèvement ¹
Créanciers participants	Tous les créanciers multilatéraux, publics bilatéraux et commerciaux détenteurs de titres de dette extérieure publique et à garantie publique contractée par des PPTE.	IDA, FMI et FAD seulement.
Allègement de dette fourni	La dette extérieure publique et à garantie publique est ramenée aux seuils définis par l'Initiative PPTE, tels qu'ils ont été établis au point de décision ² .	La dette décaissée avant la fin décembre 2004 (FMI et FAD) et la fin décembre 2003 (IDA) et non encore remboursée au moment où le pays remplit les conditions requises (après fourniture de l'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE) est intégralement annulée.
Modalités d'allègement	Différentes modalités. La plupart des créanciers multilatéraux et membres du Club de Paris fournissent	Opérations sur le stock de la dette au point d'achèvement ou peu après que le pays a atteint ce point.

⁴ Sur les 22 pays qui ont atteint en 2000 le point d'achèvement au titre du dispositif renforcé, six avaient également atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE initiale.

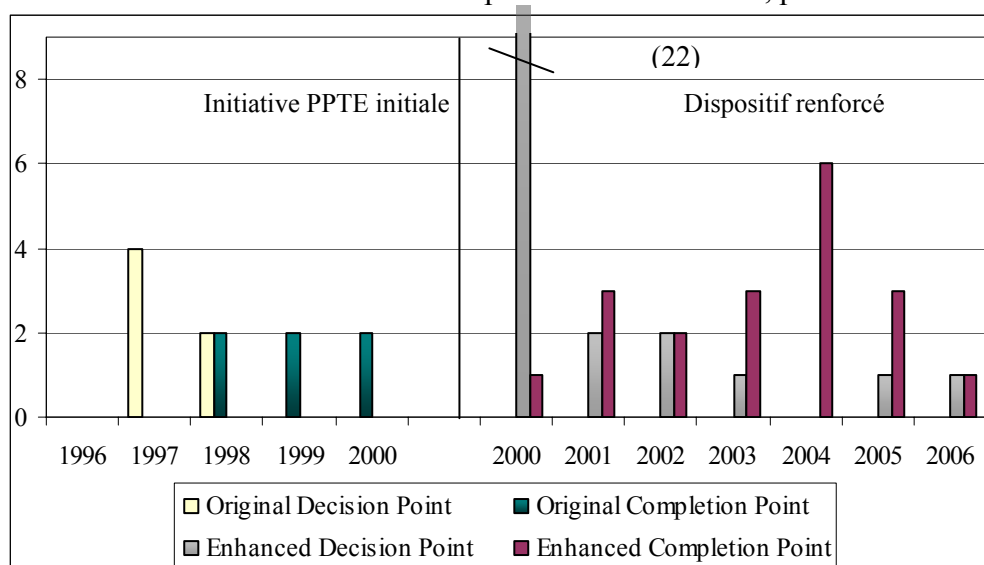
	également un allègement de dette intérimaire.	
Coût total des allègements de dette annoncés	41,3 milliards de dollars à la fin de 2005 en VAN (tableau 4 en annexe)	18,3 milliards de dollars à la fin de 2005 en VAN (tableau 4 en annexe)

¹ En outre, les pays autres que les PPTE dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars sont également admis à bénéficier d'un allègement du FMI au titre de l'IADM.

² À titre exceptionnel, un pays peut également recevoir un allègement supplémentaire au titre de l'Initiative PPTE au point d'achèvement (complément d'aide).

7. **Jusqu'à présent, les PPTE ont tardé 2,2 années en moyenne à passer du point de décision au point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE renforcée** (figure2)⁵. La période intérimaire s'est allongée au fil du temps, passant de 0,2 année au début de 2000 (Ouganda) à 5,5 années en 2006 (Cameroun)⁶. La durée de cette période pourrait s'accroître encore, dans la mesure où des pays comme le Malawi, Sao-Tomé-et-Principe, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Gambie tarderont certainement davantage à atteindre le point d'achèvement. Cela est en partie dû au fait que les pays les plus performants ont été les premiers à satisfaire aux conditions requises pour bénéficier de l'initiative.

Figure 1. Nombre de pays parvenus au point de décision ou au point d'achèvement au titre du dispositif PPTE renforcé, par année



Traduction des légendes ci-dessus :

Point de décision initial
Point de décision renforcé

Point d'achèvement initial
Point d'achèvement renforcé

Source : Documents relatifs au point d'achèvement PPTE.

Note : Les données 2000 pour les pays au point de décision renforcé ne sont pas à l'échelle.

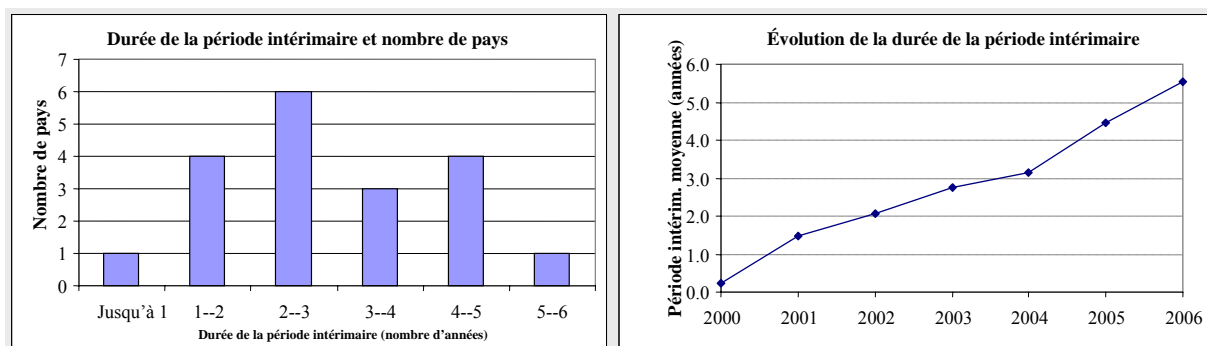
⁵ La durée moyenne de la période intérimaire au titre de l'Initiative PPTE initiale est de 1,6 an.

⁶ L'Ouganda avait déjà été admis à bénéficier d'un allègement au titre de l'Initiative PPTE initiale.

8. **Il devient de plus en plus difficile d'aider les pays à progresser dans le cadre de l'Initiative PPTE, et ce pour plusieurs raisons.** Certains PPTE ont vu la mise en œuvre de programmes appuyés par la FRPC interrompue sur de longues périodes, le plus souvent suite à des dérapages de la politique budgétaire (dus, dans la plupart des cas, à un dépassement des dépenses primaires). Les carences de l'exécution du budget et de la mise en œuvre des politiques publiques ont souvent retardé la réalisation des objectifs convenus qui conditionnaient le passage à l'étape suivante. L'élaboration de DSRP pleinement participatifs a demandé plus de temps que prévu, de nombreux pays n'ayant pas les capacités institutionnelles et humaines requises pour établir de tels documents. Enfin, plusieurs pays n'ayant pas encore atteint le point de décision ont vu leur progression entravée par des conflits internes, des problèmes de gouvernance ou l'accumulation d'arriérés.

9. **À la mi-août 2006, 19 pays, soit près de la moitié des 40 PPTE identifiés, avaient atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE (tableau 2 et Annexe IV)⁷.** Le Cameroun est parvenu au point d'achèvement en avril 2006. Ces 19 pays ont tous reçu, ou sont en passe de recevoir, l'allègement de dette irrévocable promis au point de décision de l'Initiative PPTE. Ils ont également bénéficié de réductions du stock de la dette au titre de l'IADM de la part de l'IDA et du FMI et devraient recevoir prochainement du FAD un allègement de dette au titre de l'IADM de la part⁸.

Figure 2. Durée de la période intérimaire des PPTE ayant dépassé le point d'achèvement



Source : Documents relatifs au point d'achèvement PPTE

Note : La durée moyenne de la période intérimaire pour une année donnée est calculée comme étant la période intérimaire moyenne des pays parvenus au point d'achèvement PPTE cette année-là.

⁷ Par commodité, on emploie le terme « PPTE » pour désigner l'ensemble des 40 pays identifiés ci-dessus, y compris ceux qui n'ont pas encore atteint le point de décision.

⁸ Pour être admis à bénéficier d'un allègement au titre de l'IADM, les PPTE qui étaient déjà parvenus au point d'achèvement lorsque l'IADM est entrée en vigueur ont dû montrer que leur performance ne s'était pas substantiellement dégradée dans les domaines suivants : i) résultats macroéconomiques ; ii) mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) ou d'un cadre similaire ; et iii) état du système de gestion des finances publiques. Les autres PPTE rempliront les conditions requises pour recevoir une aide au titre de l'IADM une fois qu'ils auront atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Le FAD accordera aux pays qui auront dépassé le point d'achèvement un allègement rétroactif au titre de l'IADM sur l'encours de leur dette admissible au 1^{er} janvier 2006.

Tableau 4. Liste des pays remplissant les conditions requises pour recevoir une aide au titre de l'Initiative PPTE, des pays admissibles ou qui pourraient être admis et souhaiter en bénéficier (à la fin juillet 2006)

Pays ayant dépassé le point d'achèvement (19)		
Bénin	Honduras	Ouganda
Bolivie	Madagascar	Rwanda
Burkina Faso	Mali	Sénégal
Cameroun	Mauritanie	Tanzanie
Éthiopie	Mozambique	Zambie
Ghana	Nicaragua	
Guyana	Niger	
Pays intérimaires (entre le point de décision et le point d'achèvement) (10)		
Burundi	Malawi	Sierra Leone
Gambie	République du Congo	Tchad
Guinée	République démocratique du Congo	
Guinée-Bissau	Sao Tomé-et-Principe	
Pays n'ayant pas encore atteint le point de décision (11)		
Comores	Libéria	Somalie
Côte d'Ivoire	Népal	Soudan
Érythrée	République centrafricaine	Togo
Haïti	République kirghize	

10. **Cinq des dix pays à mi-chemin entre le point de décision et le point d'achèvement (PPTE intérimaire) avancent dans la mise en œuvre de leur programme macroéconomique** (annexe III). Trois pays (le Malawi, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone) ont mené à bien leur programme de politique macroéconomique, finalisé leur DSRP et bien progressé dans la réalisation des objectifs qui conditionnent l'accès au point d'achèvement. Ils pourraient atteindre le point d'achèvement d'ici la fin de 2006. Deux pays, le Burundi et la République du Congo, ne sont parvenus au point de décision que récemment.

11. **Les cinq autres PPTE intérimaire ont du mal à mettre leur programme macroéconomique en œuvre.** Les services des institutions concernées continuent d'apporter leur concours au Tchad, à la République démocratique du Congo, à la Gambie, à la Guinée et à la Guinée-Bissau pour aider ces pays à surmonter les obstacles qui s'opposent aux réformes macroéconomiques et structurelles, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources publiques. Au cours du premier trimestre de 2006, l'IDA a suspendu ses décaissements au Tchad, suite au différend entre ce pays et l'institution sur les modifications apportées au cadre de gestion des recettes tirées de l'exploitation de l'oléoduc Tchad-Cameroun. Durant cette période, l'Association n'a pas suspendu les décaissements de l'allègement de dette intérimaire au Tchad. Après l'accord global intervenu en juillet dernier sur un nouveau cadre de gestion

des recettes tirées du pétrole, l'IDA a recommencé à décaisser l'intégralité de l'aide accordée au Tchad dans le cadre du projet. Le FMI et l'IDA sont récemment convenus d'un budget supplémentaire pour 2006 qui pourrait ouvrir la voie au rétablissement de la stabilité macroéconomique du pays. Les mesures correctives prises par la République démocratique du Congo dans le cadre de sa politique budgétaire pourraient déboucher sur un nouveau programme appuyé par le FMI. L'exécution du programme macroéconomique ayant été interrompu plusieurs fois en Gambie, en Guinée et en Guinée-Bissau, ces trois pays ont eu recours à des programmes suivis par le personnel du FMI. Ils comptent pouvoir recommencer à mettre en œuvre des programmes appuyés par le FMI, même si des risques demeurent, en particulier du fait de la montée des tensions politiques en Gambie et en Guinée et des déséquilibres internes et externes observés en Guinée-Bissau.

12. Six pays intérimaires ont déjà achevé la préparation de la version intégrale d'un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), et les quatre autres devraient leur emboîter le pas d'ici la fin 2006. Outre le Malawi, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone, trois autres pays (le Tchad, la Gambie et la Guinée) ont adopté une stratégie intégrale de réduction de la pauvreté et ont entrepris de la mettre en œuvre ; ces pays doivent cependant marquer davantage de progrès pour pouvoir établir des antécédents satisfaisants sur une période d'un an. Le Tchad a entrepris d'actualiser son DSRP. La République démocratique du Congo a récemment terminé l'élaboration d'un DSRP complet. Les autres pays (Burundi, Guinée-Bissau et République du Congo) devraient avoir bouclé la préparation de leur DSRP complet d'ici la fin 2006. La République du Congo est récemment parvenue au point de décision et poursuit la préparation de son DSRP à un rythme satisfaisant. Au Burundi, la préparation du DSRP a toutefois été retardée par des tensions sécuritaires, et en Guinée-Bissau, l'instabilité politique et les contraintes de capacité ont entravé l'élaboration d'un DSRP complet.

13. Sur la base des données arrêtées à la fin de 2004, onze pays ont été jugés remplir les critères de revenu et d'endettement requis pour pouvoir bénéficier de l'initiative et pourraient souhaiter s'en prévaloir. Ils n'ont toutefois pas encore atteint le point de décision⁹. En avril 2006, les administrateurs ont approuvé et bouclé la liste des pays remplissant ces critères, mais ils ont reconnu que cette liste pourrait être modifiée pour inclure des pays dont les données seraient jugées correspondre à ces deux critères à une date ultérieure. Cette liste inclut sept pays qui avaient été identifiés comme des PPTE dans des rapports établis précédemment au titre de l'Initiative PPTE (République Centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, Libéria, Somalie, Soudan et Togo), quatre nouveaux pays (Érythrée, Haïti, Népal et République kirghize) et trois autres pays qui remplissent les deux critères susmentionnés, mais qui ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas se prévaloir de l'Initiative PPTE (et qui ne sont donc

⁹ Voir IDA et FMI « Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) – Liste limitative de pays satisfaisant aux critères de revenu et d'endettement à la fin de 2004 », 12 avril 2006, IDA/R2006-0041/2, <http://siteresources.worldbank.org/INTDEBTDEPT/PolicyPapers/20893084/041106.pdf> et EBS/06/35, <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2006/041106.pdf>

pas traités dans le présent rapport)¹⁰. Les 11 pays restants seront donc désignés dans le présent document comme des PPTE n'ayant pas encore atteint le point de décision.

14. Trois de ces pays remplissent actuellement toutes les conditions requises pour pouvoir bénéficier de l'initiative et progressent en direction du point de décision (Annexe II). Les bons résultats que continue d'afficher Haïti depuis octobre 2005 grâce au soutien que lui accorde le FMI par l'intermédiaire du Mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit devrait aboutir à la mise en place d'un programme appuyé par le FMI au cours des prochains mois. La préparation de la première version du DSRP intérimaire a également été achevée. La République kirghize avance dans la mise en œuvre de son programme appuyé par le FMI et a mené à terme l'élaboration d'un DSRP complet. Ces deux pays devraient atteindre le point de décision au titre de l'Initiative PPTE d'ici la fin 2006. L'obtention de résultats satisfaisants dans le cadre du programme en cours, qui est appuyé par le mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit, ainsi que la liquidation des arriérés au titre de la dette extérieure, devraient finalement ouvrir la voie à la mise en place d'un programme appuyé par le FMI en République centrafricaine, qui a également remis en chantier la préparation de son DSRP.

15. Trois autres pays remplissent eux aussi toutes les conditions requises pour pouvoir bénéficier de l'initiative, mais doivent redoubler d'efforts pour atteindre le point de décision¹¹. Le Népal exécute un programme appuyé par le FMI, mais la mise en œuvre des réformes commence à marquer le pas. Ce pays a également achevé la préparation d'un DSRP complet. Les autorités s'interrogent encore sur la possibilité de se prévaloir de l'Initiative PPTE. La Côte d'Ivoire est parvenue au point de décision au titre du dispositif initial de l'Initiative PPTE en 1998, mais les conditions de sécurité et la situation politique se sont détériorées peu de temps après. Des avancées notables vers le rétablissement de la paix ont été enregistrées en 2006, ce qui, couplé aux bons résultats obtenus en 2006 dans le cadre de du programme appuyé par le mécanisme d'aide aux pays sortant d'un conflit, pourrait ouvrir la voie à l'établissement d'un programme appuyé par le FMI en 2007. Le Togo n'a pas bénéficié d'une aide du FMI depuis 1998, mais les autorités comptent faire le nécessaire pour créer les conditions qui se prêtent à la mise en place d'un programme appuyé par le FMI. La Côte d'Ivoire et le Togo n'ont pas encore achevé l'élaboration d'un DSRP complet.

16. Les cinq pays restants ne sont pas encore admis à bénéficier de l'Initiative PPTE. Les Comores, l'Érythrée, le Libéria, la Somalie et le Soudan n'ont pas entrepris de programme

¹⁰ Les autorités népalaises ont indiqué qu'elles n'avaient pas encore décidé de leur participation à l'Initiative PPTE. Trois autres pays, qui ont satisfait aux deux critères, ne figurent pas sur la liste, car ils ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas se prévaloir de l'Initiative PPTE (voir EBS/06/35 et IDA/R2006-0041/2). L'Afghanistan pourrait être ajouté à cette liste sur la base d'une analyse plus approfondie des indicateurs d'endettement.

¹¹ Les pays doivent remplir les conditions suivantes : a) être un pays exclusivement IDA et admis à bénéficier de la FRPC ; b) afficher des indicateurs d'endettement à la fin décembre 2004 supérieurs aux seuils définis par le dispositif PPTE renforcé après application intégrale des mécanismes d'allègement traditionnels ; et c) avoir engagé un programme de réforme appuyé par l'IDA et le FMI entre le 1^{er} octobre 1996 et le 31 décembre 2006, date à laquelle il est actuellement prévu que la clause de caducité automatique de l'Initiative prenne effet.

de réformes économiques appuyées par le FMI ou l'IDA depuis octobre 1996 et ne remplissent donc pas les conditions économiques requises pour pouvoir bénéficier de l'initiative. Les Comores, le Libéria, la Somalie et le Soudan ont accumulé des arriérés auprès de divers créanciers, et un effort concerté sera nécessaire à l'échelle internationale pour pouvoir liquider ses arriérés. Les progrès accomplis à cet égard dans le cas des Comores, du Libéria et du Soudan pourraient aboutir à la mise en place de programme appuyés par l'IDA et le FMI. Les autorités érythréennes se sont également dit prêtes à prendre les dispositions nécessaires pour qu'un programme appuyé par le FMI puisse au bout du compte être mis en place. Les Comores ont achevé la préparation d'un DSRP intérimaire, et de Libéria, le Soudan et l'Érythrée sont en passe de finaliser le leur. La situation en Somalie reste fragile, et il est peu probable que le pays puisse entreprendre des programmes appuyés par l'IDA et le FMI ou la préparation d'un DSRP dans un avenir proche.

17. La clause de caducité automatique de l'Initiative PPTE doit prendre effet à la fin de 2006, aussi les pays qui n'auront pas rempli à ce moment-là toutes les conditions requises pour être admis à en bénéficier pourraient-ils se retrouver avec un niveau d'endettement supérieur aux seuils fixés par l'initiative. En l'état actuel des choses, la date butoir fixée pour la clause de caducité automatique de l'Initiative PPTE a été retardée, et les pays doivent avoir commencé à mettre en œuvre un programme d'ajustement et de réforme appuyé par le FMI et l'IDA avant la fin de 2006 pour pouvoir bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE. Si ces pays ne démarrent pas un tel programme avant cette date, cinq d'entre eux (peut-être plus)¹² risquent de ne pas pouvoir bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE, voire de l'IADM. Les administrateurs de l'IDA et du FMI devraient examiner en septembre 2006 ce qui peut être fait pour traiter le cas des pays qui n'auront pas rempli les conditions requises lorsque la clause de caducité automatique prendra effet à la fin de 2006¹³.

C. Impact de l'allègement au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM sur le stock et le service de la dette et sur les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté

18. L'allègement fourni dans le cadre de l'Initiative PPTE et de l'IADM devrait réduire le stock de la dette des 29 PPTE parvenus au point de décision d'environ 90 % (figure 3). Selon les prévisions, les instruments traditionnels d'allègement de dette, ainsi que l'aide accordée dans le cadre de l'Initiative PPTE, devraient permettre de ramener le stock total de la dette des pays n'étant pas encore parvenus au point de décision de 88 milliards de dollars environ à 37 milliards de dollars, en VAN fin 2005. Les apports d'aide et les allègements de dette supplémentaires de source bilatérale, fournis spontanément dans le cadre de l'IADM, devraient contribuer à réduire encore le stock de la dette, qui ne représenterait plus que 10 milliards de dollars. Le stock de la dette des 19 pays ayant dépassé le point d'achèvement devrait diminuer en moyenne de 55 %, pour ne plus représenter que 31 milliards de dollars (en VAN fin 2005), contre 69 milliards de dollars précédemment, après application des instruments

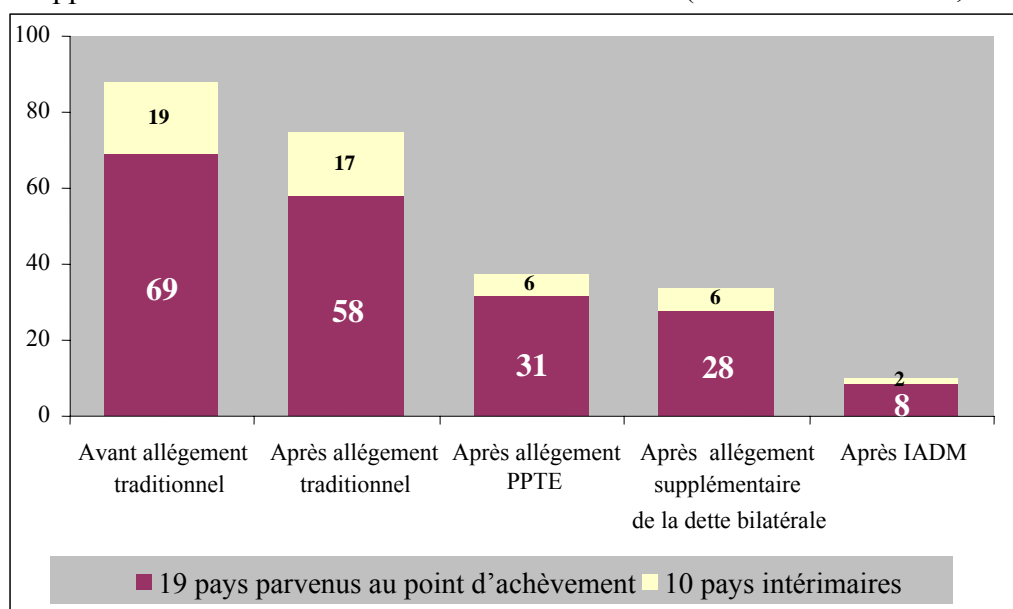
¹² Ces cinq pays sont les Comores, l'Érythrée, le Libéria, la Somalie et le Soudan.

¹³ Voir IDA et FMI (2006), *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative—Issues Related to the Sunset Clause*, août 2006 (à paraître).

traditionnels d'allègement de dette et de l'Initiative PPTE. Si l'on ajoute à cela l'allègement supplémentaire fourni dans le cadre d'arrangements bilatéraux et de l'IADM, le stock de la dette de ces pays devrait être ramené à 8 milliards de dollars¹⁴.

19. **Le service de la dette des 29 PPTE parvenus au point de décisions a été sensiblement réduit par suite de l'allègement de dette consenti dans le cadre de l'Initiative PPTE** (voir figure 4 et tableaux 1 et 2 en annexe). Le ratio du service de la dette aux exportations de ces pays a été ramené d'environ 14 % l'année précédant leur accession au point de décision à environ 6 % cinq ans plus tard. En valeur cumulée, le service total de la dette de ces pays a été réduit d'environ 600 millions de dollars en six ans, par suite des allègements intérimaires et des remises de dettes accordées après le point d'achèvement¹⁵. Il ressort néanmoins de l'analyse réalisée sur neuf pays parvenus au point d'achèvement que la VAN du ratio de la dette aux exportations enregistrée au point d'achèvement était supérieure de près de 40 points de pourcentage en moyenne au niveau prévu au point de décision, ce qui s'explique davantage par l'évolution des taux de change et d'actualisation due à des facteurs exogènes que par de nouveaux emprunts (voir encadré 1).

Figure 3. VAN de la dette après mise en œuvre de l'Initiative PPTE, de l'allègement supplémentaire de la dette bilatérale et de l'IADM (en milliards de dollars, fin 2005)



Source : Documents des pays relatifs à l'Initiative PPTE ; et estimations des services de l'IDA et du FMI.

¹⁴ Le stock de la dette visé ici renvoie au stock de l'année précédant l'accession au point de décision. Ce stock n'inclut pas les nouveaux emprunts contractés après le point de décision.

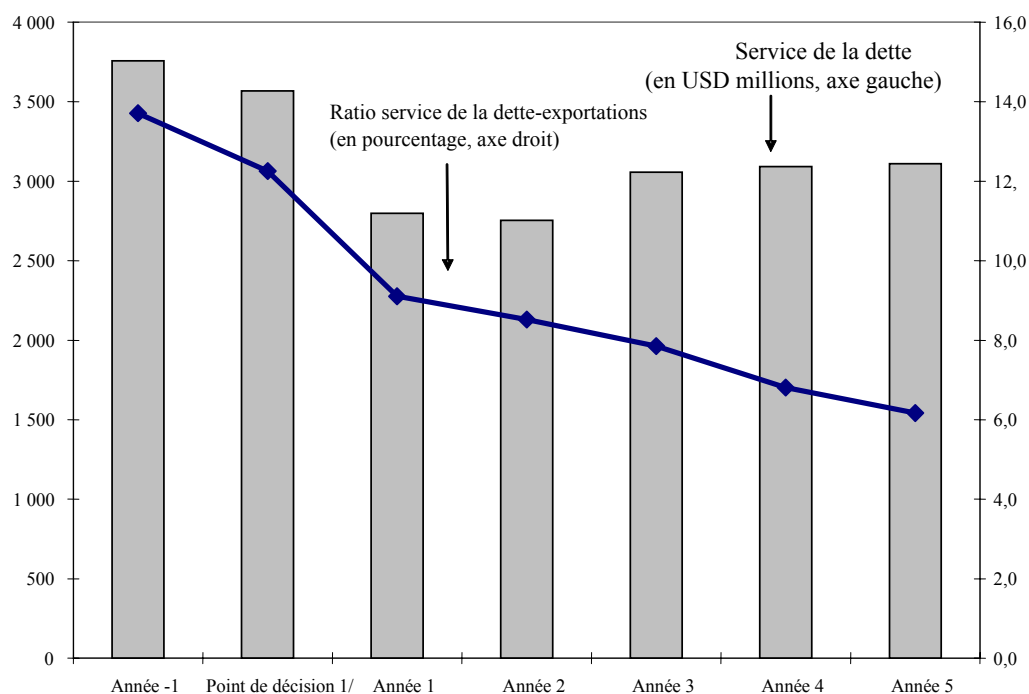
¹⁵ L'accroissement des dernières années est en partie dû aux nouveaux emprunts et également, dans certains cas, à la prise en compte du service de la dette exigible et non plus du service de la dette payé (les données jusqu'à la fin 2005 tiennent compte du service de la dette payé, et les projections après 2005, du service de la dette exigible). Dans les PPTE ayant accumulé des arriérés, par exemple, le service de la dette effectivement payé avant le point de décision ne représente qu'une fraction du service de la dette exigible. Voir également IDA/SecM2005-0442 et SM/05/329 Section IIB.

20. La mise en œuvre de l'IADM devrait permettre d'abaisser encore les ratios du service de la dette des PPTE à moyen terme, mais ces ratios devraient remonter sur le long terme, par suite essentiellement des nouveaux emprunts contractés par les pays.

Entre 2005 et 2011, période durant laquelle la plupart des PPTE devraient atteindre leur point d'achèvement, le ratio moyen du service de la dette aux exportations des 29 PPTE ayant dépassé le point de décision devrait être réduit de plus de la moitié. Cette réduction sera même plus importante pour les PPTE d'Afrique, qui bénéficieront d'un allègement au titre de l'IADM non seulement de l'IDA et du FMI, mais également du FAD (figure 5). À partir de 2011, cependant, les ratios du service de la dette aux exportations des pays ayant bénéficié de l'IADM devraient de nouveau augmenter, même si, d'après les prévisions, ils devraient rester nettement inférieurs à ceux que ces pays ont enregistrés après avoir obtenu un allègement au titre de l'Initiative PPTE, mais avant d'avoir bénéficié de l'IADM (1,5 point de pourcentage d'ici 2025). Étant donné que les allègements consentis au titre de l'IADM portent essentiellement sur la VAN de la dette existante, l'évolution de l'endettement à long terme sera de plus en plus fonction des nouveaux emprunts. Les projections à longue échéance doivent donc être interprétées avec prudence, car elles sont sensibles aux hypothèses retenues pour les nouveaux emprunts et la croissance.

21. Il faudra renforcer la gestion de la dette extérieure et de la dette intérieure si l'on veut éviter que l'endettement redevienne intolérable. Les services chargés de la gestion de la dette dans les PPTE sont souvent confrontés à de sérieux problèmes de capacités (Annexes II et IV). Cela étant, plusieurs PPTE (comme le Rwanda, la Zambie et le Mali) avancent dans la voie du renforcement des capacités de gestion de la dette, souvent avec l'aide de l'IDA et du FMI. Certains pays ont mis en œuvre de nouveaux logiciels de gestion de la dette -- comme la République démocratique du Congo, avec le soutien de la CNUCED. Beaucoup de pays sont néanmoins à la traîne. L'Éthiopie, par exemple, ne s'est toujours pas dotée d'un cadre juridique intégré qui lui permette de gérer la dette, et les données relatives aux créances ne font l'objet d'aucune publication officielle ; quant au Burundi, il tarde à remplir les conditions requises en matière de gestion de la dette pour parvenir au point d'achèvement.

Figure 4. Service de la dette des 29 PPTE n'étant pas encore parvenus au point de décision (en millions de dollars (axe gauche) et en pourcentage des exportations (axe droit))



Sources : Documents PPTE ; et estimations des services du FMI.

Note : Pour les pays parvenus au point de décision après 2000, les projections actuelles du service de la dette exigible sont utilisées pour les dernières années.
1/ Correspond à 2001 pour l'Éthiopie et le Tchad ; 2002 pour le Ghana et la Sierra Leone; 2003 pour la République démocratique du Congo; 2005 pour le Burundi ; 2006 pour la République du Congo ; et 2000 pour le reste des PPTE.

Encadré 1. Évolution des ratios d'endettement entre le point de décision et le point d'achèvement

Au point d'achèvement, les ratios VAN de la dette aux exportations des PPTE étaient, en moyenne, de 38,9 points de pourcentage supérieurs aux prévisions établies au point de décision. Le phénomène est davantage imputable à l'évolution exogène des taux d'actualisation et des taux de change qu'aux nouveaux emprunts. En moyenne, ce décalage est dû pour 25,3 points de pourcentage à l'évolution des taux d'actualisation, et pour 6,8 points de pourcentage à celle des taux de change. Les exportations ont été moins fortes que prévu, d'où un alourdissement de 4,7 points de pourcentage du fardeau de la dette. Les nouveaux emprunts ont été d'un montant plus faible en moyenne que ceux projetés au point de décision, réduisant ainsi les ratios d'endettement de 7 points de pourcentage, mais le fait que les décaissements comportent un élément de don moins important que prévu a contrebalancé cet effet positif en rehaussant les ratios d'endettement de 6,3 points de pourcentage. Cela ne veut pas nécessairement dire que les PPTE ont obtenu des prêts à des conditions non concessionnelles, mais que les nouveaux emprunts n'ont pas été assortis d'un élément de don aussi important que prévu au point de décision. D'autres facteurs (comme la révision des données ou le changement de la date du point d'achèvement) ont réduit les ratios d'endettement de 8,5 points de pourcentage en moyenne.

Tableau 5. Facteurs ayant contribué à l'accroissement imprévu des ratios valeur actuelle nette (VAN)/exportations enregistrés par les PPTE durant la période intérimaire 1/ (en points de pourcentage totaux)

	Total variation imprévue 2/	Total variation due à l'évolution des paramètres		Total variation due à de nouveaux emprunts imprévus		Total variation due à l'évolution des exportations	Total variation due à d'autres facteurs		
		(I)		(II)				(III)	(IV)
		Taux d'actualisation	Taux de change	Décassements plus importants que prévu	Diminution de la concessionnalité des prêts				
Moyenne	38.9	25.3	6.8	-7.0	6.3	4.7	-8.5		
Médiane	33.3	20.0	7.1	-7.3	1.9	2.4	-4.6		
Minimale	-47.9	3.3	-11.0	-23.6	-11.5	-29.0	-31.3		
Maximale	126.7	59.1	21.6	6.0	38.6	35.1	20.0		
Écart type	46.0	17.5	10.3	8.3	15.7	21.5	19.4		

Source : Documents du point d'achèvement et estimations des services institutionnels.

1/ Les pays parvenus au point d'achèvement considérés dans l'analyse sont le Cameroun, l'Éthiopie, le Honduras, Madagascar, le Nicaragua, le Niger, le Rwanda, le Sénégal et la Zambie.

2/ Le pourcentage total de variation imprévue des ratios VAN de la dette indique la différence entre les prévisions concernant les ratios VAN de la dette aux recettes d'exportations au point d'achèvement (établies au point de décision) et les ratios effectivement enregistrés au point d'achèvement.

22. Des efforts sont également nécessaires pour prévenir les comportements opportunistes dans les pays ayant déjà bénéficié de l'IADM. Le problème pourrait se poser si les créanciers accordaient davantage de prêts aux PPTE ayant déjà bénéficié d'un allègement au titre de l'IADM, accaparant ainsi indûment l'espace créé au niveau du budget et de la balance des paiements par l'allègement de dette. Les administrateurs de l'IDA viennent d'approuver une double série de mesures visant à prévenir ces comportements opportunistes dans les pays bénéficiaires de dons de l'IDA ou ayant reçu un allègement au titre de l'IADM¹⁶. Ces mesures proposent par ailleurs de renforcer la coordination des créanciers au moyen d'un mécanisme restant à définir et à approuver, qui pourrait être fondé sur le Cadre de viabilité de la dette. Côté emprunteur, il s'agit de dissuader les pays de contracter de nouveaux emprunts non justifiés à des conditions non concessionnelles, en réduisant les volumes et/ou en durcissant les conditions de l'aide, au cas par cas. Le FMI devrait continuer de suivre et de mieux faire comprendre les conséquences de ces emprunts non concessionnels, en appliquant le Cadre de viabilité de la dette aux pays à faible revenu aux fins de ses activités de surveillance et de ses programmes, en particulier l'Instrument de soutien à la politique économique et la Facilité de protection contre les chocs exogènes.

23. Les dépenses affectées par les PPTE à la réduction de la pauvreté ne cessent d'augmenter depuis 1999, alors que les paiements au titre du service de la dette diminuent (figure 6 et tableau 1 et 3 en annexe)¹⁷. Le service de la dette payé par les 29 PPTE ayant

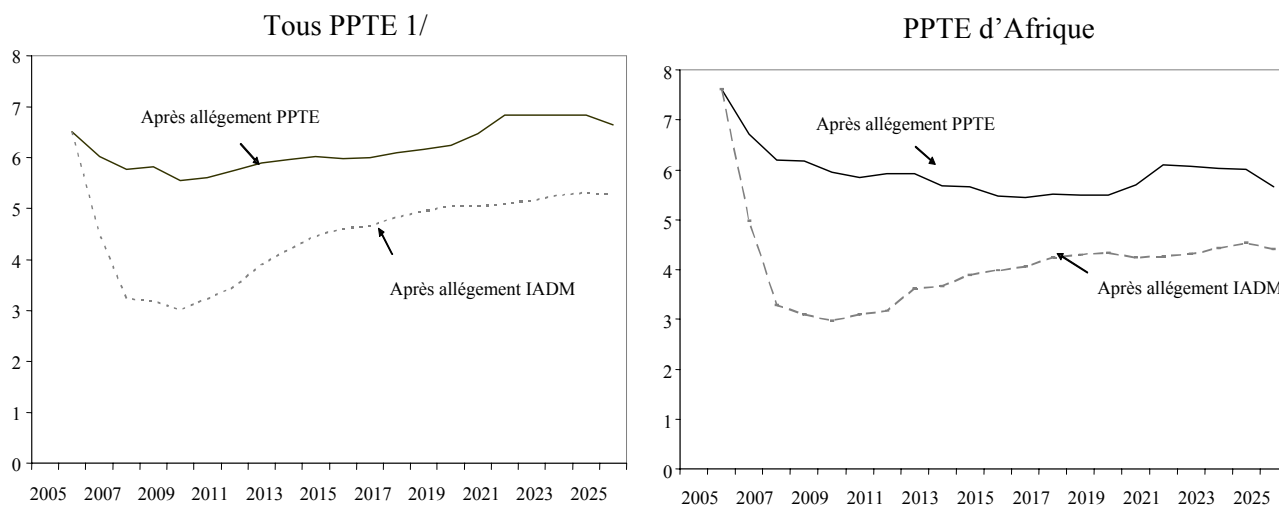
¹⁶ Association internationale de développement, *IDA Countries and non-concessional Debt: Dealing with the Free-Rider Problem in IDA14 Grant-recipient and post-MDRI countries*, juin 2006.

¹⁷ Cette augmentation pourrait être surestimée dans la mesure où les dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté ont une définition de plus en plus large, qui varie d'un pays à l'autre. Dans la plupart des PPTE, ce terme recouvre les dépenses dans l'enseignement primaire et la santé de base, ainsi que celles affectées au développement rural (les définitions propres à chaque pays figurent dans le tableau 3 en annexe). Le rapport établi par l'IEG sur l'IDA

(continued)

dépassé le point de décision a été ramené d'environ 4 % du PIB en 1999 à environ 2 % en 2005. Dans le même temps, les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté ont augmenté, passant de 7 % du PIB en 1999 à plus de 9 % en 2005¹⁸. En valeur absolue, ces dépenses ont représenté 14,8 milliards de dollars à la fin de 2005, soit plus de cinq fois le montant du service de la dette à régler après l'allègement attendu au titre de l'Initiative PPTE.

Figure 5. Prévisions relatives au ratio du service de la dette aux exportations après allègement au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM (en pourcentage)



Source : Analyse du degré d'endettement tolérable des pays à faible revenu et estimations des services institutionnels.

1/ Comprend 11 PPTE ayant atteint le point d'achèvement pour lesquels des données sont disponibles.

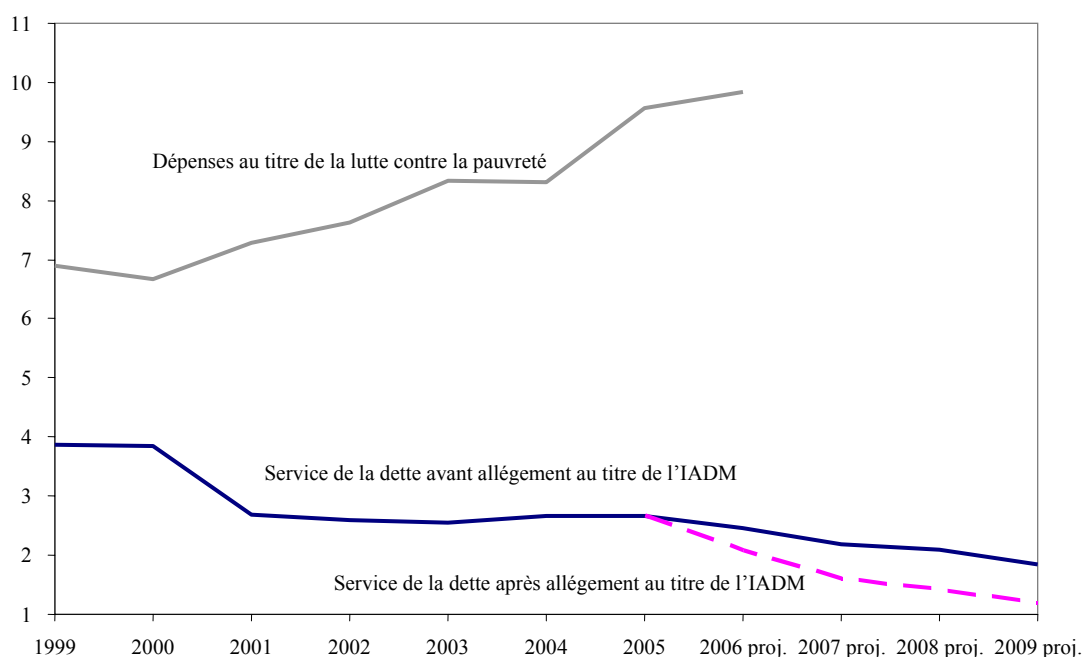
24. **Les dépenses affectées à la lutte la pauvreté devraient continuer d'augmenter en 2006 grâce aux allègements fournis au titre de l'IADM.** Les autorités de la plupart des pays ayant bénéficié de l'IADM indiquent qu'elles envisagent d'affecter à la lutte contre la pauvreté un surcroît de ressources équivalant à peu près au montant des économies réalisées sur le service de la dette en 2006 grâce à l'IADM, soit environ un demi-point de pourcentage du PIB en moyenne (Annexe V). Dans ces pays, les ressources libérées par l'allègement de dette visent

montre que les dépenses d'éducation augmentent progressivement et que les dépenses de santé sont en légère progression dans un échantillon restreint de PPTE, ce qui donne à penser que l'accroissement des dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté par les PPTE est un phénomène bien réel et non le simple produit de statistiques. (Voir le Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale, « Allègement de la dette des pays les plus pauvres : Bilan actualisé de l'Initiative PPTE », mars 2006, Rapport n° 35608, <http://www.worldbank.org/ieg/hipc/>).

¹⁸L'existence d'une relation négative et statistiquement significative entre les paiements au titre du service de la dette et les dépenses sociales a été mise en évidence en termes économétriques par Clements, Bhattacharya et Nguyen (Document de travail du FMI 03/249, décembre 2003) et par Thomas (Document de travail du FMI WB/06/180, juillet 2006), entre autres.

à appuyer une croissance favorable aux pauvres, en particulier dans les secteurs sociaux, l'infrastructure et l'agriculture, et vont souvent aux domaines d'intervention prioritaire mis en lumière dans le DSRP¹⁹. Dans la plupart des pays, les autorités ont indiqué que des budgets supplémentaires correspondant à ces dépenses additionnelles seraient publiés. Des accords sont déjà intervenus dans tous les pays entre la banque centrale et le gouvernement pour transférer au budget les ressources fournies par le FMI dans le cadre de l'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM²⁰.

Figure 6. PPTE : Dépenses moyennes au titre du service de la dette et de la lutte contre la pauvreté 1/ (en pourcentage du PIB)



Sources : Documents PPTE ; et estimations des services du FMI.

1/ Hors République du Congo, faute de données suffisantes.

¹⁹ Dans deux cas cependant, les ressources de l'IADM au titre de 2006 serviront soit à reconstituer les stocks alimentaires pour se prémunir contre une pénurie éventuelle et à financer un projet d'utilisation de gaz méthane (Rwanda), soit à répondre aux besoins énergétiques pressants dus à la grave pénurie d'électricité (Ouganda).

²⁰ Ces accords peuvent prendre diverses formes : dépôt de l'intégralité des ressources dans des comptes spéciaux auprès de la banque centrale (Madagascar, Mozambique, Rwanda, Tanzanie), transferts ad-hoc suivant des modalités convenues (Ghana) ou transferts opérés par la banque centrale conformément au calendrier de service de la dette préalablement établi (Guyana, Honduras, Ouganda et Zambie). En outre, la période de temps fixée pour l'emploi des ressources varie d'un pays à l'autre : trois ans au Ghana, quatre ans au Mozambique et dix ans à Madagascar.

25. **Les ressources libérées par l'allègement de dette consenti au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM devront être bien gérées.** Il faudra améliorer les systèmes de gestion des finances publiques pour assurer que les ressources libérées grâce aux économies réalisées sur le service de la dette servent à financer des activités de lutte contre la pauvreté et soient utilisées à bon escient. Si les PPTE qui ont dépassé le point d'achèvement sont généralement parvenus à améliorer leurs systèmes de gestion des finances publiques, ceux qui n'en sont pas encore à ce stade doivent intensifier leurs efforts dans ce sens (voir Encadré 2).

26. **Il ressort de ce bref aperçu que la mise en œuvre de l'Initiative PPTE et de l'IADM a bien avancé.** Le volume des allègements de dette a augmenté de manière substantielle, non seulement grâce à l'IADM mise en œuvre récemment, mais aussi parce que les pays bénéficiant de l'Initiative PPTE se rapprochent des grandes étapes du processus. En outre, ces allègements ont permis de réduire sensiblement le stock et le service de la dette des pays bénéficiaires en venant effectivement s'ajouter, semble-t-il, aux autres transferts de ressources opérés au profit des PPTE (encadré 2). Enfin, ces allègements de dette sont allés de pair avec l'intensification des actions de lutte contre la pauvreté et, par le biais des conditions à satisfaire pour pouvoir en bénéficier, ont encouragé certaines réformes dans les domaines de la gestion de la dette et de la gestion des finances publiques. Des obstacles n'en continuent pas moins de se poser, en particulier pour aider les derniers pays qui n'ont pas encore atteint le point de décision à avancer dans le processus PPTE et pour renforcer la participation des créanciers à l'Initiative. Cette question sera traitée dans la prochaine section.

Encadré 2. Renforcer la gestion des finances publiques des PPTE

Pour assurer que les stratégies de réduction de la pauvreté sont bien mises en œuvre et que des crédits suffisants sont affectés aux dépenses prioritaires, les PPTE doivent redoubler d'effort pour améliorer la gestion des finances publiques (GFP). Un objectif fondamental de l'Initiative PPTE et de l'IADM est de libérer des ressources pour permettre aux pays d'accroître leurs dépenses à l'appui de la réduction de la pauvreté et d'assurer que ces ressources sont bien gérées pour progresser en direction des ODM. Cela étant, les capacités et les institutions en place pour gérer les finances publiques varient largement d'un PPTE à l'autre. C'est pourquoi l'accès au point d'achèvement est généralement subordonné au renforcement progressif des systèmes de GFP. Les pays ayant bénéficié de l'IADM ont donc avancé dans ce sens en s'appuyant sur la conditionnalité des programmes (Rwanda), l'assistance technique de l'IDA et du FMI (Madagascar) et le soutien fourni par d'autres IFI (Niger).

De nombreux pays ayant bénéficié de l'IADM ont pris des dispositions pour améliorer leurs systèmes de GFP au cours des dernières années. Des cadres législatifs plus solides ont été mis en place au Ghana (en particulier de nouvelles lois régissant la gestion d'ensemble des finances publiques, l'audit et la passation des marchés), au Guyana et au Rwanda (lois organiques sur le budget) et au Nicaragua (loi sur la gestion budgétaire). Les processus budgétaires ont été renforcés grâce à l'informatisation et à la mise en réseau des bases de données de dépenses au Mali, à l'amélioration de la gestion des liquidités en Éthiopie, et à l'introduction de nouveaux systèmes d'information de gestion financière au Guyana et au Honduras. Au Mozambique, les projets financés par les bailleurs de fond commencent à être intégrés progressivement dans le système de GFP et en Zambie l'établissement de rapports sur l'exécution du budget s'est amélioré. Les systèmes d'information sur la passation des marchés publics sont devenus ou deviendront prochainement opérationnels en Éthiopie, au Guyana, au Honduras et au Mozambique, tandis que les procédures suivies au Ghana et au Mali sont devenues plus transparentes. Des réformes visant à améliorer les mécanismes de contrôle interne et d'audit ont été menées à bien en Éthiopie et au Ghana. Les efforts déployés pour renforcer la gestion des finances publiques ont également gagné en cohérence, ils font l'objet d'un suivi plus attentif et d'une planification plus efficace par les autorités, et ils sont mieux coordonnés par les bailleurs de fonds.

Ces progrès demeurent cependant inégaux d'un PPTE à l'autre et en fonction de l'aspect du système de GFP considéré. Une enquête sur la gestion des finances publiques des PPTE a été réalisée d'abord en 2002, puis en 2004, au moyen d'une série d'indicateurs types pour chacun desquels des « critères » types avaient été préalablement convenus et définis (dans le cadre de l'évaluation conjointe par l'IDA et le FMI de la gestion des dépenses publiques (GDP) et de l'élaboration de plans d'action y afférents (AAP)). Les évaluations conduites en 2004 ont révélé que le nombre total d'indicateurs satisfaisant aux critères convenus avait augmenté d'environ 10 % pour les 24 PPTE considérés qui se situaient dans la phase intérimaire ou avaient dépassé le point d'achèvement. Environ sept critères sur 16 en moyenne étaient satisfaits par les PPTE ayant dépassé le point d'achèvement, si l'on prend cette base de données comme référence, certains pays obtenant des résultats nettement supérieurs à la moyenne (la Tanzanie et le Mali, par exemple, ont respectivement satisfait à 11 critères, et le Guyana, à dix). Les progrès enregistrés concernaient en général essentiellement le suivi budgétaire, alors que les résultats obtenus dans les domaines de la formulation et de l'exécution du budget étaient plus inégaux.

Les pays qui ne sont pas encore parvenus au point d'achèvement devraient progresser davantage dans la voie de l'amélioration de leur système de GFP. Le Tchad et la Sierra Leone ont déjà satisfait à sept critères sur 16. Les autres pays non encore parvenus au point d'achèvement n'en ont cependant atteint que trois ou quatre en moyenne. Ces pays doivent donc poursuivre les efforts entrepris pour renforcer la gestion de leurs finances publiques et continuer de suivre l'impact des mesures prises dans ce sens s'ils veulent progresser en direction du point d'achèvement.

Pour suivre et évaluer les systèmes de GFP, un groupe de bailleurs de fonds a lancé le Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (PEFA). Créé en 2001 ce programme, auquel participent l'IDA et le FMI, regroupe des bailleurs de fonds qui ont accepté de coordonner le suivi du renforcement de la gestion des finances publiques au moyen d'un cadre commun permettant de mesurer les résultats au moyen de 28 indicateurs. À ce jour, des évaluations PEFA ont été conduites dans huit PPTE (Ghana, Malawi, Mozambique, Ouganda, République du Congo, République kirghize, Tanzanie et Zambie). Des évaluations doivent cependant encore être réalisées pour les autres PPTE. Une fois ces cadres de référence établis, il importera de suivre de près les progrès accomplis en conduisant des évaluations périodiques sur la base de ces nouvelles normes harmonisées.

Encadré 3. Impact des dispositifs d'allègement de la dette après dix années d'application

En dix ans, l'Initiative PPTE est devenue un instrument important d'allègement de la dette des pays pauvres. Une étude récente du Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale intitulée « L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) : un bilan de l'OED » évalue l'impact de l'Initiative sous plusieurs aspects :

Caractère additionnel des ressources. Pour libérer des ressources grâce auxquelles financer des dépenses accrues aux fins de réduire la pauvreté, les allègements de dette fournis dans le cadre de l'Initiative PPTE doivent venir en sus des autres transferts de ressources. Cela semble être le cas, puisque les transferts nets de ressources vers les PPTE ont été multipliés par deux entre 1999 et 2004, passant de 8,8 milliards de dollars à 17,5 milliards de dollars, alors que les transferts vers les autres pays en développement n'ont augmenté que d'un tiers. Il convient cependant d'interpréter ce résultat avec prudence, ce caractère additionnel étant difficile à mesurer. Les créanciers utilisent en effet diverses méthodes pour comptabiliser les allègements de dette, et certaines données ne sont pas très fiables. De manière plus fondamentale, le caractère additionnel d'un allègement ne peut être déterminé que sur la base d'hypothèses concernant le volume de ressources qui aurait été transféré en l'absence d'un tel allègement.

Degré d'endettement tolérable. Le renforcement de l'Initiative PPTE a contribué à réduire le stock de la dette des 19 PPTE ayant dépassé le point d'achèvement, mais ne peut à lui seul assurer la viabilité à long terme de la dette de ces pays (comme indiqué dans l'encadré 1, l'accroissement des ratios de la dette entre le point de décision et le point d'achèvement est essentiellement imputable à des facteurs exogènes sur lesquels les autorités n'ont pas de prise). Pour parvenir à un degré d'endettement tolérable, il faut aussi que les PPTE et les créanciers s'efforcent de diversifier davantage les exportations, d'améliorer la gestion du budget et de la dette publique et d'obtenir de nouveaux financements plus concessionnels.

Amélioration des politiques, des institutions et de la gouvernance. Les PPTE les plus performants du point de vue de l'amélioration des politiques publiques, des institutions et de la gouvernance semblent avoir franchi plus rapidement les différentes étapes du processus PPTE. Les pays ayant dépassé le point d'achèvement ont obtenu de meilleurs scores que les autres pays à faible revenu si l'on considère les principaux indicateurs se rapportant aux politiques publiques et aux institutions, et ils continuent d'afficher de meilleurs résultats. Les pays qui ne sont pas encore parvenus au point d'achèvement obtiennent, en moyenne, les notes les plus basses de tous les pays à faible revenu, tandis que les PPTE n'ayant pas encore atteint le point de décision affichent les indicateurs de gouvernance les plus médiocres.

Réduction de la pauvreté. L'octroi d'un allègement de dette au titre du dispositif PPTE renforcé est étroitement lié à la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Dans la mesure où les SRP privilégient généralement les dépenses dans les secteurs sociaux plutôt qu'une approche plus équilibrée de la réduction de la pauvreté et de la croissance, l'Initiative tend également à canaliser les ressources supplémentaires vers les dépenses sociales pour combattre la pauvreté. On dispose de peu de données sur ce point, mais il semblerait que l'allègement de dette ait aidé les PPTE ayant dépassé le point d'achèvement à progresser en direction des ODM. Les PPTE ont marqué des avancées dans le sens de l'atténuation des inégalités entre

hommes et femmes et de la réduction de la mortalité infantile, et ils ont pris certaines dispositions visant à promouvoir l'éducation primaire et à assurer la viabilité à long terme de l'environnement. Aucun progrès n'a cependant pu être mesuré dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et les maladies infectieuses ou de l'amélioration de la santé maternelle (les données s'y rapportant étant des plus limitées).

Renforcement de la gestion des finances publiques. Dans le cadre de l'Initiative PPTE, on s'est également efforcé d'améliorer les capacités et les systèmes de gestion des finances publiques (GFP) des PPTE et de mesurer les progrès accomplis au regard d'indicateurs et de critères explicites. Ces efforts ont abouti à certaines améliorations dans ce domaine, même s'il reste beaucoup à faire (voir aussi l'encadré 2).

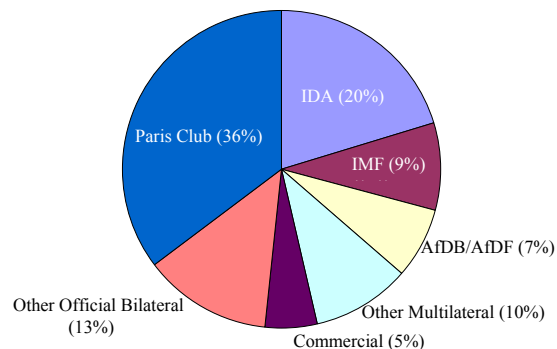
Participation des créanciers. L'Initiative PPTE était novatrice en ce sens qu'elle cherchait à mettre en place une approche intégrée permettant de répartir le fardeau de la dette entre tous les créanciers. Mais l'adhésion à l'Initiative restant volontaire, il est difficile d'obtenir la pleine participation de tous les créanciers. Les créanciers multilatéraux et les pays membres du Club de Paris honorent généralement leurs engagements, mais la participation des créanciers commerciaux et des pays non membres du Club de Paris reste limitée.

III. COÛT DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE ET PARTICIPATION DES CRÉANCIERS

A. Coût estimatif de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE

27. **Le coût total de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE pour les 40 PPTE identifiés est estimé à 63,2 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005** (voir tableau 4 et tableau 4 de l'annexe). Près de la moitié de cette somme (28,8 milliards de dollars), représente l'allègement de la dette qui a été ou est consenti de manière irrévocable aux 19 pays qui ont atteint le point d'achèvement (près de la moitié des 40 pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative). Le coût de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE promis aux 10 pays intérimaires atteint 12,5 milliards de dollars. Le coût estimatif des allègements en faveur des 11 pays non encore parvenus au point de décision est de 21,9 milliards de dollars, dont 15,3 milliards de dollars pour les trois pays qui ont des arriérés prolongés (Libéria, Somalie, Soudan). Approximativement 46 % de l'ensemble des coûts relatifs aux 40 PPTE identifiés représentent des dettes à l'égard de créanciers multilatéraux, dont 20 % à l'IDA et 9 % au FMI (figure 7). Les créanciers du Club de Paris, les créanciers non membres de ce club et les créanciers commerciaux représentent respectivement 36, 13 et 5 % du coût total.

Figure 7. Répartition des coûts potentiels de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE, par groupe de créanciers



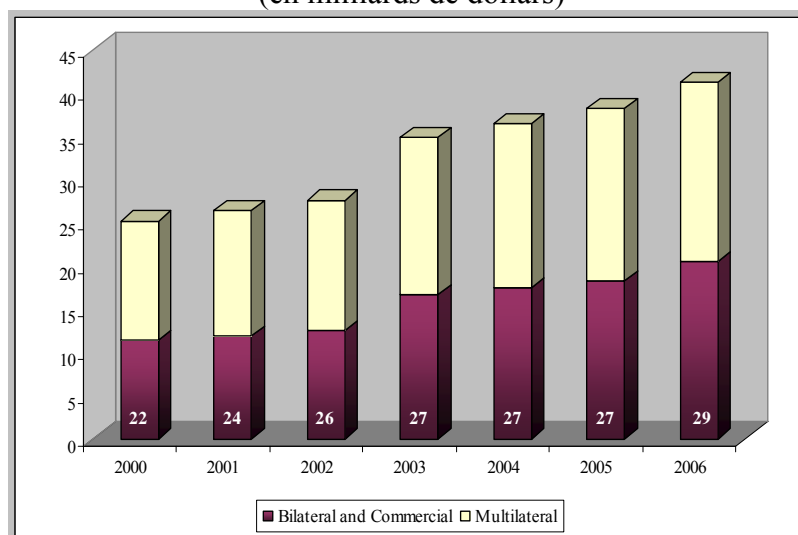
Club de Paris ; IDA ; FMI ; BAfD/FAfD ; Autres créanciers multilatéraux ; Créanciers commerciaux ; Autre APD bilatérale

Sources: Estimations des services de l'IDA et du FMI.

28. **Le coût total de l'allègement de la dette au titre l'Initiative a augmenté de 4,1 milliards de dollars, soit près de 7 % par rapport à l'année précédente.** Près de la moitié de cette augmentation est liée à la révision des données au point de décision (République du Congo et Burundi) et au point d'achèvement (Cameroun), et l'actualisation des coûts en VAN entre fin 2004 et fin 2005 s'est traduite par un alourdissement de près de 4 % des coûts. L'accroissement du coût estimatif total pour les pays qui ont passé le point de décision au cours des six dernières années est en grande partie imputable aux nouveaux pays qui ont atteint le

point de décision²¹, ainsi qu'au cumul des coûts sur une plus longue période. Le coût actuel de l'allègement de la dette pour les 29 PPTE qui ont atteint le point de décision dépasse de 63 % environ la projection initiale du coût total de l'Initiative PPTE en 2000 (figure 8).

Figure 8. Coûts de l'Initiative PPTE pour les pays qui ont passé le point de décision 1/
(en milliards de dollars)



Sources: IDA and IMF staff estimates

1/ The figure in each bar indicates the number of post-decision-point countries in each year.

Dette bilatérale et commerciale ; Dette multilatérale ;

Sources : Estimations des services de l'IDA et du FMI

1/ Le chiffre figurant dans chaque colonne indique le nombre de pays ayant dépassé le point de décision cette année-là.

B. Participation des créanciers multilatéraux à l'Initiative PPTE et à l'IADM

29. **Sur les 31 créanciers multilatéraux considérés, 23 ont indiqué leur intention de participer à l'Initiative PPTE** (tableau 5 de l'annexe). Le nombre des créanciers multilatéraux qui se sont associés à l'Initiative n'a pas changé depuis août 2005. Ces créanciers représentent plus de 99 % de l'allègement de la dette multilatérale promis aux 29 PPTE qui ont atteint le point de décision. Les créanciers multilatéraux importants, et notamment l'IDA, le FMI, le Groupe BafD et la BID, ont aussi accordé des allègements intérimaires à ces pays. Huit petits créanciers multilatéraux n'ont pas manifesté le désir de participer à l'Initiative, essentiellement en raison de contraintes financières²².

²¹ Les nouveaux pays qui se sont ajoutés après 1999 sont : l'Éthiopie, le Ghana, le Burundi, le Tchad, la République démocratique du Congo, la République du Congo et la Sierra Leone, (voir tableau 4 de l'annexe). Bien que les taux d'actualisation utilisés pour calculer les coûts aient été ramenés de 5,5 % en 2000 à 4,4 % en 2006, les coûts actuels en 2006 sont cumulés sur six ans par rapport aux coûts de 2000.

²² Ces créanciers sont: la BEAC, la CEDEAO, PTA Bank, la BDEGL, le FECECE, le FOCEM, le FSID et l'APICORP. Selon les estimations établies, le coût de l'allègement de la dette pour ces créanciers représente 0,5 % du coût total.

30. **Le coût total de l'assistance fournie par l'IDA au titre de l'Initiative PPTE s'élève à 12,5 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005** (tableau 4 et tableaux 6A et 6B de l'annexe). Sur ce montant 9,4 milliards de dollars représentent le coût de l'aide promise au titre de l'Initiative aux 29 PPTE qui ont passé le point de décision. Les coûts ont augmenté depuis septembre 2005 en raison du complémentent d'allègement approuvé pour le Rwanda et de l'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE promis en faveur de la République du Congo lorsqu'elle a atteint le point de décision. Avec la mise en œuvre récente de l'IADM, le reste de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE en faveur des 19 PPTE qui ont passé le point d'achèvement, qui était consenti sur une base de flux, a été accordé sous forme d'une réduction du stock le 1^{er} juillet 2006. L'allègement intérimaire accordé à tous les pays intérimaires sauf la Gambie, pour laquelle l'allègement intérimaire de l'IDA a atteint la limite du tiers. La Guinée-Bissau, le Malawi et le Tchad devraient atteindre cette limite en 2007²³.

Tableau 6. Initiative PPTE : Ventilation des coûts estimatifs par principaux créanciers
et par groupe de pays
(en milliards de dollars, en VAN à la fin de 2005)

²³ En septembre 2004, le Conseil de l'IDA a approuvé de nouvelles directives pour l'octroi et l'extension de la limite des allègements intérimaires en faveur des PPTE confrontés à des circonstances exceptionnelles. Avec le nouvel arrangement, la limite pourrait passer d'un tiers à 50 % de l'allègement de dette promis par l'IDA au point de décision, sous réserve d'un bilan satisfaisant et de la mise en œuvre de réformes structurelles. Voir « Enhanced Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative: Provision of Interim HIPC Debt Relief on IBRD Loans and IDA Credits, » IDA/SecM2004-0604, Septembre 2004.

	Interim Countries 1/	Post-Completion- Point Countries 2/	Total Post-Decision- Point Countries	Pre-Decision-Point Countries 3/	Total
	(10)	(19)	(29)	(11)	(40)
Multilateral creditors	5.4	15.3	20.7	8.6	29.3
World Bank	2.4	7.4	9.8	3.1	12.8
Of which: IDA	2.4	7.0	9.4	3.1	12.5
Of which: IBRD	0.0	0.4	0.4	0.0	0.4
IMF	0.8	2.3	3.1	2.5	5.6
AfDB/AfDF	1.6	1.9	3.5	1.0	4.5
IaDB	0.0	1.4	1.4	0.1	1.5
Other	0.7	2.3	2.9	1.9	4.9
Bilateral and commercial creditors	7.0	13.5	20.5	13.3	33.8
Paris Club	5.6	9.6	15.2	7.1	22.3
Other official bilateral	0.6	3.2	3.8	4.4	8.2
Commercial	0.8	0.7	1.5	1.8	3.4
Total Costs	12.5	28.8	41.3	21.9	63.2
<i>Memorandum Items</i>					
Total Costs in end-2004 NPV terms 4/	11.9	26.3	38.2	21.0	59.1
Total Change in Costs	5.0%	9.5%	8.1%	4.4%	6.8%
Change due to New Cases	0.9%	5.4%	4.1%	0.0%	2.6%
Change due to Data Revisions	0.0%	0.5%	0.3%	0.0%	0.2%
Change from 2004 to 2005 NPV terms	4.1%	3.5%	3.7%	4.4%	3.9%

Sources: Country authorities; and Bank-Fund staff estimates.

1/ Countries that reached the HIPC decision point are Burundi, Chad, Republic of Congo, Democratic Republic of the Congo, The Gambia, Guinea, Guinea-Bissau, Malawi, São Tomé Príncipe, and Sierra Leone.

2/ Countries that reached their completion point are Benin, Bolivia, Burkina Faso, Cameroon, Ethiopia, Ghana, Guyana, Honduras, Madagascar, Mali, Mauritania, Mozambique, Nicaragua, Niger, Rwanda, Senegal, Tanzania, Uganda, Zambia.

3/ Pre-decision-point countries are defined as countries that meet the income and indebtedness criteria of the HIPC Initiative as of end-2004 and might want to avail themselves of the HIPC Initiative. These are Central African Republic, Comoros, Côte d'Ivoire, Eritrea, Haiti, Kyrgyz Republic, Liberia, Nepal, Somalia, Sudan, Togo.

4/ Total costs as of September 2005 (HIPC Initiative: Status of Implementation, September 2005, IDA/SecM2005-0442)

[Titres des colonnes] **Pays intérimaires ; Pays ayant passé le point d'achèvement ; Total des pays ayant dépassé le point de décision ; Pays qui n'ont pas atteint le point de décision ; Total**

Créanciers multilatéraux

Banque mondiale

Dont IDA

Dont BIRD

FMI

BAfD/FAfD

BID

Autres créanciers multilatéraux

Créanciers bilatéraux et commerciaux

Club de Paris

Autres créanciers bilatéraux publics

Créanciers commerciaux

Coûts totaux

Pour mémoire

Coûts totaux en VAN, fin 2004

Variation totale des coûts en %

Variation due aux nouveaux pays

Variation entre 2004 et 2005 en VAN

Sources : Autorités nationales et estimation de la Banque et du FMI

1/ Les pays qui ont atteint le point de décision sont le Burundi, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Malawi, la République démocratique du Congo, la République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone et le Tchad.

2/ Les pays qui ont atteint le point d'achèvement sont le Bénin, la Bolivie, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Éthiopie, le Ghana, le Guyana, le Honduras, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Nicaragua, le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, la Sénégal, la Tanzanie et la Zambie

3/ Les pays qui n'ont pas atteint le point de décision sont les pays qui remplissent les critères de revenu et d'endettement de l'Initiative PPTE à la fin de 2004 et qui pourraient demander à bénéficier de l'Initiative. Ces pays sont les Comores, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, Haïti, le Libéria, le Népal, la République centrafricaine, la République kirghize, la Somalie, le Soudan et le Togo.

4/ Coût total en septembre 2005 (Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) – État d'avancement, septembre 2005, IDA/SecM2005-0442)

31. Le coût total de l'assistance que le FMI doit fournir au titre de l'Initiative PPTE aux 40 PPTE identifiés est estimé à 5,6 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005

(tableau 4 et tableaux 7A et 7B de l'annexe). Sur ce total, 3,1 milliards de dollars représentent l'allègement de la dette déjà promis en faveur des 29 PPTE qui ont passé le point de décision. Le FMI a déjà décaissé la totalité de l'allègement promis au titre de l'Initiative PPTE aux 19 pays qui ont atteint le point d'achèvement, soit l'équivalent de 2,3 milliards de dollars en VAN, à la fin de 2005. Les ressources du Fonds fiduciaire FASR-PTTE et le revenu des investissements du Compte de versements spécial (CVS) alloué pour financer l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE renforcée sont jugés suffisants pour couvrir les coûts des allègements promis au 10 pays restants, dont la plupart bénéficient d'un allègement intérimaire de la dette consenti par le FMI. Le coût estimatif de l'allègement de la dette pour les 11 pays non encore parvenus au point de décision est de 2,5 milliards de dollars en VAN, à la fin de 2005. Comme le FMI n'a constitué de provision pour le financement de l'assistance fournie au titre de l'Initiative PPTE ni pour les pays en situation d'arriérés prolongés ni pour les PPTE nouvellement identifiés, il lui faudra trouver des ressources financières supplémentaires avant que ces pays ne parviennent au point de décision.

32. Le coût total de l'allègement de la dette consenti par l'IDA, le FMI et la BAfD au titre de l'IADM s'élève à 24,9 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005, montant sur lequel l'IDA a déjà fourni 12,8 milliards de dollars et le FMI, 3,0 milliards de dollars (tableau 5 et tableau 4 de l'annexe)^{24 25}. Sur ce montant total, près de 70 %, soit 17,3 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005 représentent l'allègement de la dette à financer par l'IDA, dont 12,8 milliards de dollars ont été accordés aux 19 pays qui ont passé le point d'achèvement le 1^{er} juillet 2006 (tableaux 6A et 6B de l'annexe). Le montant annuel de l'allègement de la dette au titre de l'IADM sera déduit des allocations annuelles de l'IDA en faveur des PPTE,

²⁴ La mise en œuvre de l'IADM par la BAfD commencera dès lors que les assurances de financement seront obtenues. La date de mise en œuvre a été fixée au 1^{er} janvier 2006, mais les allègements de dette seront accordés de manière rétroactive, ce qui signifie que les pays devront continuer à honorer leurs obligations au titre de la dette jusqu'à ce que les seuils de contribution effective soient atteints et ils seront remboursés rétroactivement des montants versés au titre du service de la dette. Si l'on inclut l'allègement de la dette de la BAfD au titre de l'IADM, l'allègement total de la dette accordé dans le cadre de l'IADM atteint 18,3 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005.

²⁵ Les modalités de mise en œuvre de l'IADM par le FMI sont décrites dans les documents SM/05/353, EBS/05/158 et EBS/05/174. Pour l'IDA, voir « The Multilateral Debt Relief Initiative: Implementation Modalities for IDA », novembre 2005, <http://siteresources.worldbank.org/IDA/Resources/IADM.pdf>. Pour le Fonds africain de développement, voir « The Multilateral Debt Relief Initiative : ADF Implementation Modalities Paper », novembre 2005.

dans un souci d'équité et afin de réduire les aléas de moralité ; toutefois, les ressources supplémentaires fournies par les bailleurs de fonds pour compenser l'IDA des allègements de dettes consentis dans le cadre de l'IADM seront allouées aux pays IDA conformément au système d'allocation de l'IDA basé sur les résultats, ce qui permettra de maintenir le lien entre les transferts de ressources de l'IDA et le bilan des pays. Le total des allègements de dette accordés par le FMI au titre de l'IADM s'élève à 4,0 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005, dont 3 milliards de dollars déjà décaissés en faveur des 19 PPTE qui ont passé le point d'achèvement (tableaux 7A et 7B de l'annexe)²⁶. La mise en œuvre de l'IADM par le FAfD devrait entrer dans les faits sous peu, une fois que les assurances de financement auront été obtenues. D'après les projections établies, le coût total de l'allègement de la dette supporté par le FAfD devrait s'établir à 3,6 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005, dont 2,5 milliards de dollars à verser rétroactivement aux pays qui ont passé le point d'achèvement à la date du 1^{er} janvier 2006 (tableaux 8A et 8B de l'annexe).

²⁶ Dix-sept PPTE ont bénéficié d'un allègement de dette le 6 janvier 2006, et deux autres en ont bénéficié ultérieurement. En outre, comme on l'a noté plus haut, le FMI a aussi accordé au titre de l'IADM un allègement de dette d'un montant total de 182 millions de DTS à deux pays qui n'appartiennent pas au groupe des PPTE.

Tableau 7. IADM : Ventilation des coûts estimatifs par créancier et par groupe de pays
(en milliards de dollars)

	Qualifying Countries 1/ Post-Completion point countries	Potentially Qualifying Countries		Total
		Interim countries 2/	Pre-decision point countries 3/	
Estimated Costs in nominal terms 4/				
Total nominal	35.5	7.6	5.8	48.9
of which: IDA	26.7	5.4	4.5	36.5
IMF 5/	3.0	0.7	0.4	4.1
AfDF	5.8	1.6	0.9	8.3
Estimated costs in end-2005 NPV terms 6/				
Total costs	18.3	3.9	2.7	24.9
of which: IDA	12.8	2.5	1.9	17.3
IMF 4/	3.0	0.6	0.4	4.0
AfDF	2.5	0.7	0.4	3.6

Sources: Country authorities; and IDA, IMF and AfDF staff estimates.

1/ For IDA and IMF these include 19 post-completion point HIPC. For AfDF, this includes 15 completion point countries (Benin, Burkina Faso, Cameroon, Ethiopia, Ghana, Madagascar, Mali, Mauritania, Mozambique, Niger, Rwanda, Senegal, Tanzania, Uganda, Zambia).

2/ For IDA, IMF and AfDF, this includes 10 interim countries.

3/ For IDA and IMF, costs include 11 pre-decision point countries, while only 8 pre-decision point countries could potentially qualify for MDRI debt relief from AfDF (Central African Republic, Comoros, Cote d'Ivoire, Eritrea, Liberia, Somalia, Sudan and Togo). Cost estimates are very preliminary and subject to a number of assumptions, including on: (i) timing HIPC decision and completion points, and, where applicable, of arrears clearance; (ii) type and size of IMF-supported arrangements, (iii) results of updated DSAs; (iv) future interest rate path; and (v) modalities of IMF MDRI relief to the protracted arrears cases (after arrears clearance, their debt would not be MDRI-eligible under the current MDRI and traditional arrears clearance frameworks, requiring a modified approach).

4/ For IDA and AfDF, the relief in nominal terms reflects the sum of debt service savings. For the IMF, it reflects the stock of debt eligible for relief.

5/ In the case of the IMF, financing needed to provide MDRI assistance to the newly identified HIPCs and the protracted arrears cases was not included in the original cost estimates and funding of the MDRI Trusts, and such resources would need to be mobilized for this purpose.

6/ The computations of the NPVs are affected by the underlying financing arrangements. The significant differences between the estimates in nominal and NPV terms for IDA and AfDF reflect the fact that the costs to these institutions correspond to the lost reflows over several decades, while the costs to the Fund were incurred upfront for the qualifying countries.

[Titre des colonnes]	Pays admis1/ Pays ayant passé le point d'achèvement	Pays susceptibles d'être admis Pays intérimaires 2/	Pays qui n'ont pas atteint le point de décision	Total
----------------------	--	--	---	-------

Coûts estimatifs en valeur nominale 4/
Coût nominal total

Dont IDA
FMI 5/
BAfD

Coûts estimatifs en VAN, fin 2005
Coûts totaux

Dont IDA
FMI 5/
BAfD

Sources : Autorités nationales et estimations de la Banque et du FMI

1/ Pour l'IDA et le FMI, ces pays incluent 19 pays qui ont passé le point d'achèvement. Pour la BAfD, ces pays incluent 15 pays parvenus au point d'achèvement : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Éthiopie, le Ghana, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie.

2/ Pour l'IDA, le FMI et la BAfD, ces pays incluent les 10 pays intérimaires.

3/ Pour l'IDA et le FMI, ces coûts incluent les 11 pays non parvenus au point de décision, mais seuls 8 pays non encore parvenus au point de décision seraient susceptibles de bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM (Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Libéria, République centrafricaine, Somalie, Soudan et Togo). Les estimations de coûts sont très provisoires et fonction de plusieurs hypothèses, notamment celles

concernant la localisation dans le temps des points de décision et d'achèvement et, le cas échéant, de la liquidation des arriérés, ii) le type et la taille des programmes soutenus par le FMI, iii) les résultats actualisés de l'analyse du degré d'endettement tolérable, iv) l'évolution future des taux d'intérêt, et v) les modalités des allègements de dette du FMI au titre de l'IADM en faveur des pays en situation d'arriérés (une fois les arriérés liquidés, la dette de ces pays ne pourrait plus bénéficier d'allègements dans le cadre de l'IADM actuel et des programmes classiques de liquidation des arriérés ; il faudrait donc modifier la méthode d'approche).

4/ Pour l'IDA et la BAfD, l'allègement en valeur nominale reflète la somme des économies réalisées sur le service de la dette. Pour le FMI, il reflète le stock de la dette susceptible de bénéficier d'un allègement.

5/ Dans le cas du FMI, les besoins de financements nécessaires pour l'assistance de l'IADM aux PPTE nouvellement identifiés et aux pays en situation d'arriérés ne sont pas inclus dans les estimations de coût initiales et le financement des fonds fiduciaires IADM, et il faudra mobiliser des ressources à cette fin.

6/ Les calculs des VAN changent selon les modalités de financement sous-jacentes. Les différences sensibles entre les estimations en valeur nominale et en VAN pour l'IDA et la BAfD traduisent le fait que les coûts que supportent ces institutions correspondent aux pertes de remboursement pendant plusieurs décennies, tandis que les coûts pour le FMI ont été supportés d'entrée de jeu pour les pays remplissant les conditions requises.

C. Participation des créanciers bilatéraux publics du Club de Paris à l'Initiative PPTE

33. **Les créanciers bilatéraux publics du Club de Paris continuent de consentir des allègements intérimaires aux pays qui ont atteint le point de décision et d'accorder des réductions du stock de la dette aux pays qui ont atteint le point d'achèvement.** Le coût estimatif de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE que supportent les créanciers du Club de Paris pour les 29 pays qui ont atteint le point de décision s'élevait à 15,2 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005 (tableau 4 et tableau 10 de l'annexe). Ces créanciers ont déjà signé des accords pour fournir leur part d'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE sous forme de réduction du stock de la dette aux 19 pays qui ont passé le point d'achèvement. Le montant total des allègements de dette consentis en faveur de ces 19 pays dans le cadre de l'Initiative PPTE s'élève à 9,6 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005. Ces créanciers ont aussi accordé des allègements intérimaires aux 10 autres pays qui ont atteint le point de décision, sous réserve qu'ils poursuivent les réformes engagées dans le cadre des programmes soutenus par l'IDA et le FMI²⁷. Le coût estimé de l'octroi d'un allègement de dette aux 11 pays non parvenus au point de décision s'élève à 7,1 milliards de dollars en VAN à la fin de 2005.

34. **La quasi-totalité des 19 créanciers du Club de Paris ont accepté d'accorder, sur une base bilatérale, des allègements de dette supplémentaires en plus des allègements promis dans le cadre de l'Initiative PPTE.** Les procédures concernant les allègements supplémentaires dépendent du créancier, du stade de l'Initiative PPTE auxquels sont parvenus les pays et des catégories de créances qui peuvent donner lieu à un allègement (voir tableau 11 de l'annexe). Au point de décision, certains créanciers consentent des réductions du stock de la dette sur diverses catégories de dettes en plus de l'allègement intérimaire. Au point d'achèvement, la plupart des créanciers ont annulé l'intégralité des dettes accumulées avant la date butoir. À ce sujet, les créanciers du Club de Paris ont accordé 6,4 milliards de dollars d'allègements supplémentaires aux 19 PPTE qui ont passé le point d'achèvement, ce qui représente une augmentation d'environ 66 % par rapport au volume total des allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE par ces créanciers aux 19 pays en question.

²⁷ Les données sur le montant des allègements intérimaires consentis par ces créanciers aux 10 PPTE ne sont pas disponibles.

D. Participation des créanciers bilatéraux publics non membres du Club de Paris à l'Initiative PPTE

35. **Le caractère facultatif de l'Initiative PPTE explique en partie la faible participation des créanciers bilatéraux publics non membres du Club de Paris.** L'Initiative a été adoptée sur la base d'un large consensus international par les Conseils de l'IDA et du FMI, et des efforts ont été faits pour encourager tous les créanciers à se joindre à cette opération pour que les allègements de dette soient très largement répartis et les coûts équitablement partagés. Il n'existe toutefois aucune base juridique permettant de contraindre les créanciers à participer et à consentir des allègements de dettes comparables à ceux accordés par les autres créanciers. Dans ces conditions, le refus d'un pays membre de rééchelonner ses créances sur les PPTE ne constitue ni une violation d'un engagement contractuel envers l'IDA ou le FMI, ni un manquement aux obligations que leur imposent les Statuts de ces deux institutions. Dans la pratique, un grand nombre de créanciers non membres du Club de Paris (et de créanciers commerciaux, comme on le verra dans la section ci-après) n'ont pas participé à l'Initiative PPTE. Ce point a été soulevé à plusieurs reprises dans les précédents rapports sur l'état d'avancement de l'Initiative²⁸.

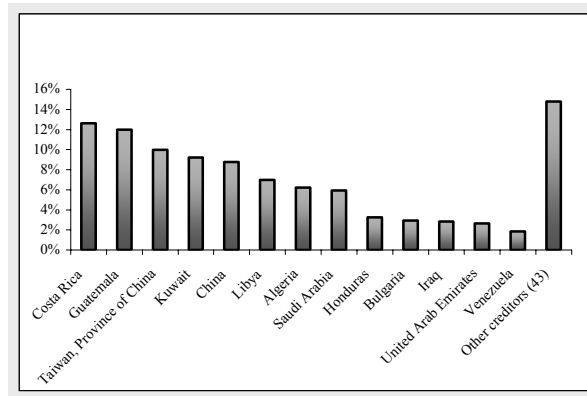
36. **En réponse à la requête des Conseils, les services des institutions concernées ont fait de nouveaux efforts pour encourager ces créanciers à participer à l'Initiative.** Les recommandations formulées par les Administrateurs incluent notamment les pressions morales, une attention plus explicite aux questions touchant la participation des créanciers dans les consultations au titre de l'Article IV, l'éducation des créanciers à la méthodologie de l'Initiative PPTE et une plus grande transparence en ce qui concerne la participation des créanciers²⁹. Les services des institutions concernées ont donc donné suite à ces recommandations, et ils ont aussi intensifié leurs efforts pour obtenir des données d'information plus précises sur les allègements de dette effectivement consentis. Sur les 56 créanciers, 13 représentent à peu près 85 % des allègements accordés au titre de l'Initiative PPTE par les créanciers bilatéraux publics non membres du Club de Paris aux 29 pays qui ont passé le point de décision (voir figure 9 et figure 10). Compte tenu de la distribution des allègements de dettes de ces créanciers, les services des institutions concernées ont commencé par envoyer des lettres et des questionnaires à neuf créanciers importants des PPTE et à quatre créanciers moins importants, qui ont indiqué qu'ils étaient disposés à consentir des allègements de dette au titre de l'Initiative PPTE, mais ne l'avaient pas encore fait³⁰. En outre, les services des institutions concernées ont aussi demandé aux 29 pays qui ont dépassé le point de décision des renseignements plus détaillés sur les allègements de dette dont ils ont bénéficié. Les agents du FMI continuent de discuter de la question de la faible participation à l'Initiative dans le cadre des consultations au titre de l'Article IV.

²⁸ Voir par exemple, « Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) - État d'avancement », août 2005, Section III, IDA/SecM2005-0442 et IMF (SM/05/329).

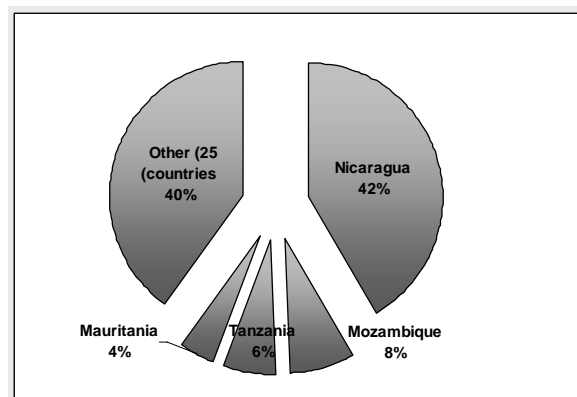
²⁹ BUFF/05/150.

³⁰ Les créanciers importants auxquels des lettres ont été adressées sont : l'Algérie, la Bulgarie, la Chine, les Émirats arabes unis, le Honduras, le Koweït, la Libye, l'Arabie saoudite, et le Venezuela. Les quatre créanciers moins importants désireux, semble-t-il, de consentir des allègements de dette et auxquels des lettres ont également été envoyées sont : la Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la Roumanie.

Figure 9. Créanciers non membres du Club de Paris — Le coût est fortement concentré sur un petit nombre de créanciers



Costa Rica ; Guatemala; Taïwan Province de Chine ; Koweït, Chine, Libye ; Algérie ; Arabie saoudite ; Honduras ; Bulgarie ; Irak ; Émirats arabes unis ; Venezuela ; autres créanciers (43)



Nicaragua ; Mozambique ; Tanzanie ; Mauritanie ; autres pays (25 pays)

Sources : Documents PPTE et estimations des services de l'IDA du FMI.

37. **Les réponses des créanciers et des PPTE débiteurs aux demandes de renseignements sont limitées.** Des réponses partielles ont été envoyées par sept créanciers (Bulgarie, Koweït, Arabie saoudite, Hongrie, Pologne, République slovaque et Roumanie) et, du côté des débiteurs, par 16 PPTE qui ont passé le point d'achèvement et cinq PPTE intérimaires. Sur la base des données d'information disponibles à ce jour, les services des

institutions concernées ont calculé que six pays (la Jamaïque, la République de Corée, la République slovaque, la République tchèque, l’Afrique du Sud et Trinité-et-Tobago) ont consenti un allègement total de la dette au titre de l’Initiative PPTE. Ces allègements représentaient 52 millions de dollars en VAN à la fin de 2005, soit 1,4 % du total des allègements consentis par les créanciers non membres du Club de Paris aux PPTE. Plusieurs autres créanciers (Algérie, Arabie saoudite, Bulgarie, Burundi, Chine, Hongrie, Inde, Koweït, Libye, Pologne et Roumanie par exemple) ont accordé certains allègements à leurs débiteurs PPTE, notamment dans le cadre de nouveaux accords conclus depuis août 2005³¹. Plusieurs PPTE ont aussi indiqué que des négociations sont en cours avec un autre créancier important, les Émirats arabes unis, qui se traduira par un allègement plus important de la dette. La Chine et la Libye ont fait savoir aux services des institutions concernées qu’elles accordent de leur propre chef des allègements de dette aux PPTE, sans toutefois donner des détails sur le montant des allègements de dette consentis³².

38. Les données d’information disponibles tendent à indiquer que les allègements consentis au PPTE par les créanciers bilatéraux publics non membres du Club de Paris sont faibles, même sur la base d’hypothèses optimistes. Compte tenu du caractère lacunaire des informations fournies, les services des deux institutions concernées n’ont pu déterminer le montant précis des allègements partiels de dette consentis en faveur des 29 PPTE qui ont passé le point de décision et ils n’ont pu donner qu’une fourchette d’estimation pour l’octroi les allègements accordés³³. Les estimations concernant les allègements de dette accordés se situent dans une fourchette comprise entre 1,1 et 1,4 milliard de dollars en VAN à la fin de 2005, soit entre 27 et 37 % du total des coûts de l’assistance totale fournie dans le cadre de l’Initiative PPTE attribuables à ces créanciers (tableau 6, et tableau 12 de l’annexe). Même sur la base du scénario le plus optimiste, cela représente moins de la moitié de l’allègement de la dette que devraient accorder les créanciers bilatéraux publics non membres du Club de Paris^{34, 35}.

³¹ Le Burundi, PPTE lui-même, a semble-t-il signé un accord avec l’Ouganda en octobre 2005 et accordé un allègement partiel de dette.

³² En octobre 2000, la Chine a annoncé qu’elle allait annuler 1,2 milliards de dollars de créances sur les pays africains au cours des deux années suivantes afin d’alléger le poids de leur dette. Toutefois, elle n’a conclu aucun accord avec plus d’un tiers de ses débiteurs jusqu’à présent, essentiellement en raison de l’absence de relations diplomatiques. En septembre 2005, les autorités chinoises ont indiqué que les PPTE qui ont établi des relations diplomatiques avec la Chine bénéficieront d’un allègement sur la totalité des dettes publiques sans intérêt ou à faible taux d’intérêt qui étaient en arriéré à la fin de 2004.

³³ Un autre élément qui complique l’estimation de l’allègement de la dette tient à la diversité des modalités retenues pour les allègements (rééchelonnement des flux, opérations de rachat de dettes, restructuration et annulation de la dette par exemple).

³⁴ Les estimations des services des institutions sont entachées d’une certaine incertitude étant donné qu’elles sont fondées sur des données d’informations partielles. L’incertitude est encore plus grande pour les cas individuels tels que la Chine (fourchette de 43 à 76 %), l’Inde (fourchette de 28 à 90 %), ou l’Arabie saoudite (fourchette de 21 à 56 %), ce qui souligne la nécessité d’obtenir des données plus détaillées.

³⁵ Les créanciers ne doivent normalement pas accorder d’allègement de dette avant que leurs débiteurs (PPTE) n’atteignent le point d’achèvement. Le montant estimatif des allègements consentis par les créanciers non membres du Club de Paris en proportion de l’assistance normalement fournie aux 19 pays ayant passé le point d’achèvement dans le cadre de l’Initiative se situe entre 32 et 44 % (tableau 12 de l’annexe, poste *Pour mémoire*).

39. **Dans un cas, un créancier bilatéral a engagé une action en justice contre un PPTE.** En 2004, la Libye a indiqué qu'elle ne participerait pas à l'Initiative PPTE. Plus récemment, les autorités libyennes ont engagé une action contre l'État du Nicaragua (voir encadré 4). C'est un fait nouveau important, que les services des institutions suivent de près.

40. **Les services des deux institutions poursuivront leurs efforts pour obtenir et transmettre les données d'information communiquées par les créanciers non membres du Club de Paris et les débiteurs PPTE et leur fournir l'assistance technique nécessaire le cas échéant.** Malgré le faible taux de réponses, les services des institutions concernées prévoient de poursuivre les contacts avec les deux groupes et de comparer les données d'information reçues afin d'affiner leur estimation des allègements de dettes accordés. Ils informeront aussi les créanciers non membres du Club de Paris, qu'ils aient ou non accordé des allègements de dette aux conditions de l'Initiative PPTE, et ils continueront de partager avec les créanciers et les débiteurs des notes techniques sur la méthodologie de l'Initiative. Les services des institutions concernées dissémineront aussi plus largement sur les sites Web de l'IDA et du FMI les informations sur les allègements accordés. À cet égard, ils pourraient préparer à l'intention des Conseils une note à publier à l'extérieur, qui ferait le point sur les progrès de chaque créancier en matière d'allègement de la dette en faveur des PPTE ou l'absence de progrès dans ce domaine.

Encadré 4. Nicaragua — Obtenir des créanciers publics non membres du Club de Paris un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE

Le Nicaragua s'efforce d'obtenir un allègement de dette auprès de tous ses créanciers publics non membres du Club de Paris. Il a 23 créanciers qui n'appartiennent pas au Club de Paris, soit plus du double du nombre moyen de créanciers des PPTE (10), et il espère alléger de 40 % au moins les dettes contractées auprès de ce groupe de créanciers, contre une moyenne de 9 % pour les autres PPTE.

Malgré des efforts persistants, le Nicaragua n'a obtenu qu'un succès limité dans son entreprise. Deux ans et demi après avoir atteint le point d'achèvement, il n'a pu signer d'accords qu'avec 12 de ses créanciers non membres du Club de Paris, accords qui représentent moins de 40 % de l'allègement total espéré de ces créanciers. Bien qu'aucun PPTE n'ait signé à ce jour autant d'accords avec les créanciers non membres du Club de Paris, il faut que le Nicaragua puisse conclure des accords avec encore 11 de ses créanciers. Certaines des difficultés auxquelles il est confronté dans cette entreprise sont détaillées ci-dessous.

Certains créanciers refusent de participer pleinement à l'Initiative PPTE et un créancier a même décidé d'intenter une action en justice. Le Nicaragua n'a pas pu conclure d'accord avec certains créanciers qui ont explicitement indiqué qu'ils n'étaient pas disposés à accorder un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE — la Chine, L'Iran, la Libye et Taiwan Province de Chine. La Chine n'a pas accordé sa part d'allègement de la dette au motif qu'elle ne maintient pas de relations diplomatiques avec le Nicaragua. La Libye a intenté une action en justice contre l'État du Nicaragua. En raison des retards mis à conclure un accord avec Taiwan Province de Chine — et durant tout ce temps, le Nicaragua a continué à servir sa dette —, la VAN et l'encours de sa dette sont devenus plus faibles que l'allègement de dette attendu.

La méthodologie de l'Initiative PPTE est mal comprise, ce qui a compliqué les démarches pour parvenir à des solutions convenables pour les parties concernées. Les principes du partage de la charge et de la comparabilité du traitement, ainsi que la méthodologie utilisée pour déterminer le montant de l'allègement accordé, ne sont pas bien compris par les parties concernées. C'est la raison pour laquelle il n'y a toujours pas d'accord avec le Costa Rica, la République de Serbie et l'Algérie. Les services des institutions concernées se sont efforcés d'aider les débiteurs et les créanciers, à leur demande, à se familiariser avec la méthodologie de l'Initiative PPTE.

Les contraintes juridiques et institutionnelles ont entravé le processus d'allègement des dettes. Par exemple, l'Équateur et le Venezuela ont indiqué que certaines restrictions juridiques les empêchaient d'accorder un allègement de la dette. De même, la Pologne a fait savoir qu'il lui fallait obtenir l'assentiment formel du Cabinet. Si la Bulgarie et l'Inde ont annulé la dette souveraine du Nicaragua, elles ont indiqué que l'État n'est pas autorisé à alléger la dette liée à des créances d'entreprises publiques.

Les allègements de dettes de PPTE envers d'autres PPTE nécessitent parfois l'assistance d'autres créanciers et bailleurs de fonds. Le Honduras, PPTE lui-même, a annoncé qu'il était disposé à consentir des allègements de dettes au titre de l'Initiative PPTE, mais il n'a pas encore honoré sa promesse. Le coût de l'allègement de la dette que le Honduras doit accorder représente 17 % des allègements qu'il doit normalement obtenir de ses créanciers. Les autorités honduriennes prévoient donc d'approcher aussi bien leurs créanciers bilatéraux pour tenter de procéder à des opérations de conversions de créances, que les bailleurs de fonds pour obtenir des dons.

**E. Participation des créanciers commerciaux à l'Initiative PPTE
et actions en justice intentées par des créanciers commerciaux à l'encontre des PPTE**

41. **La part de l'allègement de la dette accordée par les créanciers commerciaux aux PPTE ne cesse d'augmenter.** Les créanciers commerciaux représentent désormais environ 4 % du coût total de l'allègement de la dette accordé au titre de l'Initiative PPTE aux 29 pays qui ont passé le point de décision. Leur part dans l'allègement de la dette a plus que doublé depuis le milieu de 2005, essentiellement parce que la République du Congo a atteint le point de décision. Si la part de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE que doivent accorder les créanciers commerciaux est faible par rapport à celle des autres groupes de créanciers, elle varie selon les cas d'un montant nul (pour le Burkina Faso, la Gambie, la Mauritanie et Sao Tomé-et-Principe) à 35 % (pour la République du Congo). Elle devrait augmenter encore si les pays non encore parvenus au point de décision qui ont une lourde dette commerciale s'engagent dans le processus de l'Initiative PPTE (tels que la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Soudan, dont les parts de la dette commerciale dans l'endettement total sont respectivement à 21, 21 et 13 %).

Tableau 8. Créanciers non membres du Club de Paris
qui ont accordé un allègement de dette à des PPTE,
et montant de l'aide fournie

Creditor Country	Cost of HIPC Initiative Debt Relief		Range of HIPC Initiative Debt Relief Delivered 1/	
	NPV Terms (US\$ millions)	Percent of Total Cost	NPV Terms (US\$ millions)	Percent of Cost of HIPC Initiative Debt Relief
Total Debt relief to the 29 HIPC's	3821	100	1022 — 1411	27 — 37
<i>Countries that have delivered debt relief</i>	2045	54	1022 — 1411	50 — 69
Brazil	8	0	6	77
Bulgaria	107	3	20 — 95	19 — 89
Burundi	1	0	0 — 0	0 — 12
China	345	9	149 — 261	43 — 76
Czech Republic	7	0	7	100
Egypt	12	0	4	31
Guatemala	445	12	439	99
Hungary	17	0	12	71
India	37	1	10 — 33	28 — 90
Jamaica 2/	0	0	0	100
Kuwait	370	10	190 — 264	51 — 71
Libya	275	7	25 — 44	9 — 16
Mexico	63	2	51	81
People's Democratic Republic of Korea	4	0	0 —	0 —
Poland	19	1	6	30
Republic of Korea	7	0	7	100
Romania	42	1	6	14
Rwanda	1	0	0 — 1	0 — 75
Saudi Arabia	242	6	51 — 135	21 — 56
Slovak Republic	33	1	33	100
South Africa	5	0	5	100
Tanzania	4	0	3	65
Trinidad and Tobago	1	0	1	100
Others 3/	1	0	0 — 1	0 — 100
<i>Others that have not delivered debt relief</i>	1776	46	0	0

1/The lower bound includes debt relief only when debtors consider that relief has been delivered in full on HIPC Initiative terms; partial debt relief is excluded. The upper bound assumes full debt relief even when debtors assessed that partial debt relief has been provided.

2/ The amount is smaller than US\$0.5 million.

3/ Include Ecuador and Uruguay.

[Titres des colonnes]

Pays créanciers	Coût de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE		Fourchette des allègements de dettes accordés au titre de l'Initiative PPTE 1/	
	En VAN (millions de dollars)	En pourcentage du coût total	En VAN (millions de dollars)	En pourcentage du coût de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE
Total des allègements de dette en faveur des 29 PPTE				

Pays qui ont accordé des allègements de dette

Brésil
Bulgarie
Burundi
Chine
République Tchèque
Égypte
Guatemala
Hongrie
Inde
Jamaïque 2/
Koweït
Libye
Mexique
République populaire démocratique de Corée
Pologne
République de Corée
Roumanie

Rwanda
 Arabie saoudite
 République slovaque
 Afrique du Sud
 Tanzanie
 Trinité-et-Tobago
Autres pays 3/

1/La limite inférieure inclus l'allègement de dette seulement lorsque les débiteurs considèrent qu'il a été accordé en totalité aux conditions de l'Initiative PPTE ; les allègements partiels sont exclus. La limite supérieure suppose un allègement de dette total, même lorsque les débiteurs estiment que l'allègement obtenu est partiel.

2/ Le montant est inférieur à 0,5 million de dollars.

3/ Inclut l'Équateur et l'Uruguay.

42. Très peu de créanciers commerciaux ont accordé leur part d'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE (tableau 6). D'après une récente enquête conduite par les services de l'IDA et du FMI, certains créanciers commerciaux n'ont accordé un allègement de dette que dans trois cas (sur la dette due par la République démocratique du Congo, le Guyana et Madagascar)³⁶. Cet allègement de dette ne représente que 5,5 % de l'aide totale que les créanciers commerciaux devaient fournir dans le cadre de l'Initiative PPTE aux 29 PPTE qui ont passé le point de décision³⁷. Dans le cas du Guyana, un créancier commercial a renoncé à poursuivre l'État et lui a accordé un allègement de dette sous la pression des autorités nationales et de plusieurs organisations non gouvernementales. Un fournisseur a consenti un allègement partiel de dette en faveur de Madagascar. Des conditions concessionnelles ont été accordées lors de la restructuration de certains prêts consentis aux conditions du marché à la République démocratique du Congo.

43. De nombreux PPTE ont utilisé le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA pour réduire leur dette à l'égard des créanciers commerciaux. Ce fonds octroie des dons aux pays qui remplissent les conditions voulues pour préparer et exécuter des opérations de rachat de dettes (voir encadré 5). Depuis 1989, il a fourni pour ces opérations un concours financier et technique à 13 des 19 pays qui ont maintenant passé le point d'achèvement, à trois des 10 pays qui se trouvent actuellement au stade intérimaire et à deux des 11 pays non parvenus au point de décision³⁸. Les créanciers sont désormais tenus d'accepter pour ces opérations une décote d'un montant au moins égal à l'effet combiné d'un allègement de dette traditionnel et de l'allègement au titre de l'Initiative PPTE. Le Mozambique et le Nicaragua utilisent actuellement les dons octroyés par le Fonds de désendettement au titre de la préparation des opérations de rachats de dette pour financer les conseils financiers et juridiques dont ils ont besoin pour ces opérations éventuelles. En août 2005, le Conseil de l'IDA a approuvé l'octroi d'un tel don en faveur de la République démocratique du Congo.

³⁶ L'enquête a été envoyée aux 29 pays qui ont atteint le point de décision. Vingt-quatre ont répondu (soit un taux de réponse de 83 %). L'enquête n'a pas été envoyée aux PPTE qui n'ont pas encore atteint le point de décision.

³⁷ Cet allègement n'inclut pas la réduction de la dette obtenue dans le cadre de rachats de dette financés par le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA, qui sera étudiée dans le paragraphe qui suit.

³⁸ Le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA a permis d'éteindre approximativement 3,8 milliards de dollars de créances commerciales extérieures (principal seulement) dues par les PPTE.

44. **Un nombre croissant de créanciers commerciaux et de fonds vautours engagent des actions en justice contre les PPTE** (tableau 7 et tableau 13 de l'annexe). Onze des 24 pays qui ont répondu à l'enquête des services des institutions concernées ont indiqué qu'ils avaient fait l'objet d'actions en justice, intentées par 44 créanciers au total. Trois des poursuites judiciaires signalées ont été engagées depuis l'enquête de mi-2005. Les PPTE qui font l'objet des plus nombreuses poursuites sont la République démocratique du Congo, le Guyana et l'Ouganda, avec respectivement huit, sept et six actions en justice. Les créanciers qui ont engagé des poursuites sont basés dans tous les pays du monde, mais les plus fortes concentrations sont observées au Royaume-Uni, aux îles Vierges britanniques et aux États-Unis (où se trouvent respectivement six, six et cinq de ces créanciers). Les plaintes contre les PPTE ont été déposées essentiellement à Londres, Paris et New York (respectivement neuf, sept et six actions en justice). Quinze autres procès sont intentés devant des tribunaux locaux des PPTE.

45. **Les créanciers qui ont intenté des actions en justice ont généralement gagné leur procès contre les PPTE.** Sur les 44 actions en justice, des jugements en faveur de 26 créanciers ont été prononcés contre sept PPTE (Cameroun, République démocratique du Congo, République du Congo, Nicaragua, Sierra Leone, Ouganda et Zambie) et les réparations obtenues par les créanciers portent sur un milliard de dollars environ. La Sierra Leone, l'Ouganda et la Zambie ont déjà payé un montant global de 30 millions de dollars à certains des créanciers qui les ont poursuivis, en particulier dans le cadre de règlements amiables³⁹. Les services des institutions concernées n'ignorent pas que des procédures internationales d'arbitrage commercial ont été engagées à l'encontre de quatre PPTE (Cameroun, République démocratique du Congo, République du Congo et Sao Tomé-et-Príncipe). Dans le cas de la République démocratique du Congo, les créanciers ont obtenu au moins cinq jugements exécutoires contre l'État et cherchent à les faire appliquer dans diverses juridictions. Quatorze actions en justice (contre le Cameroun, le Guyana, le Honduras, la Sierra Leone et la Zambie) sont encore en instance.

Encadré 5. Le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA

Le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA a été créé dans le contexte de la crise de la dette des années 80 en tant qu'instrument permettant de réduire le stock de la dette extérieure contractée par des pays exclusivement IDA auprès de créanciers commerciaux. Depuis sa création en 1989, ce fonds a joué un rôle important en ce qu'il a permis d'éteindre la dette commerciale extérieure de pays à faible revenu dont le poids de la dette était tel qu'il entravait la croissance économique et la lutte contre la pauvreté.

Ce Fonds de désendettement fournit des financements à titre gracieux aux pays qui remplissent les conditions voulues pour leur permettre de racheter à une forte décote les dettes contractées auprès de créanciers commerciaux. Dans bien des cas, il est plus économique pour les pays de régler les arriérés dus aux créanciers commerciaux que de supporter des frais de justice élevés ou de verser des intérêts de pénalisation exigés par les tribunaux.

Le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA a initialement reçu une dotation de

³⁹ L'Éthiopie a aussi opté pour un règlement amiable avec un créancier, mais elle n'a pas encore pas payé.

100 millions de dollars provenant d'un transfert opéré sur le revenu net de la BIRD pour l'exercice 89. Il a ensuite été réalimenté par des transferts de 100 millions de dollars opérés sur le résultat net de la BIRD lors des exercices 93 et 95 et un transfert de 50 millions de dollars sur le revenu net de la BIRD pour l'exercice 04. L'IDA est chargée d'administrer ce fonds, dont les financements sont attribués à titre gracieux aux pays membres bénéficiaires pour faciliter au maximum les opérations de réduction de la dette qui peuvent être négociées.

Les dettes prises en ligne de compte incluent les dettes commerciales à moyen et long termes qui sont contractées par des entités publiques à l'égard de créanciers extérieurs et qui ne sont pas couvertes par une garantie ou un privilège ; ainsi que les dettes à court terme de type similaire en arriérés depuis un certain laps de temps, lorsque l'existence de cette dette risque de compromettre l'accès du pays au crédit à des conditions raisonnables. La réduction de la dette s'effectue le plus souvent par des rachats assortis d'une décote substantielle.

Selon les directives actuelles, tous les pays exclusivement IDA lourdement endettés peuvent bénéficier du Fonds de désendettement à condition : i) qu'ils puissent faire état d'un bilan satisfaisant dans la conduite d'un programme d'ajustement à moyen terme, et que ii) que le gouvernement applique pour la gestion de la dette une stratégie satisfaisante qui vise à traiter l'ensemble de la dette commerciale, qui permette d'obtenir des créanciers bilatéraux publics un allègement substantiel de la dette, et qui améliore les perspectives de croissance et de développement du pays. Le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA a été créé avant l'Initiative PPTE, mais toutes les opérations effectuées à ce jour avec le concours de cet instrument sauf trois concernent des PPTE actuels (les exceptions sont le Yémen, le Viet Nam et l'Albanie).

Depuis sa création, le fonds de désendettement a soutenu 22 opérations dans 21 pays exclusivement IDA. Ces opérations ont permis d'éteindre 4,5 milliards de dollars de dettes commerciales (principal uniquement) et plus de 3,5 milliards de dollars d'arriérés d'intérêts et de pénalités associés à ces dettes. Pour arriver à ce résultat, quelque 637 millions de dollars ont été utilisés. Ces ressources étaient constituées par des transferts nets opérés sur le revenu net de la BIRD (218 millions de dollars), des financements de bailleurs de fonds (207 millions de dollars), et un montant de 212 millions à peu près de dollars provenant des ressources des pays concernés, de crédits de l'IDA et de concours financiers du FMI.

Tableau 9. Initiative PPTE renforcée :
Participation des créanciers commerciaux et actions en justice, par pays
Situation à la fin de 2005 1/

	Commercial Creditor Participation 2/			Commercial Creditor Lawsuits 2/				
	NPV of Debt with Commercial Creditors at the Decision Point	Expected Debt Relief under HIPC 3/	Delivery of Debt Relief 4/	Number of litigating Creditors	Claims of Litigating Creditors 5/		Court Awards 6/	
					(In millions of US dollars)	(In percent of GDP)	(In millions of US dollars)	(In percent of GDP)
I. Completion Point Countries (19)								
TOTAL	3102	688	9	27	762		390	
Benin	10	2	...	0				
Bolivia	24	8	0	0				
Burkina Faso	0	0	...	0				
Cameroon	891	81	...	5	347	2.0	53	0.3
Ethiopia	145	40	0	1	9	0.1	9	0.1
Ghana *	470	265				
Guyana 7/	62	25	4	7	47	6.0		
Honduras	55	3	0	1	1	0.0		
Madagascar	21	3	4	0				
Mali	8	3	0	0				
Mauritania	0	0	0	0				
Mozambique 8/	204	62	0	0				
Nicaragua	976	71	0	4	276	5.5	276	5.5
Niger *	5	3				
Rwanda	1	1	...	0				
Senegal	4	1	0	0				
Tanzania	132	78	...	0				
Uganda	56	15	0	6	36	0.4	30	0.3
Zambia	41	28	0	3	46	0.6	23	0.3
II. Decision Point Countries (10)								
TOTAL	3815	844	72	19	1101		629	
Burundi	6	5	...	0				
Chad *	6	2	...	0				
Congo, Dem. Rep. of	308	175	72	2	162	2.3	162	2.3
Congo, Rep. of	3329	590	0	7	900	15.3	453	7.7
Gambia, The *	0	0				
Guinea *	10	3				
Guinea-Bissau	1	1	...	0				
Malawi	53	23	0	0				
São Tomé and Príncipe	0	0	0	1	9	12.7		
Sierra Leone	101	45	0	9	31	2.6	14	1.2
HIPC countries (I + II)	6917	1532	81	46	1863		1018	

Source: Survey on Commercial Creditor Participation and Creditor Lawsuits against HIPCs. The survey was responded by 24 countries out of 29 HIPCs.

1/ Countries that did not response the survey are shown with an asterisk.

2/ No response or insufficient information are shown with three dots.

3/ At the Decision Point.

4/ As reported by the authorities of HIPCs.

5/ Commercial creditors lawsuits against HIPCs are reported without assessing the merits of these disputes.

6/ Some litigations are pending or in arbitration.

7/ A supplier provided its share of debt relief under HIPC plus additional assistance in the amount of \$18.6 million.

8/ Total commercial debt is nominal debt at the decision point as commercial debt in NPV terms was not available.

[Ligne 1]

Participation des créanciers commerciaux 2/

Poursuites engagées par les créanciers commerciaux 2/

[Ligne 2] VAN de la dette auprès des créanciers commerciaux au point de décision ; Allègement de la dette prévu dans le cadre de l'Initiative PPTE 3/ ; Octroi de l'allègement de dette 4/ ; Nombre de créanciers ayant engagé une action en justice ; Créances en litige 5/ ; Dommages et intérêts accordés par les tribunaux 6/

[Ligne 3] (En millions de dollars, en VAN 2005) ; En unités ; (En millions de dollars) ; (En % du PIB) ; (En millions de dollars) ; (En % du PIB)

[Colonne 1]

I. Pays parvenus au point d'achèvement (19)

TOTAL
Bénin
Bolivie
Burkina Faso
Cameroun
Éthiopie
Ghana*
Guyana 7/
Honduras
Madagascar
Mali
Mauritanie
Mozambique 8/
Nicaragua
Niger*
Rwanda
Sénégal
Tanzanie
Ouganda
Zambie

II. Pays parvenus au point de décision (10)

TOTAL
Burundi
Tchad*
Congo, République démocratique du
Congo, République du
Gambie, République de*
Guinée
Guinée-Bissau
Malawi
Sao Tomé-et-Principe
Sierra Leone

Pays PPTE (I + II)

Source : Enquête sur la participation des créanciers commerciaux et les actions en justice contre les PPTE. Vingt-quatre PPTE sur 29 ont répondu à cette enquête.

1/ Les pays qui n'ont pas répondu à l'enquête sont marqués d'un astérisque.

2/ L'absence de réponse ou les informations insuffisantes sont signalées par trois points.

3/ Au point de décision.

4/ Selon les indications données par les autorités des PPPTE.

5/ Les poursuites judiciaires des créanciers commerciaux contre les PPTE sont notées, mais aucun jugement n'est porté sur le bien-fondé de ces différends.

6/ Certaines poursuites sont en suspens, ou une procédure d'arbitrage est engagée.

7/ Un fournisseur a accordé sa part d'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE, plus une aide supplémentaire d'un montant de 18,6 millions de dollars.

8/ La dette commerciale totale désigne la dette nominale au point de décision étant donné que le montant de la dette commerciale en VAN n'est pas disponible.

46. Les actions en justice peuvent se solder par des coûts financiers et économiques importants pour les PPTE (tableau 7). La somme totale des créances qui, selon les indications données, font l'objet d'une action en justice s'élève à peu près à 1,9 milliard de dollars, soit un montant supérieur de 22 % environ au montant de l'allègement de dette accordé par les créanciers commerciaux au titre de l'Initiative PPTE. Les poursuites engagées contre le

Cameroun et le Nicaragua par exemple ont débouché sur des dommages-intérêts représentant respectivement plus de la moitié et quatre fois les allègements de dette qui auraient dû être consentis par les créanciers commerciaux à ces pays. Les créances qui donnent lieu à des poursuites judiciaires pourraient représenter un pourcentage important du PIB des PPTE, comme le montrent les cas de la République du Congo et de Sao Tomé-et-Príncipe, dont les dettes faisant l'objet d'une action en justice représentent respectivement à peu près 15 % et 13 % du PIB de ces pays.

47. **La faible participation des créanciers commerciaux pourrait restreindre en partie l'accès des PPTE aux opérations d'allègement de la dette du FMI.** Les seuils minimum en matière d'assurances de financement ont été établis par le FMI pour promouvoir un partage équitable de coûts de l'allègement de la dette et encourager les PPTE à approcher rapidement leurs créanciers⁴⁰. Les PPTE qui ont une dette substantielle à l'égard des créanciers commerciaux (tels que la République du Congo, la Côte d'Ivoire, ou le Libéria) pourraient avoir des difficultés à obtenir les assurances de financement requises pour obtenir un allègement intérimaire auprès de créanciers tels que le FMI. À la fin du mois de juillet 2006, le FMI n'a pas reçu d'assurances de financement suffisantes pour commencer à accorder une aide intérimaire à la République du Congo, qui avait atteint le point de décision en avril 2006.

48. **Le faible niveau des allègements de dette accordés par les créanciers commerciaux soulève aussi le problème du « passager clandestin ».** Le paiement de la dette commerciale à des conditions plus favorables que celles consenties par la plupart des créanciers bilatéraux et multilatéraux place en porte-à-faux l'objectif de l'Initiative PPTE relatif au partage équitable de la charge entre les créanciers⁴¹. Il empêche aussi les PPTE de consacrer la totalité des ressources libérées par les allègements de dette à la lutte contre la pauvreté comme prévu à l'origine.

49. **À l'heure actuelle, l'IDA et le FMI ne disposent que de moyens restreints pour encourager les créanciers commerciaux à participer à l'Initiative PPTE.** Comme on l'a mentionné plus haut, l'Initiative PPTE n'est pas juridiquement contraignante pour les autres créanciers. En outre, conformément à leurs politiques et Statuts respectifs, les deux institutions sont tenues d'agir de façon neutre et impartiale dans les différends qui opposent des pays membres⁴². Les deux Conseils ont examiné une proposition concernant la création et la gestion

⁴⁰ Selon les dispositions concernant ces seuils, des assurances de financement doivent être fournies par les créanciers qui détiennent 70 % de la dette susceptible d'être prise en considération pour que le FMI accorde une aide intérimaire à un PPTE qui a atteint le point de décision (et 80 % pour qu'il accorde le reste de l'allègement dû au titre de l'Initiative PPTE lorsqu'un pays atteint le point d'achèvement).

⁴¹ Le problème du « passager clandestin » dans ce cas n'est pas lié aux nouveaux emprunts (comme on l'a vu au paragraphe 22), mais au défaut de participation de certains créanciers à l'Initiative PPTE et au fait qu'ils demandent à leurs débiteurs PPTE d'effectuer les paiements au titre du service de la dette, ou de verser les indemnités accordées par les tribunaux. Ce comportement de « passager clandestin » sort du champ des politiques de l'IDA mentionnées au paragraphe 22.

⁴² « The Role of the IMF in the Settlement of Disputes Between Members Relating to External Financial Obligations » (SM/84/99), et le Procès-verbal des délibérations des Administrateurs sur ce document SM/84/99 (EBM/84/99). Dans le cas de la Banque, les principes de neutralité et d'impartialité sont énoncés dans la Directive OP7.40.

d'un fonds fiduciaire financé par les bailleurs de fonds pour aider les PPTE à obtenir des conseils juridiques s'ils sont poursuivis en justice par un créancier, mais la proposition n'a pas été retenue⁴³. Les Conseils ont invité les services des institutions concernées à continuer d'exercer des pressions morales tout en restant neutres dans les différends⁴⁴.

50. Les services des institutions concernées continueront d'exercer des pressions morales, mais un soutien plus important de la communauté internationale sera nécessaire pour encourager les créanciers à participer à l'Initiative et atténuer le problème du « passager clandestin »⁴⁵. Les services des institutions concernées continueront de suivre la situation et de dissuader les pays de contracter des emprunts non concessionnels dans le contexte des activités de surveillance et des programmes, afin de limiter le problème du « passager clandestin ». Ils feront de nouveaux efforts pour sensibiliser le public, en particulier dans le cadre de leurs contacts avec les ONG, aux problèmes et aux coûts qu'impliquent les actions en justice à l'encontre des PPTE en recueillant et en transmettant, à l'occasion des rapports annuels sur la mise en œuvre de l'Initiative, les données sur les poursuites, sur ceux qui les engagent et sur les règlements/dommages-intérêts versés par les PPTE.

IV. CONCLUSIONS

51. En conclusion, la mise en œuvre de l'Initiative PPTE et de l'IADM a bien avancé. Près des trois quarts des pays identifiés comme susceptibles de bénéficier de l'Initiative PPTE ont déjà atteint le point de décision et près de la moitié de cet effectif a atteint le point d'achèvement. Les allègements de dette accordés dans le cadre de l'Initiative PPTE et de l'IADM à ces pays devraient leur permettre de réduire de 90 % environ le stock de leur dette. Grâce aux allègements consentis, le service de la dette a diminué de 2 % du PIB à peu près entre 1999 et 2005, et il devrait baisser encore sur le moyen terme avec les allègements de dette accordés dans le cadre de l'IADM. Dans le même temps, les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté dans ces pays ont progressé de façon substantielle et leur montant est maintenant cinq fois plus élevé que les paiements au titre du service de la dette. Enfin, la conditionnalité attachée à l'octroi d'un allègement de dette dans le cadre des deux initiatives encouragent les pays à engager des réformes dans les domaines de la gestion de la dette et des finances publiques, encore que des efforts plus importants doivent être faits sur ces deux plans pour empêcher l'endettement d'atteindre à nouveau des proportions excessives, et s'assurer que les économies réalisées sur le service de la dette sont ciblées et utilisées de manière efficace.

52. Il reste toutefois des problèmes difficiles à résoudre pour aider les pays intérimaires et les pays non parvenus au point de décision à passer par le processus de

⁴³ « Enhanced HIPC Initiative—Creditor Participation Issues », mars 2003, IDA/SecM2003-0092, SM/03/82.

⁴⁴ « Enhanced HIPC Initiative—Status of Implementation, » septembre 2002, IDA (IDA/SecM2002-0467), et IMF (SM/02/94) Annex III.

⁴⁵ Par exemple, les pays membres pourraient envisager d'adopter des lois qui protègent les PPTE contre les poursuites judiciaires ou la saisie des actifs dans leur juridiction à la suite d'un procès. Mais il sera peut-être difficile d'obtenir le soutien nécessaire pour des réformes juridiques de ce genre, en particulier si elles peuvent avoir une incidence plus générale sur les relations entre créanciers et débiteurs dans le cadre de l'appareil législatif d'un pays. Voir aussi « Enhanced HIPC Initiative—Creditor Participation Issues », 8 avril 2003.

l'Initiative PPTE et encourager les créanciers à participer à l'Initiative PPTE. La moitié des PPTE qui se trouvent dans la période intérimaire rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre de leurs programmes macroéconomiques et il leur faudra davantage de temps pour parvenir au point d'achèvement. De même, plusieurs pays non parvenus au point de décision devront faire de plus amples efforts pour atteindre le point de décision. Les services des institutions concernées sont prêts à aider ces pays à suivre les jalons de l'Initiative PPTE et à obtenir les allègements de dette dont ils ont besoin. Toutefois, les allègements de dette consentis en particulier par les créanciers publics bilatéraux non membres du Club de Paris et les créanciers commerciaux restent limités et certains de ces créanciers ont même intenté des actions en justice. Les services des institutions concernées poursuivent leurs efforts pour encourager les créanciers publics bilatéraux non membres du Club de Paris et les créanciers commerciaux à participer à l'Initiative, notamment en exerçant des pressions morales, et ils continueront de le faire et de tenir les Conseils informés des progrès réalisés dans ce domaine.

Annexe I : Couverture géographique, sources des données et hypothèses retenues pour l'estimation des coûts de l'Initiative PPTE et de l'IADM

Couverture géographique

- L'analyse des coûts pour les pays parvenus au point de décision est basée sur 29 PPTE : le Bénin, la Bolivie, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la République du Congo, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guyana, le Honduras, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Nicaragua, le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tomé-et-Príncipe, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie.
- L'analyse des coûts pour les pays qui n'ont pas atteint le point de décision est basée sur 11 PPTE : la République centrafricaine, les Comores, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, Haïti, la République kirghize, le Libéria, le Népal, la Somalie, le Soudan, le Togo.

Sources de données

- Les estimations des services de la Banque et du FMI sont basées sur les documents concernant le point de décision et le point d'achèvement de l'Initiative PPTE renforcée pour les 29 pays qui ont passé le point de décision, ainsi que sur les documents préliminaires ou les estimations présentées dans « Initiative pour les pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) — Liste limitative de pays satisfaisants aux critères de revenu et d'endettement à la fin 2004 »⁴⁶ pour les 11 PPTE qui n'ont pas atteint le point de décision.

Hypothèse retenues pour l'estimation des coûts de l'Initiative PPTE et de l'IADM

- Le calcul des coûts totaux inclut les coûts liés à l'Initiative PPTE initiale/Initiative renforcée et à l'IADM, et notamment l'assistance déjà fournie.
- Les estimations de coûts pour l'Initiative PPTE sont basées sur les données de la dette après utilisation totale des mécanismes classiques d'allègement de la dette.
- Le taux de change du DTS en dollar utilisé pour les calculs est le taux de change en vigueur à la date de l'octroi de l'allègement de la dette et, pour les pays qui n'avaient pas encore bénéficié de l'allègement, c'est le taux de change en vigueur le 1^{er} juillet 2006 qui a été retenu.

Actualisation des estimations de coûts en valeur actuelle nette

- Le coût en valeur actuelle nette de l'assistance fournie au titre de l'Initiative PPTE a été ajusté chaque année après l'année du point de décision sur la base du taux d'intérêt moyen applicable à l'allègement de la dette. Ce taux a été estimé à 4,4 % et il correspond au taux

⁴⁶ Voir IDA/R2006-0041/2 et EBS/06/35.

d'intérêt implicite à long terme des monnaies qui composent le panier du DTS pendant la période 2003-2005, calculé comme la moyenne du taux d'intérêt commercial de référence (TICR) à 6 mois pendant cette période, pondéré par la part relative des monnaies dans le panier du DTS. Ce même taux a été utilisé pour calculer l'allègement de la dette en valeur actuelle nette au titre de l'IADM à la fin de 2005.

Annexe II: Initiative PPTE renforcée : Avancement de la mise en œuvre dans les pays dont l'évaluation a conclu qu'ils répondaient aux critères de revenu et d'endettement à la fin de 2004 et qui pourraient bénéficier de l'Initiative PPTE (pays non parvenus au point de décision)

(À la fin de juillet 2006)

République centrafricaine

Évolution politique récente : Depuis les élections de mai 2005, la situation politique est généralement calme, mais des tensions persistent, en partie en raison des difficultés budgétaires du pays. L'instabilité récente des pays voisins (Tchad et Soudan) suscite des problèmes d'insécurité aux frontières.

État d'avancement du DSRP : La préparation du DSRP définitif a repris, et il devrait être achevé en 2006 ou au début de 2007. Une note consultative conjointe a été élaborée et présentée au Conseil de l'IDA en janvier 2001. L'IDA a fourni une assistance technique pour fournir au Gouvernement de la République centrafricaine des conseils sur la finalisation du DSRP. Le DSRP final devrait être achevé au cours de l'exercice 07.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le premier programme soutenu par le mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit (EPCA) a été approuvé en juillet 2004. L'examen de ce programme a été achevé en janvier 2006, et un second programme soutenu par l'EPCA a été adopté. Si le bilan du pays dans le cadre de ce programme est satisfaisant et si un accord est conclu pour liquider les arriérés à l'égard des créanciers multilatéraux, un programme FRPC pourrait être en place d'ici le mois de décembre 2006. L'économie continue de se redresser et le PIB devrait progresser de 3 % en 2006 grâce au dynamisme des secteurs minier et tertiaire. En mai 2006, l'inflation s'est accélérée pour atteindre 6,6 % en taux annuel à cause de la répercussion importante de la hausse des prix administrés des produits pétroliers à la fin de 2005 et du niveau plus élevé que prévu des prix des denrées alimentaires. Les rentrées budgétaires ont été importantes, mais le dépassement des dépenses a continué.

Point de décision : Le pays devrait atteindre le point de décision vers le milieu de 2007.

Comores

Évolution politique récente : La situation politique et les relations entre les îles se sont nettement améliorées après les élections présidentielles de mai 2006. Le nouveau Président, Ahmed Sambi, a été élu avec un soutien important lors du premier transfert démocratique du pouvoir en plus d'une décennie.

État d'avancement du DSRP : Un DSRP intérimaire a été transmis à l'IDA et au FMI et présenté aux Conseils en même temps qu'une note consultative conjointe le 16 mai 2006.

Comme l'indique la note consultative, le DSRP intérimaire et le plan d'action qui l'accompagne sont plus détaillés qu'on ne pourrait l'attendre habituellement, et ils contiennent la plupart des données requises pour un DSRP complet. La nouvelle administration a approuvé le DSRP intérimaire. Le DSRP complet ne sera sans doute pas achevé avant 2007.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Les Comores se sont engagées dans un programme suivi par le personnel du FMI (PSP) depuis le début de 2005. Ce programme a été prolongé jusqu'en juin 2006. Le troisième examen des services du FMI a été conduit en février 2006 et l'extension du PSP décidée à cette date. Les négociations relatives à un programme FRPC pourraient intervenir plus tard cette année pour qu'il puisse être soumis à l'approbation du Conseil avant la fin de l'année, encore qu'il reste des obstacles importants à lever : il faut en particulier dresser le bilan du pays en matière de mise en œuvre des politiques et liquider les arriérés à l'égard des créanciers multilatéraux. Si la stabilité macroéconomique s'est maintenue en 2005, la croissance s'est ralentie et les finances publiques se sont fortement dégradées dans la période précédant les élections présidentielles.

Point de décision : Si les Comores concluent un accord FRPC avant la fin de 2006, le point de décision pourrait être atteint vers le milieu de 2007.

Côte d'Ivoire

Évolution politique récente : En 2006, d'importants progrès ont été faits dans la voie de la paix. Le nouveau gouvernement de transition, qui comprend les rebelles qui contrôlent la moitié nord du pays, a réussi à maintenir une stabilité politique fragile. Il a commencé à mettre en œuvre une nouvelle feuille de route portant sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, le redéploiement de la fonction publique sur l'ensemble du territoire national, et la préparation des élections présidentielles d'ici au mois d'octobre 2006, comme le recommandaient le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'Union africaine.

État d'avancement du DSRP : Un DSRP intérimaire a été approuvé en mars 2002, mais le conflit a retardé l'achèvement du DSRP complet. Depuis mai 2005, un nouveau cadre institutionnel renforcé a été mis en place pour gérer le processus de la stratégie de réduction de la pauvreté. Un nouveau DSRP intérimaire sera préparé d'ici au début de 2007.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le dernier programme FRPC a été approuvé en mars 2002, mais il a calé plus tard dans l'année. Une mission envoyée sur place en 2006 a conclu un accord global au sujet d'un programme pouvant bénéficier du mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit (EPCA), et qui devrait être examiné par le Conseil à la fin d'août 2006. La mise en œuvre satisfaisante des politiques soutenues par l'EPCA pourrait déboucher sur un nouveau programme FRPC. La tenue de l'économie reste bonne grâce à la très forte augmentation de la production de pétrole, ainsi qu'à la très bonne performance du pays à l'exportation et au dynamisme du secteur informel. Le taux de croissance est estimé à 1,8 % en 2005 et il devrait se maintenir à ce niveau pour 2006. En 2005, la situation budgétaire est restée difficile car les dépassements de dépenses ont été financés par l'accumulation d'arriérés à l'égard de l'extérieur. Le premier trimestre 2006 fait apparaître une

légère amélioration dans la maîtrise des dépenses, ce qui permet de réduire le montant des arriérés de paiements intérieurs.

Point de décision : Le point de décision devrait être atteint au milieu de 2007.

Érythrée

Évolution politique récente : Les relations diplomatiques entre l'Érythrée et le Soudan se sont améliorées, passant au niveau d'échanges d'ambassadeurs en juin 2006, après une série de réunions entre des délégations gouvernementales de haut niveau des deux côtés. Cette amélioration des relations sera probablement suivie par la normalisation des relations commerciales entre les deux pays. Par contre, plusieurs séries de pourparlers entre les délégations érythréenne et éthiopienne en mai et juin 2006 n'ont pas donné de résultats nets.

État d'avancement du DSRP : Un DSRP intérimaire a été élaboré en juin 2003, mais il n'a pas encore été finalisé.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le Gouvernement examine actuellement la mise en œuvre d'un PSP avec le FMI. Le lancement en 2007 d'un programme soutenu par le mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit est dans l'ordre du possible, mais il est subordonné à la bonne exécution du PSP. Avec une inflation à deux chiffres et une croissance molle (un taux de 2 % est prévu pour 2006), la situation macroéconomique du pays demeure instable. Les déficits budgétaires importants se traduisent par une charge de la dette qui dépasse les limites tolérables, un taux d'inflation élevé, des contrôles administratifs généralisés et la diminution du soutien des bailleurs de fonds.

Point de décision : La date à laquelle le pays doit atteindre le point de décision est indéterminée.

Haïti

Évolution politique récente : Les élections présidentielles se sont déroulées en février 2006 et les élections parlementaires, au mois d'avril de la même année. Le Premier Ministre a été nommé et un nouveau gouvernement a été formé. Un gouvernement de coalition a été constitué, qui inclut des ministres issus des différents partis politiques. Le gouvernement de coalition a reçu l'approbation quasi-unanime du Parlement, ce qui laisse espérer que le pays engagera un programme de réforme ambitieux pour moderniser l'État et promouvoir l'investissement du secteur privé.

État d'avancement du DSRP : Les autorités ont terminé l'avant-projet d'un DSRP intérimaire. Ce document doit être présenté, avec une note consultative conjointe, aux Conseils de l'IDA et du FMI en octobre 2006. Les autorités se sont engagées à achever la mise au point d'un DSRP complet d'ici à la fin septembre 2007.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme FRPC a été approuvé en octobre 1996, mais son examen n'a jamais été terminé. Un nouveau programme FRPC est en préparation et il devrait être examiné par le Conseil du FMI en octobre 2006. En octobre 2005, le Conseil du FMI a approuvé un nouveau programme soutenu par le mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit (EPCA) (pour la période allant d'octobre 2005 à septembre 2006), à la suite d'un programme précédant soutenu par l'EPCA et approuvé en janvier 2005 (pour la période allant d'octobre 2004 à septembre 2005). Les résultats du programme EPCA devraient normalement être pris en compte pour l'évaluation du bilan de l'action du pays en vue d'un futur programme FRPC. Entre 2004 et 2006, Haïti a fait d'importants progrès dans la voie de la stabilité macroéconomique. L'économie s'est progressivement redressée après les chocs de 2004 (troubles politiques et graves inondations) et le taux de croissance annuel du PIB pour l'exercice 06 devrait s'établir à 2,5 %, contre 1,8 % pour l'exercice 05. La mise en œuvre des mesures de gouvernance structurelle et économique a aussi avancé.

Point de décision : La date du point de décision devrait se situer en octobre 2006.

République kirghize

Évolution politique récente : Le nouveau gouvernement est en place depuis mars 2005. Un passage éventuel au système parlementaire est à l'étude et il pourrait donner lieu à un referendum national fin 2006. Plusieurs partis et mouvements politiques ont organisé une vaste manifestation en avril 2006, exigeant que le Président honore ses promesses électorales et en particulier qu'il engage la lutte contre la corruption. Le Président a répondu en procédant à un important remaniement ministériel.

État d'avancement du DSRP : Un DSRP complet a été achevé et approuvé par les Conseils du FMI et de l'IDA en février 2003. En avril 2006, le deuxième rapport d'avancement annuel et la note consultative conjointe qui l'accompagne ont été soumis aux Conseils. Les autorités prévoient de présenter une deuxième stratégie nationale de réduction de la pauvreté à l'automne 2006 (rebaptisée Stratégie nationale de développement), qui prolongera la stratégie de réduction de la pauvreté jusqu'en 2010.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Les services du FMI prévoient que le programme FRPC, qui expire en 2008, sera mené à bonne fin. Le Conseil a achevé le deuxième examen prévu dans le cadre de ce programme en mai cette année selon la procédure du défaut d'opposition, et il est provisoirement prévu de présenter le troisième examen au Conseil plus tard dans l'année. Les autorités devraient solliciter un nouveau programme FRPC. Certains facteurs transitoires ajoutés à l'incertitude de la conjoncture économique induite par les événements politiques de mars se sont traduits par une contraction de la production de 0,6 % en 2005. L'activité économique s'est redressée au cours du premier semestre de 2006 et le PIB devrait progresser à un rythme de 5 % cette année. L'inflation devrait s'établir à 5,7 % d'ici à la fin de l'année. Dans le domaine budgétaire, il y a des progrès au niveau du recouvrement des impôts, mais le déficit parafiscal du secteur de l'électricité continue de peser lourdement sur l'économie. Le déficit du compte des transactions courantes s'est creusé au cours des 18 derniers mois malgré la forte augmentation des envois de fonds des travailleurs émigrés.

Point de décision : La République kirghize devrait atteindre le point de décision d'ici à la fin de 2006.

Libéria

Évolution politique récente : Le gouvernement de transition constitué à l'issue du conflit a organisé des élections, qui ont généralement été considérées comme libres et équitables. Le nouveau Président, entré en fonction le 16 janvier 2006, a exprimé le vif désir de travailler avec la communauté internationale pour remettre l'économie et les institutions sur les rails et il a approuvé le Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique (GEMAP), qui a permis d'améliorer sensiblement les rentrées budgétaires. Le Gouvernement a aussi élaboré un « Plan d'action de cent cinquante jours », qui identifie les actions prioritaires des cent cinquante premiers jours de son mandat.

État d'avancement du DSRP : Le ministère du Plan et des Affaires économiques a commencé à coordonner la préparation d'un DSRP intérimaire, appelé Programme national de reconstruction et de développement (NARD). Le Gouvernement s'est engagé à mettre au point un DSRP intérimaire d'ici à la fin septembre, mais les plans actuels prévoient un projet de DSRP pour fin juin, à temps pour une conférence des bailleurs de fonds prévue à la mi-juillet. Un DSRP complet d'ici à la fin 2007 est possible si la dynamique initiale est maintenue et si les financements sont trouvés.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un PSP pour six mois a été approuvé par le Conseil du FMI le 26 avril 2006. Un programme relais après l'expiration du PSP actuel pourrait constituer un autre PSP ou un Programme d'accumulation de droits (PAD). La mise en place du PAD est subordonnée à une double condition : i) les bailleurs de fonds doivent donner une assurance suffisante en matière de financement pour liquider les arriérés et fournir un allègement de dette ; et ii) les résultats obtenus dans le cadre du PSP en cours doivent être satisfaisants. L'économie devrait continuer à se redresser en 2006, grâce en grande partie aux activités des bailleurs de fonds et à l'amélioration de la sécurité dans les régions rurales. Selon les projections établies, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer aux alentours de 8 % et l'inflation devrait se maintenir à un seul chiffre. Le déficit du compte des transactions courantes devrait se creuser du fait de l'augmentation des importations financées par les bailleurs de fonds. La gestion budgétaire s'est améliorée, grâce au renforcement des administrations fiscale et douanière et à la mise en œuvre du nouveau système de contrôle des engagements.

Point de décision : Le pays devrait atteindre le point de décision au plus tôt à la mi-2007. Le règlement de la question des arriérés prolongés est une condition préalable imposée au pays pour atteindre le point de décision.

Népal

Évolution politique récente : La situation politique demeure fluide, avec certains motifs d'optimisme liés à la restauration de la démocratie en mai 2006. Les pourparlers de paix avec

les insurgés maoïstes ont commencé en mai 2006 et un cessez-le-feu a été instauré. Une équipe des Nations Unies est arrivée au Népal fin juillet pour assurer le suivi de la situation.

État d'avancement du DSRP : Un DSRP complet a été achevé et approuvé par les Conseils de l'IDA et du FMI en novembre 2003. La note consultative conjointe du deuxième rapport d'étape du DSRP a été soumise aux Conseils en décembre 2005.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme FRPC a été approuvé en novembre 2003 et le premier examen a été effectué en octobre 2004. Les deuxième et troisième examens ne sont pas encore achevés. Le programme FRPC devrait prendre fin le 18 novembre 2006. Sinon, le Népal pourrait opter pour un programme suivi par le personnel du FMI. La situation macroéconomique n'a cessé de se dégrader en 2005/2006 dans un climat marqué par les remous politiques. L'inflation s'accélère (9 % à la mi-juin), essentiellement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des cours mondiaux du pétrole. D'après les projections établies, le taux de croissance du PIB pour 2005/2006 devrait tomber à 2 % car les problèmes d'insécurité ont perturbé les industries manufacturières, le tourisme et les transports. Compte tenu de la faiblesse de l'activité économique, les recettes devraient être en deçà de l'objectif budgétaire. Toutefois, le compte des transactions courantes est resté excédentaire et les réserves internationales, gonflées par l'afflux continu des envois de fonds des travailleurs émigrés, représentaient six mois d'importations de biens et services à la mi-mai.

Point de décision : La date à laquelle se situera le point de décision est incertaine. Si le programme de réformes gagne en ampleur, la participation à l'Initiative est possible, mais les autorités népalaises n'ont pas encore pris de décision à ce sujet.

Somalie

Évolution politique récente : La situation politique en Somalie demeure fragile. L'Union des tribunaux islamiques (UTI) contrôle effectivement une bonne partie du sud et du centre du pays et en particulier Mogadishu, la capitale, de sorte que le Gouvernement fédéral transitoire (GFT) est désormais isolé dans la ville de Baïdoa. Les démissions en masse du Cabinet ont affaibli plus encore le GFT, et le Premier Ministre a tout juste survécu à une motion de censure fin juillet. Les perspectives de paix sont incertaines et les relations difficiles avec l'Éthiopie voisine compliquent encore la situation sur ce front. Toutefois, les républiques séparatistes du Puntland et du Somaliland au nord demeurent relativement stables.

État d'avancement du DSRP : Il n'y a aucun processus DSRP en Somalie. En l'absence d'une autorité nationale pleinement fonctionnelle et compte tenu de la poursuite du conflit interne, la Somalie ne devrait pas reprendre la préparation d'un DSRP dans un avenir proche.

Programme du FMI et situation macroéconomique : La Somalie n'a pas de programme soutenu par le FMI depuis 1987, et les possibilités de monter un programme de ce genre dans un avenir prévisible sont minimales. Pour rétablir les relations formelles avec le FMI, la Somalie doit traiter le problème de ses arriérés à l'égard de l'Institution. Elle doit en outre faire état d'une capacité suffisante et améliorer la notification des données pour pouvoir bénéficier d'un programme formel soutenu par le FMI.

Point de décision : Indéterminé.

Soudan

Évolution politique récente : Un accord de paix global a été signé en janvier 2005, qui prévoit notamment la formation d'un gouvernement d'unité nationale (GUN) et du Gouvernement du Sud Soudan. Un travail complémentaire est toutefois nécessaire pour que les commissions gouvernementales envisagées dans l'accord deviennent opérationnelles. La situation au Darfour demeure critique et les progrès accomplis dans la voie de la résolution du conflit sont lents. L'accord de paix au Darfour signé le 5 mai 2006 entre le GUN et l'un des trois principaux groupes de rebelles du Darfour est un signe tangible mais fragile d'une avancée dans ce sens. Les Nations Unies négocient avec le Gouvernement l'envoi d'une force de maintien de la paix au Darfour.

État d'avancement du DSRP : Un DSRP intérimaire est en cours de préparation et, selon les plans actuels, il devrait normalement être achevé en octobre/novembre 2006. L'éventualité d'un DSRP complet sera examinée lors de l'achèvement du DSRP intérimaire.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un examen du PSP 2005 a été achevé en mai 2006, et les résultats ont été jugés satisfaisants. La stabilité macroéconomique et le rythme rapide de la croissance devraient se maintenir dans un avenir immédiat. Pour que le Soudan puisse réaliser pleinement son potentiel économique, les autorités devraient réduire les emprunts non concessionnels, assurer le fonctionnement efficace des commissions Nord-Sud et résoudre la crise du Darfour.

Point de décision : Le positionnement dans le temps du point de décision est incertain, compte tenu de la nécessité pour le pays de liquider les arriérés et d'établir un bon bilan de son action dans le cadre d'un programme d'accumulation de droits ou d'un programme FRPC.

Togo

Évolution politique récente : Le nouveau gouvernement a pris fonction fin juin 2005. Le 24 avril 2006, le dialogue politique national entre les autorités et les partis d'opposition a repris. Un dialogue fructueux entre ces différents acteurs pourrait déboucher sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale et préparer la voie à des élections législatives libres et équitables, et partant à la reprise du soutien des bailleurs de fonds.

État d'avancement du DSRP : Un DSRP intérimaire a été approuvé par le Conseil des Ministres en novembre 2004, mais il n'a pas été soumis aux Conseils de l'IDA et du FMI. Le Togo va actualiser et présenter son DSRP intérimaire lorsque l'analyse du degré d'endettement tolérable aura été effectuée et que le plan de liquidation des arriérés sera défini. Le DSRP devrait être achevé au début de 2008.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FASR de 1994 a calé en 1998 et le Togo n'a pas engagé de programme avec le FMI depuis cette date. Les autorités sont très désireuses de signer un nouveau PSP, et une première série de discussions a été engagée en juin 2006 et devrait se poursuivre dans les mois à venir. Les résultats satisfaisants dans le cadre du PSP et un plan de liquidation des arriérés pourraient préparer la voie d'un accord pour un nouveau programme FRPC éventuel. La situation macroéconomique devrait s'améliorer en 2006. D'après les projections établies, le taux de croissance devrait atteindre à peu près 3 % en 2006, essentiellement grâce à la reprise de la production de coton et au dynamisme continu des transports et du secteur de la brique vitrifiée. Après avoir atteint un niveau record en 2005, l'inflation devrait, selon les projections, revenir au niveau de 3 % fixé par les autorités pour 2006. Les projections établies montrent que le déficit du compte des transactions courantes devrait atteindre 17,7 % du PIB en 2006, creusement imputable dans une large mesure à l'augmentation des importations de produits pétroliers et à la baisse de la production et des exportations de coton.

Point de décision : Le Togo pourrait atteindre point de décision à la fin de 2007 au plus tôt.

**Annexe III : Initiative PPTE renforcée : Situation des PPTE
qui se trouvent dans la période intérimaire
(fin juillet 2006)**

Burundi

État d'avancement du DSRP : Le DSRP intérimaire du Burundi a été achevé en novembre 2003 et examiné par les Conseils de l'IDA et du FMI en janvier 2004. Une note consultative conjointe et une stratégie de réduction de la pauvreté ont été préparées en juillet 2005. Le DSRP a été retardé en raison des difficultés à conduire des consultations dans certaines provinces où régnait l'insécurité. L'avant-projet d'un DSRP complet devrait être présenté au milieu de 2006. Après la forte dégradation des indicateurs sociaux au cours de la dernière décennie, le Burundi semble avoir fait de modestes progrès depuis le retour de la paix, mais certains de ces indicateurs sociaux demeurent parmi les plus faibles de l'Afrique subsaharienne.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le Burundi a un bilan satisfaisant pour les programmes financés par le mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit (2002-2003) et la FRPC (2004-2007). Le programme FRPC pour 2004-2007 reste sur une bonne voie, mais la privatisation et les réformes du secteur du café ont pris du retard en mai 2005 pendant la transition politique. Les troisième et quatrième examens de la FRPC ont été approuvés par le Conseil du FMI le 14 juillet 2006. L'évolution de la situation macroéconomique en 2005 était conforme au programme, mais la croissance a été inférieure aux prévisions (de 1 % environ). En 2006, la croissance du PIB devrait se redresser pour atteindre 6 % grâce à la vitalité continue du secteur des services et de la production de café. L'inflation devrait ralentir encore pour s'établir autour de 3 %.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : Le Burundi pourrait atteindre le point d'achèvement d'ici à la mi-2007.

Critères d'accession au point d'achèvement : Les dotations budgétaires pour les dépenses prioritaires afférentes aux activités et aux projets servant les besoins des pauvres ont augmenté de façon notable. Selon les estimations établies, la suppression des frais de scolarité en septembre 2005 a fait passer les taux de scolarisation dans la première année du primaire et dans le cycle primaire de 80 % environ en 2003/2004 à près de 100 % en 2005/2006. En revanche, peu de progrès ont été observés jusqu'à présent sur le plan de la gestion de la dette.

Tchad

État d'avancement du DSRP : Le DSRP a été achevé en juin 2003 et examiné par les Conseils de l'IDA et du FMI en novembre 2003. Le premier rapport d'avancement annuel concernant le DSRP a été distribué aux Conseils en juin 2005 et le deuxième rapport d'avancement annuel a été préparé en décembre 2005. Le DSRP sera actualisé au cours du deuxième semestre 2006, l'objectif étant de l'achever en 2007.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme FRPC a été approuvé en janvier 2000, puis prorogé jusqu'en janvier 2004. Un programme relais a été approuvé par le Conseil en février 2005. Le premier examen du programme FRPC a été retardé de plus de six mois, en partie à cause de la rupture des relations avec l'IDA pour des questions liées aux accords de gestion des recettes de l'oléoduc entre le Tchad et le Cameroun, et en partie à cause des résultats globalement décevants du programme. Un accord global a été conclu avec l'IDA au sujet d'un nouveau cadre de référence pour la gestion des recettes de l'oléoduc Tchad-Cameroun, et un collectif budgétaire pour 2006 a été préparé avec le FMI. Ces dispositions permettront de restaurer la stabilité macroéconomique.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : Le Tchad pourrait atteindre le point d'achèvement d'ici à la fin 2007.

Critères d'accession au point d'achèvement : Les critères concernant l'infrastructure de base, l'accès à l'eau et la scolarisation ont été remplis. Les critères concernant la santé l'ont été en grande partie et des progrès importants ont été faits pour satisfaire au critère concernant le VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles. Certains progrès sont observés dans le secteur de l'éducation pour la réduction des taux de redoublement. Les données pour 2004 et 2005 devront être examinées dès qu'elles seront disponibles. Il y a également des progrès au niveau de la gouvernance : une enquête de suivi des dépenses publiques (ESDP) a été effectuée, le code des marchés publics a été adopté en 2003. La Stratégie de bonne gouvernance et le Plan d'action ont été adoptés en 2002, et l'exécution de ce plan est maintenant en cours. Il reste du travail à faire pour satisfaire aux critères de développement rural.

République démocratique du Congo

État d'avancement du DSRP : Une note consultative conjointe sur le DSRP intérimaire a été soumise au Conseil de l'IDA le 24 juin 2004. Un DSRP complet a été achevé, officiellement adopté et transmis formellement aux partenaires de développement le 17 juillet 2006. Les services du FMI et de la Banque mondiale préparent une note consultative conjointe.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC, qui a été approuvé par le Conseil le 12 juin 2002, a pris fin le 31 mars 2006, avant l'achèvement du dernier examen en raison des dérapages budgétaires et des retards dans l'exécution des réformes structurelles. Les services du FMI ont mis au point avec les autorités un programme suivi par le personnel de l'Institution (PSP) pour la période avril-décembre 2006. Le principal objectif est de maintenir la stabilité macroéconomique jusqu'après les élections et de permettre au pays de rétablir son bilan pour la mise en œuvre des politiques. De solides résultats dans la conduite du programme ouvriront la voie à un programme relais soutenu par la FRPC. Le taux de croissance devrait se maintenir autour de 6-8 %. Mais, compte tenu du niveau très faible des réserves de change et de la forte dollarisation de l'économie, les autorités n'ont pas beaucoup d'outils à leur disposition pour atténuer les chocs économiques.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : La République démocratique du Congo devrait atteindre le point d'achèvement dans la seconde moitié de 2007.

Critères d'accession au point d'achèvement : Le système d'exécution du budget est opérationnel et des rapports sur l'exécution du budget sont produits tous les trimestres, mais avec un certain retard. Des efforts supplémentaires sont toutefois nécessaires pour assurer en temps voulu la transmission de données détaillées à toutes les parties concernées. À cette fin, le Gouvernement a récemment commencé à publier la situation des opérations du Trésor sur son site Internet. Il convient de noter en particulier que le suivi des dépenses sur la santé, l'éducation, le développement rural et l'infrastructure n'est toujours pas assuré. Un système simplifié de comptabilité en partie double est en cours d'introduction. Un nouveau code des marchés est en préparation. Certains progrès sont observés dans l'adoption de stratégies de développement sectorielles. Les rapports sectoriels sur la situation du pays dans les domaines de l'éducation (2004) et de la santé (2005) ont été achevés. L'examen du secteur agricole a été achevé en mai 2006. Ces rapports serviront de base pour la mise au point de futures stratégies. Un nouveau logiciel de gestion de la dette publique (DMFAS) a été acquis avec l'aide de partenaires extérieurs (CNUCED). L'ensemble du système devrait être opérationnel d'ici décembre 2006.

République du Congo

État d'avancement du DSRP : Le DSRP de la République du Congo n'est pas encore finalisé, mais il devrait l'être d'ici la fin décembre 2006. Une note consultative conjointe pour le DSRP intérimaire a été approuvée par le Conseil de l'IDA en décembre 2004.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme triennal FRPC a été approuvé en décembre 2004. Le premier et le second examens ont été achevés respectivement en août 2005 et fin juin 2006. Le programme devrait rester sur la bonne voie malgré certains risques potentiels. Le contexte international en 2006, marqué par la forte hausse des prix du pétrole, devrait rester propice à la croissance (4,8 % selon les projections établies) et à la santé du budget (l'excédent du budget primaire devrait s'établir à 12,6 % du PIB). Sur la base de l'examen du second programme, les réformes structurelles et de gouvernance concerneront pour l'essentiel les secteurs du pétrole, de l'électricité et des activités bancaires, ainsi que les questions de corruption.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : Le point d'achèvement devrait être atteint en fin 2009 au plus tôt.

Critères d'accession au point d'achèvement : Une mission conjointe FMI/Banque mondiale s'est rendue à Brazzaville à la mi-juin pour examiner avec les autorités un plan d'action pour satisfaire aux critères d'accession au point d'achèvement, ainsi que la substance des principaux termes de référence. Une étude sur la pauvreté a été achevée, des stratégies sectorielles sont en cours d'élaboration et un plan visant à renforcer le processus participatif est prêt à être lancé. En ce qui concerne la gestion des finances publiques, une mission d'assistance technique du FMI est prévue pour août 2006 afin d'aider à mettre en place un système de classification fonctionnel pour les dépenses publiques. Une évaluation de la responsabilité financière (CFAA) combinée à un Rapport analytique sur la passation des marchés dans le pays (CPAR) est en cours et ce travail devrait permettre d'élaborer un plan d'action détaillé pour réformer le système de passation des marchés et le système de gestion financière.

Gambie

État d'avancement du DSRP : Un DSRP complet a été achevé en avril 2002 et soumis aux Conseils de la Banque mondiale et du FMI en juillet 2002. Les autorités ont entrepris d'élaborer le second DSRP. La première note consultative conjointe sur le rapport d'avancement annuel a été préparée en avril 2005. La seconde note consultative conjointe sur le rapport d'activité annuel a été soumise aux Conseils en juin 2006.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC, approuvé en juillet 2002, a calé en raison des dérapages de la politique budgétaire et monétaire, de la présentation de rapports inexacts et de problèmes de gouvernance. Un PSP de six mois couvrant la période octobre 2005 — mars 2006 a été achevé et une première évaluation préliminaire a été finalisée en mars 2006. La performance macroéconomique s'est renforcée au cours des 18 derniers mois, mais les incertitudes qui pèsent sur le budget 2006 assombrissent les perspectives macroéconomiques à court terme. Un nouveau programme FRPC est dans l'ordre du possible d'ici à la fin 2006. Toutefois, depuis l'échec de la tentative de coup d'État en mars 2006, les tensions politiques montent. Des élections présidentielles sont prévues pour septembre 2006 et des élections parlementaires, pour début 2007.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : Le point d'achèvement pourrait être atteint à la mi-2007.

Critères d'accession au point d'achèvement : Certains critères concernant la gouvernance doivent être clarifiés, d'autres n'ont pas été remplis. Les critères concernant la réforme du secteur social ont été remplis, mais certains doivent être confirmés. Des progrès sont observés pour les critères relatifs à la réforme structurelle et certains sont partiellement remplis.

Guinée

État d'avancement du DSRP : Le premier DSRP a été présenté aux Conseils en juillet 2002. Les autorités travaillent à l'élaboration d'un nouveau DSRP qui devrait être prêt d'ici la fin 2006. La première note consultative conjointe a été examinée par les Conseils en août 2004. Une note consultative conjointe sur le deuxième rapport d'activité annuel sera soumise sous peu aux directions de l'IDA et du FMI.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC, qui a été approuvé en mai 2001, a calé en décembre 2002. L'exécution du PSP couvrant la période avril 2005-mars 2006 est généralement satisfaisante. Les négociations concernant un programme FRPC sont en cours, mais aucun programme formel n'a encore été arrêté. La situation politique en Guinée demeure fragile. Le Premier ministre réformiste Diallo a été remercié en avril 2006. La nouvelle équipe gouvernementale a confirmé sa décision d'entreprendre un programme avec le FMI.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : La Guinée devrait atteindre le point d'achèvement à la mi-2007.

Critères d'accession au point d'achèvement : La nouvelle loi sur la microfinance, adoptée en 2005, établit un cadre de référence remanié et approprié pour les institutions de microfinancement. En outre, la Guinée a fait des progrès sur le front des réformes structurelles l'an dernier, dans le cadre du PSP, pour l'essentiel dans les domaines du marché des changes, de l'administration fiscale et douanière, des secteurs de l'électricité et de l'eau, et de la privatisation. Depuis que le pays a atteint le point de décision, le Gouvernement a révisé le contexte institutionnel qui régit la gouvernance et les politiques anti-corruption en créant une agence nationale de lutte contre la corruption (ANLC). Il est sur le point de transformer l'ANLC en une agence de bonne gouvernance dotée d'un mandat plus large et plus étendu. Les critères d'accession concernant le secteur de l'éducation ont en général été dépassés, notamment pour les taux bruts de scolarisation, et ceux des filles en particulier. Mais, pour s'inscrire dans la durée, les progrès doivent aussi être étayés par une augmentation des dotations budgétaires au secteur. Du côté de la santé, les objectifs d'immunisation ont été atteints au début de la décennie, mais les déficiences des politiques macroéconomiques et de l'exécution du budget n'ont pas permis de maintenir les succès engrangés. Un constat analogue

s'applique au deuxième indicateur de santé, qui concerne les consultations des femmes enceintes. La mobilisation insuffisante des ressources publiques freine les progrès.

Guinée Bissau

État d'avancement du DSRP : L'instabilité politique et les contraintes de capacité ont retardé la mise au point du DSRP complet. En mars 2006, un projet de DSRP a été examiné de manière informelle avec les services de l'IDA et du FMI et les représentants de la communauté des bailleurs de fonds. Le DSRP définitif devrait être prêt d'ici à la fin-août 2006 et la note consultative conjointe devrait être finalisée d'ici à la fin 2006.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC a calé immédiatement après sa mise en place, fin 2000, à cause des dérapages de la politique budgétaire. Depuis lors, le Gouvernement a monté plusieurs PSP. Le dernier, approuvé en juillet 2006, couvre la période avril- décembre 2006. Le premier examen pour faire le point des progrès réalisés dans le cadre du PSP est prévu pour septembre 2006. Ce programme pourrait être suivi d'un programme soutenu par le mécanisme d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit d'ici à la fin 2006 (il couvrira 2007-2008) et ultérieurement par un programme FRPC (couvrant la période 2009-2011). La situation budgétaire demeure difficile et le pays a besoin d'une aide pour redresser les déséquilibres internes et externes.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : Le point d'achèvement pourrait être atteint en 2009.

Critères d'accession au point d'achèvement : Le pays a fait des progrès dans la gestion des finances publiques. Depuis 2003, il a créé une Commission du Trésor, chargée de contrôler le recouvrement de l'impôt et de s'assurer que les engagements de dépenses sont compatibles avec les ressources financières. Toutefois, le Parlement manque toujours de moyens pour contrôler efficacement le processus budgétaire. Les droits de scolarité pour le cycle primaire sont supprimés depuis 2002, ce qui a permis de porter le taux brut de scolarisation au-delà de l'objectif de 61 %. Dans le secteur de la santé, l'objectif de 40 % fixé pour la proportion des enfants complètement vaccinés par an a été dépassé en grande partie grâce à l'aide des bailleurs de fonds. Le programme de démobilisation a été achevé en mars 2006 ; il prévoyait la réintégration de plus 7 000 ex-combattants dans leurs communautés respectives par le biais de petites entreprises.

Malawi

État d'avancement du DSRP : Le DSRP complet a été achevé et présenté aux Conseils en août 2002. Le deuxième rapport d'avancement annuel et la note consultative conjointe (couvrant la période juillet 2003-juin 2004) ont été soumis aux Conseils en juin 2005. Le

troisième rapport d'avancement annuel (juillet 2004-décembre 2005) a été soumis en mai 2006. La note consultative conjointe a été préparée et il est actuellement prévu de le présenter aux Conseils avec le document sur le Point d'achèvement de l'Initiative PPTE à la fin août 2006. Un nouveau DSRP (appelé Stratégie de croissance et de développement du Malawi) a été soumis au Cabinet le 30 mai 2006. Le Cabinet a donné son aval de principe à la stratégie sous réserve de la finalisation de l'évaluation des besoins en ressources humaines et financières. L'approbation formelle du Cabinet devrait intervenir d'ici à la fin-août 2006.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC qui a été approuvé en décembre 2000 a pris fin en 2004, après un seul examen achevé en 2003. Les résultats satisfaisants de la mise en œuvre du PSP, qui couvre la période juillet 2004-juin 2005, ont permis au Malawi de conclure un nouveau programme FRPC, approuvé en août 2005 (il prendra fin en août 2008). Le premier examen a été achevé en février 2006. Le second examen a été entrepris en février et mai 2006 et il sera normalement examiné par le Conseil du FMI fin-août 2006. Les résultats obtenus dans le cadre du programme sont jugés satisfaisants étant donné que le Gouvernement s'est conformé au principal objectif du programme, qui est de réduire la dette et de s'orienter vers un régime de change plus flexible.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : Le Malawi devrait atteindre le point d'achèvement à la fin d'août 2006, au moment où le deuxième examen prévu pour le programme FRPC sera achevé. Les progrès accomplis par le pays en vue d'atteindre le point d'achèvement sont étroitement suivis au plus haut niveau politique. Le Président a publiquement indiqué que son gouvernement mettrait tout en œuvre pour satisfaire aux conditions voulues pour compléter le processus de l'Initiative PPTE.

Critères d'accession au point d'achèvement : Le Malawi a rempli tous les critères d'accession au point d'achèvement sauf deux, pour lesquels il faudra des dérogations. Les deux critères sont l'affectation au secteur de la santé de 13 % au moins du budget de fonctionnement discrétionnaire et l'inscription annuelle de 6 000 étudiants dans les établissements de formation d'enseignants, ainsi que l'instauration d'une formation en cours d'emploi pour les enseignants du primaire. Bien que le pays n'ait pas complètement satisfait aux critères, l'efficacité des dépenses de santé s'est améliorée et des capacités de formation supplémentaires sont créées pour les enseignants.

Sao Tomé-et-Príncipe

État d'avancement du DSRP : Un DSRP complet a été adopté par le Gouvernement en décembre 2002 et la note consultative conjointe a été examinée par le Conseil de l'IDA en avril 2005 et le Conseil du FMI en août 2005. Le Gouvernement nouvellement élu a actualisé le premier rapport d'avancement annuel et l'a soumis à l'IDA et au FMI en juillet 2006. La note consultative conjointe sur le premier rapport d'avancement annuel révisé est en cours d'élaboration, et elle sera distribuée pour information aux Conseils de la Banque mondiale et du FMI dans les mois qui viennent.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC, approuvé en juillet 2002, a calé en raison des dérapages de la politique budgétaire et monétaire, de la présentation de rapports inexacts et de problèmes de gouvernance. Un nouveau programme FRPC a été approuvé en août 2005. Le premier examen, achevé en mars 2006, faisait apparaître des résultats globalement satisfaisants. Le second examen du programme a été achevé en juillet 2006. Les dépenses engagées pendant les premiers mois de 2006 ont été plus élevées que prévu en raison des élections législatives et de l'augmentation des coûts de l'eau et de l'électricité, mais le Gouvernement projette de maîtriser ces dépenses pour les mois restant à courir d'ici la fin de l'année tout en augmentant les recettes fiscales.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : Le point d'achèvement devrait être atteint en décembre 2006.

Critères d'accession au point d'achèvement : Le pays a fait des progrès et le Gouvernement est vraiment déterminé à atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Des progrès substantiels ont été réalisés dans la gestion des finances publiques et l'utilisation de l'aide fournie au titre de l'Initiative PPTE. L'action engagée pour atteindre les critères d'accession concernant les secteurs sociaux est satisfaisante. Le seul critère non encore rempli est la mise en place d'un tribunal d'arbitrage pour les différends commerciaux et les contrats ; il devrait être rempli au troisième trimestre de 2006.

Sierra Leone

État d'avancement du DSRP : La version finale du DSRP complet a été distribuée aux services concernés de l'IDA et du FMI et au reste de la communauté des bailleurs de fonds au printemps 2005. La dernière note consultative conjointe a été approuvée par le Conseil en avril 2005.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Des progrès satisfaisants ont été faits dans le cadre du programme soutenu par la FRPC, approuvé en septembre 2001, qui a expiré en juin 2005 et qui a été décaissé en totalité. Une quatrième opération de modernisation et de redressement de l'économie a été approuvée par le Conseil de l'IDA en juin 2005 afin de soutenir le programme actualisé de reconstruction et de réduction de la pauvreté mis en place par le Gouvernement au lendemain du conflit qui a secoué le pays. Le nouveau programme soutenu par la FRPC a été approuvé par le Conseil du FMI en mai 2006. Le premier examen du programme est prévu pour le quatrième trimestre de 2006, et le programme soutenu par la FRPC devrait permettre au pays d'afficher une bonne performance économique dans un proche avenir.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE : La Sierra Leone devrait atteindre le point d'achèvement d'ici à la fin 2006.

Critères d'accession au point d'achèvement : À la fin 2005, les critères d'accession pour l'éducation et la santé étaient totalement ou en grande partie remplis. Les critères concernant l'utilisation de l'épargne publique et la gouvernance étaient en grande partie ou partiellement remplis. Un rapport complet sur l'état actuel de la question des critères d'accession devrait être produit d'ici au mois de novembre 2006.

Annexe IV : Initiative PPTE renforcée : Les PPTE qui ont passé le point d'achèvement (à la fin de juillet 2006)

Bénin

État d'avancement du DSRP : Le Bénin a adopté sa stratégie de réduction de la pauvreté en décembre 2002 et préparé des rapports d'activité sur le DSRP en décembre 2004 et en septembre 2005. Le troisième rapport d'activité est en préparation et il devrait être communiqué sous peu. Le Gouvernement a lancé les opérations et créé des groupes thématiques chargés d'élaborer un deuxième DSRP. Certains progrès ont été réalisés en ce sens que la croissance économique a été maintenue dans un cadre macroéconomique stable et que certains indicateurs sociaux se sont améliorés (c'est vrai en particulier pour les indicateurs de la pauvreté non monétaire et en particulier pour les indicateurs de la santé maternelle et infantile et l'augmentation des investissements sociaux-communautaires), mais les progrès sur le front de la pauvreté sont lents comme l'indiquent les rapports d'activité sur le DSRP. D'après les dernières données disponibles, l'incidence de la pauvreté monétaire est restée pratiquement stable à 29 % entre 2000 et 2003.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme FRPC a été approuvé en août 2005. Le premier examen du programme a commencé en décembre 2005, mais il n'est pas encore achevé. Les prévisions concernant la croissance restent largement inchangées depuis les élections. L'activité économique a continué à se tasser en 2005 en raison de la forte baisse de la production de coton. En 2006, la croissance du PIB devrait reprendre et augmenter de plus d'un point et demi de pourcentage. Le nouveau gouvernement a adopté une politique budgétaire prudente, il a audité les obligations non honorées par l'administration précédente et a pris des dispositions pour les régler.

Gestion des finances publiques : Le Gouvernement poursuit les réformes engagées en 1998 : la couverture du budget est plus large, le grand livre général du Trésor est produit de façon régulière, le système intégré d'information financière s'améliore et la budgétisation des programmes gagne progressivement certains ministères d'exécution. Le Pan d'évaluation et d'action 2004 de l'Initiative PPTE ne fait apparaître aucune dégradation de la gestion des finances publiques par rapport à 2002, puisque 8 indicateurs sur 16 ont été atteints. Le nouveau gouvernement renforce le contrôle des dépenses en limitant l'utilisation des procédures exceptionnelles de dépenses et il a entrepris l'audit de tous les ministères dépensiers et du Trésor. Toutefois, de nombreux points faibles demeurent : prévisions budgétaires non réalistes, dépenses extrabudgétaires, classification budgétaire inadaptée, dotations insuffisantes pour les budgets-programmes de chaque ministère d'exécution, absence des fonctionnalités de base pour le logiciel utilisé par le Trésor et d'interface appropriée avec le logiciel d'exécution du budget, niveau insuffisant des ressources pour la tenue des comptes, rapprochement des comptes publics non effectué en temps voulu, comptes inexacts, livres du Trésor inexacts, etc. Des mesures pour remédier à ces déficiences sont essentielles pour améliorer la gestion des finances publiques.

Bolivie

État d'avancement du DSRP : Le DSRP 2001 définit les politiques et les objectifs de réduction de la pauvreté jusqu'en 2015 sur la base du Dialogue national de 2000. Il n'y a pas d'actualisation formelle de la stratégie de réduction de la pauvreté et, depuis quelques années, sa mise en œuvre est difficile, en grande partie à cause de l'incertitude de la situation politique. Le nouveau gouvernement a élaboré un plan de développement national, qui comprend des mesures pour réduire la pauvreté et les inégalités de revenus. De nombreux ODM seront sans doute atteints, ou pratiquement atteints d'ici à 2015. Si les tendances actuelles se maintiennent, les objectifs de la scolarisation primaire universelle et de l'égalité garçons/filles au niveau du cycle primaire seront sans doute atteints. Les objectifs concernant la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, et l'élargissement de l'accès à l'eau salubre pourraient aussi être atteints. Il est toutefois fort peu probable que la Bolivie puisse ramener l'incidence de la pauvreté à 34 % et réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015.

Programme du FMI et situation macroéconomique : La Bolivie est sous surveillance pour le moment. Le sixième examen du dernier programme FRPC a été achevé en octobre 2005 et le dernier accord de confirmation a été conclu en mars 2006. La nouvelle administration a hérité d'une situation macroéconomique favorable, dopée par un contexte extérieur propice, les exportations de gaz et une nouvelle loi sur les hydrocarbures. Toutefois, la croissance concerne surtout le secteur des hydrocarbures, et l'investissement privé reste faible, essentiellement en raison de la dégradation du climat de l'investissement, plombé par l'incertitude politique et les politiques gouvernementales. L'économie devrait continuer à bénéficier d'un environnement externe favorable. Les perspectives à moyen terme seront affectées par certaines décisions touchant les politiques structurelles — principalement dans le secteur des hydrocarbures et de la réforme agraire —, dont l'application dépendra de négociations longues et peut-être difficiles entre les parties concernées.

Gestion des finances publiques : Selon le Plan d'évaluation et d'action (PEA) 2004 de l'Initiative PPTE, la Bolivie a atteint quatre indicateurs sur 16 pour la gestion des dépenses. Elle reste confrontée à des problèmes difficiles dans les domaines de la classification et de la préparation du budget, des contrôles internes et de l'audit externe ; et elle n'a pas encore institué de mécanisme pour assurer le suivi des dépenses des administrations locales. Depuis 2004, le Gouvernement a lancé une série d'initiatives à la suite des recommandations formulées dans l'évaluation de la responsabilité financière de juin 2004 et le Rapport d'évaluation et plan d'action d'août 2004 pour les PPTE. Il a par ailleurs pris des dispositions pour renforcer le système d'information de gestion financière (SIGMA), et en particulier l'intégration de la classification fonctionnelle. Le système amélioré sera ensuite progressivement étendu aux administrations infranationales. Un système permettant de mieux suivre les dépenses liées à l'emploi public a été instauré. En outre, un projet de loi, qui est déjà devant le Congrès, établira entre autres un cadre d'analyse pour améliorer l'établissement du budget, et en particulier un cadre budgétaire à moyen terme ; et il prévoit des obligations déclaratives minimales — notamment en ce qui concerne les classifications économiques et fonctionnelles basées sur des

normes internationales —, qui joueront un rôle crucial pour améliorer le suivi des dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté. Bien que la nouvelle équipe gouvernementale se déclare en faveur de la transparence dans la gestion des finances publiques, elle n'a pas encore proposé de mesures à cette fin.

Burkina Faso

État d'avancement du DSRP : Le second DSRP et le quatrième APR sur la mise en œuvre du premier DSRP ont été distribués en 2005. Les cinquième et sixième rapports d'activité sur le DSRP attendent la transmission aux Conseils et une note consultative conjointe est en cours d'élaboration. Selon les estimations des services de l'IDA, l'indice numérique de la pauvreté a diminué de 8 points de pourcentage entre 1998 et 2003. Le taux de scolarisation et les programmes d'alphabétisation dépassent les objectifs indiqués depuis le point d'achèvement dans la stratégie de réduction de la pauvreté, et les taux d'abandon scolaire ont diminué. Les taux de couverture vaccinale a augmenté, la mortalité infantile et juvénile a baissé, la propagation du VIH/SIDA s'est ralentie. Dans les secteurs de la santé et de l'éducation, le pays doit faire davantage d'efforts pour que les ressources financières soient utilisées de manière efficace pour atteindre les ODM.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC est en cours, et le sixième et dernier examen devrait être achevé d'ici septembre 2006. Le Conseil du FMI a achevé le cinquième examen du programme FRPC le 13 mars 2006. Le PIB réel a progressé de 7,1 % en 2005, grâce essentiellement au niveau record de la production de céréales et de coton. L'inflation s'est établie à 6,4 % en 2005, contre -0,4 % en 2004. Compte non tenu des denrées alimentaires et des transports, le niveau des prix est resté stable en 2005. Le Burkina Faso a été durement touché en 2005 par la dégradation massive de ses termes de l'échange. La politique monétaire, qui est conduite par une Banque centrale supranationale, est conforme aux règles du rattachement de la monnaie à l'euro.

Gestion des finances publiques : Les résultats du système de gestion des finances publiques du Burkina Faso se sont améliorés depuis le point d'achèvement. Le pays a atteint neuf des 16 indicateurs retenus lors de l'évaluation 2004 pour les PPTE, contre huit en 2001. La couverture du budget est en général complète et les dépenses extrabudgétaires sont négligeables. Le budget est un guide fiable de l'exécution. L'adoption d'une nouvelle nomenclature budgétaire et la réalisation d'enquêtes annuelles sur la prestation des services ont permis d'améliorer le suivi des dépenses. Les lois portant sur le cadre de dépenses à moyen terme et le budget annuel tiennent compte des priorités de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les rapports internes sur le budget et l'entrée des transactions dans les comptes sont effectués dans les délais voulus. Le contrôle interne est appliqué, quoique les moyens mis en œuvre et les procédures laissent à désirer, et l'audit externe de l'exécution du budget est soumis à l'Assemblée nationale. Un programme de réforme a été élaboré pour remédier aux derniers points faibles du système de passation des marchés, et notamment aux insuffisances du cadre

institutionnel et des capacités. Pour l'avenir immédiat, le Gouvernement a entrepris d'identifier les dépenses sociales prioritaires dans le budget et il soumettra des rapports séparés sur les dépenses consacrées aux secteurs sociaux prioritaires (ce qui inclut les dépenses financées par les allègements de dette au titre de l'IADM et les fonds restants de l'Initiative PPTE).

Cameroun

État d'avancement du DSRP : Le DSRP a été examiné par les Conseils de l'IDA et du FMI en juillet 2003. Le premier rapport d'avancement annuel du DSRP a été achevé en avril 2004, et la note consultative conjointe a été soumise aux deux Conseils en mai 2005. La note consultative conjointe du second rapport d'avancement annuel (qui couvre la période allant de janvier 2004 à mars 2005) a été diffusée en mars 2006, et le troisième rapport (qui couvre 2005) a été examiné par les Conseils en avril 2006. Avant de mettre au point le nouveau DSRP, le Gouvernement projette de : i) finaliser plusieurs stratégies sectorielles, notamment pour les secteurs du développement urbain, des télécommunications, de l'électricité et de l'eau ; et de ii) lancer une enquête sur les ménages. Le nouveau DSRP pourrait être préparé au cours du second semestre de 2007. La dernière enquête sur les ménages, qui remonte à 2001, montre que le taux de pauvreté a été ramené de 53 % en 1996 à 40 % en 2001. Pendant la période 2002-2005, les progrès sur le front de la pauvreté devraient marquer le pas en raison du ralentissement de la croissance en 2004-2005.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC approuvé en octobre 2000 a calé en 2004, essentiellement à cause des dérapages dans la mise en œuvre de la politique budgétaire. La situation budgétaire s'est améliorée de façon substantielle en 2005 avec le nouveau programme FRPC approuvé en octobre 2005. Le premier examen a été effectué en avril 2006, et le second devrait avoir lieu au début septembre 2006. Les objectifs macroéconomiques du programme sont les suivants : i) atteindre chaque année un taux de croissance moyen du PIB réel de 4 % environ pendant la période 2006-2008 ; ii) maintenir l'inflation en dessous de 3 %, conformément au critère de convergence régional ; et iii) maintenir le déficit du compte des transactions courantes sous la barre des 3 % du PIB tout en permettant d'augmenter les importations liées aux investissements. Le PIB réel non pétrolier devrait augmenter avec l'allègement de la contrainte que l'électricité fait peser sur le secteur manufacturier, le redressement du secteur forestier et l'augmentation de l'investissement public.

Gestion des finances publiques : Le système de gestion des finances publiques se heurte encore à de nombreux problèmes, mais les réformes engagées au fil des ans ont donné des résultats positifs. Selon les examens liés au Rapport d'évaluation/plan d'action pour les PPTE, le Cameroun a progressé puisqu'il a atteint à sept indicateurs sur 16 en 2004, contre quatre sur 15 en 2001. Les dotations budgétaires en faveur des secteurs prioritaires du DSRP ont progressivement augmenté depuis 2000. Un système intégré d'information sur les finances publiques est en place et il fonctionne ; il a permis d'améliorer le suivi des flux de ressources et la ponctualité des rapports budgétaires. Un organe supérieur d'audit (la Chambre des comptes) est désormais opérationnel. Les bases nécessaires à l'introduction d'un cadre de dépenses à moyen terme (MTEF) ont été jetées avec l'élaboration de stratégies sectorielles et de plans de

dépenses conformes à la stratégie. Le Gouvernement a arrêté plusieurs critères pour guider les arbitrages en matière de dotations budgétaires et il a entrepris de réviser le calendrier de préparation du budget pour faire du MTEF la pierre angulaire de cette opération.

Éthiopie

État d'avancement du DSRP : L'Éthiopie a défini sa stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), appelée Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté (SDPRP), en juillet 2002. Ce programme a été suivi par deux rapports d'avancement annuels, en décembre 2003 et en juillet 2005. Une nouvelle SRP (Plan de développement accéléré et soutenu pour éradiquer la pauvreté, PASDEP) a été élaborée et présentée récemment au Parlement. La récente évaluation de la pauvreté tend à indiquer que la pauvreté monétaire a diminué dans les régions rurales et légèrement progressé dans les zones urbaines pendant la période 1995-1999. Les résultats des dernières enquêtes devraient être disponibles sous peu, mais les données d'observation quantitatives et qualitatives tendent à montrer que les effets persistants des sécheresses répétées ont probablement atténué l'incidence de la croissance économique sur la pauvreté. Pourtant, l'Éthiopie continue de faire des progrès dans la plupart des domaines initialement ciblés pour les critères d'accession au point d'achèvement, et l'exécution de la stratégie de réduction de la pauvreté est globalement satisfaisante. L'Éthiopie a aussi continué de faire des progrès dans la voie de la réalisation des ODM (en particulier ceux qui concernent l'éducation).

Programme du FMI et situation macroéconomique : L'Éthiopie n'est pas engagée dans un programme soutenu par le FMI et elle a annoncé qu'elle n'entendait pas le faire dans un avenir prévisible. Le dernier programme FRPC a expiré en octobre 2004, après l'achèvement de l'examen final, en septembre 2004. Le PIB réel a augmenté de 8,8 % en 2004/2005 grâce à la forte performance de l'agriculture, et les signes qui laissent présager une autre bonne récolte conduisent à penser que la croissance pourrait excéder les projections des services du FMI, qui tablent sur 5 % en 2005/2006.

Gestion des finances publiques : Les systèmes de gestion des finances publiques de l'Éthiopie ont continué de s'améliorer depuis qu'elle a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE, encore qu'il y ait quelques déconvenues. Depuis le Rapport d'évaluation et plan d'action 2004 pour les PPTE, qui concluait que l'Éthiopie avait atteint sept indicateurs sur 16 pour la gestion des dépenses publiques, les autorités s'efforcent d'améliorer la gestion de la trésorerie, d'étendre les réformes budgétaires et comptables à de nouvelles administrations infranationales et d'adopter une nouvelle législation pour les marchés publics. Le Gouvernement a entrepris d'introduire un système de budgétisation basé sur les résultats qui permettra de renforcer le cadre de dépenses à moyen terme. Des réformes ont aussi été engagées pour améliorer le contrôle et l'audit internes. Les retards accumulés dans les opérations d'audit des comptes fédéraux ont été ramenés à un an, contre 3 à 4 ans il y a quelques années. Le Gouvernement doit aussi assurer en temps voulu la consolidation périodique des fonds extrabudgétaires dans les rapports budgétaires et le rapprochement des comptes budgétaires et monétaires, ces deux éléments faisant partie des critères d'accession au point d'achèvement. Il n'y a pas de diffusion

officielle des données de la dette auprès du public et l'information sur la situation de l'endettement n'est pas incluse dans la publication annuelle du budget.

Ghana

État d'avancement du DSRP : La Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (GPRS II) du Ghana a été finalisée en octobre 2005 et soumise aux Conseils en juin 2006. Elle couvre la période 2006-2009. Les objectifs de la nouvelle stratégie, qui actualise la première GPRS⁴⁷, sont les suivants : i) accélérer la croissance tirée par le secteur privé ; ii) promouvoir un développement vigoureux des ressources humaines ; et iii) encourager la bonne gouvernance et la responsabilité civique. La prochaine actualisation de la GPRS devrait intervenir en 2008-2009. L'indice numérique de la pauvreté a diminué de sept points de pourcentage entre 1997 et 2003 pour s'établir à 35 % en 2003. Les projections relatives à la croissance du PIB réel permettent de penser que le Ghana pourrait atteindre l'ODM axé sur la réduction de moitié du taux de pauvreté de 1990 avant 2015. Afin d'étayer cette tendance positive, le volume des dépenses consacrées à la pauvreté a augmenté au cours des dernières années, pour atteindre 8,5 % du PIB à la fin de 2005. Le pays pourrait enregistrer de nouveaux progrès sur le front de la pauvreté en focalisant davantage ses interventions sur la pauvreté, en améliorant la coordination entre les secteurs et en renforçant les liens entre les interventions dans les secteurs de la santé et de la nutrition afin de réduire les taux de mortalité infantile et des enfants de moins de cinq ans.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme FRPC pour étayer la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (GPRS) du Ghana a été approuvé en mai 2003 et il expirera normalement en octobre 2006. Les quatrième et cinquième examens du programme FRPC ont été achevés le 12 juin 2006. La performance macroéconomique récente est solide, soutenue par le renforcement continu de la mise en œuvre de la politique macroéconomique et un environnement extérieur favorable. Le taux de croissance du PIB réel est relativement élevé (5,9 % en 2005), l'inflation diminue (elle était de 15 % à la fin de 2005, et elle a progressivement ralenti pour s'établir à 9,5 % en avril 2006) et la position extérieure s'est grandement renforcée. Les perspectives macroéconomiques à moyen terme sont favorables compte tenu de la dynamique de la croissance et de la diminution de l'inflation.

Gestion des finances publiques : La gestion des finances publiques s'est améliorée depuis le point d'achèvement. À l'heure actuelle le pays a atteint huit indicateurs sur 16 de la gestion des finances publiques pour les PPTE, contre sept au moment du Rapport d'évaluation et du plan d'action 2004 pour les PPTE, et un seul indicateur en 2001. Des progrès spécifiques sont observés dans les domaines suivants : i) l'élargissement de la couverture du budget, ii) la préparation en temps voulu des rapports d'audit externe du compte des fonds consolidés et iii) la réduction des arriérés à l'égard des prestataires de services du secteur privé. La couverture du budget a été élargie pour inclure des données d'information plus détaillées sur les fonds générés en interne et les dons des bailleurs de fonds. Les rapports d'audit externe sont

⁴⁷ La Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (GPRS) du Ghana est le DSRP du pays.

produits plus rapidement et ils sont désormais soumis dans les douze mois qui suivent la clôture des comptes. Le stock des arriérés a diminué de 60 % entre la fin 2004 et juin 2005. Dans le même temps, des progrès sont aussi observés dans l'application de la nouvelle loi sur les marchés publics, qui a élargi la couverture fournie par les commissions d'appel d'offres de l'entité et les commissions d'examen des offres. Avec la nouvelle loi sur l'agence d'audit interne, le nombre des ministères, des départements et des agences publiques qui soumettent des rapports d'audit interne a augmenté. La gestion et le contrôle des dépenses de personnel ont été renforcés, et l'introduction d'une nouvelle base de données informatisée sur le personnel et les états de paie devrait être chose faite dans le courant de cette année.

Guyana

État d'avancement du DSRP : Le DSRP 2001 du Guyana a été examiné par les Conseils de l'IDA et du FMI en septembre 2002. Deux rapports sur la mise en œuvre du DSRP ont été préparés en 2004 et 2005. Sur un total de 25 objectifs de réduction de la pauvreté identifiés en 2001, le Guyana en a atteint ou dépassé 14. Les objectifs ne sont toutefois pas atteints pour l'eau traitée et l'assainissement, la distribution de parcelles pour les logements et les droits de propriété, le pourcentage des enseignants formés dans les établissements secondaires et le VIH/SIDA. Le rapport 2005 sur la mise en œuvre du DSRP note que le Guyana risque fort de ne pas atteindre tous les objectifs de développement pour le Millénaire d'ici à 2015.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme FRPC actuelle a été approuvé par le Conseil du FMI en septembre 2002. Il a été prorogé deux fois et prendra fin en septembre 2006. Le cinquième examen a été achevé en janvier 2006. Le sixième et dernier examen devrait être effectué en septembre 2006. Le PIB réel a diminué de 3 % en 2005 du fait de la fermeture d'une mine d'or importante et d'une inondation sans précédent, mais il devrait se redresser pour atteindre un taux de croissance de 3,5 % en 2006. Malgré la hausse des prix du pétrole, l'inflation devrait se maintenir à un faible niveau. Le creusement du déficit du compte des transactions courantes est spectaculaire ; il est imputable au volume important des capitaux importés pour un vaste programme d'investissement du secteur public, ainsi qu'à la hausse des cours du pétrole, mais il devrait être couvert dans une large mesure par les investissements étrangers directs et les décaissements publics.

Gestion des finances publiques : Le système de gestion des finances publiques s'est amélioré depuis le point d'achèvement, en décembre 2003. Le Guyana a atteint 10 des 16 indicateurs de gestion des dépenses publiques établis lors de l'évaluation de mai 2004 pour les PPT. Ce bilan reflète l'amélioration de la préparation du budget puisque les budgets de 10 organes statutaires ont été présentés en temps voulu avec le budget national pour la première fois en février 2005 ; il reflète aussi l'amélioration de l'exécution du budget et des rapports grâce à l'extension du système intégré de gestion financière (IFMAS) à toutes les agences de l'administration centrale. La gestion des finances publiques laisse toutefois à désirer dans plusieurs domaines : incapacité à assurer le suivi de l'utilisation finale des dépenses engagées, faiblesse de la gestion de la trésorerie et non application de la législation. Le cadre juridique qui gouverne le budget, l'audit externe et les marchés publics a été renforcé en 2003-2005, mais les dispositions juridiques qui conditionnent l'application des nouveaux textes de lois n'ont pas encore été prises en raison des retards intervenus dans les débats parlementaires.

Honduras

État d'avancement du DSRP : Le DSRP du Honduras a été achevé en août 2001 et examiné par les Conseils peu de temps après. Deux rapports sur la mise en œuvre du DSRP ont été achevés jusqu'à présent, l'un en décembre 2003 et l'autre en janvier 2005. Un troisième rapport doit être achevé au cours du premier semestre 2006. Aucun nouveau DSRP n'est prévu pour le moment. Depuis 2003, les dépenses publiques consacrées à des programmes de réduction de la pauvreté sont maintenues aux niveaux prévus. Toutefois, leur impact sur les indicateurs de pauvreté a été modeste jusqu'à présent. Le nouveau gouvernement élu, entré en fonction en février 2006, a entrepris d'élaborer son programme d'action. Mais il n'a pas la majorité au Congrès, de sorte qu'il lui est plus difficile de mettre en œuvre toutes les réformes envisagées dans le DSRP.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme triennal FRPC a été approuvé en février 2004, et le troisième examen du programme a été achevé en décembre 2005. Des négociations sont en cours pour le quatrième examen. Les perspectives économiques sont bonnes, dopées par l'approbation récente de l'Accord de libre-échange centraméricain (CAFTA) et la réduction de la dette extérieure au titre de l'IADM. La croissance reste forte et le taux d'inflation annuel est tombé au-dessous de 6 %. Les pressions budgétaires augmentent, et le secteur financier demeure fragile malgré son redressement. Parmi les principaux problèmes budgétaires qui se posent, il convient de citer la nécessité de maîtriser les rémunérations des enseignants, d'autant que le dernier accord de maîtrise des salaires expire fin 2006 ; la nécessité de revenir à un mécanisme de fixation flexible des prix du combustible domestique et de limiter les subventions ; la nécessité d'adopter des mesures pour compenser l'impact budgétaire de la réforme des télécommunications et la mise en œuvre du CAFTA ; et la nécessité de contenir les pertes de l'office publique de l'électricité.

Gestion des finances publiques : Le Honduras a atteint sept des 16 indicateurs de gestion des finances publiques établis pour les PPTTE en 2004. Il y a des progrès notables dans le système de gestion des dépenses publiques depuis que le pays atteint le point d'achèvement. Un nouveau système intégré de la gestion financière (SIAFI) a été introduit en mai 2005. Il facilitera l'introduction d'un compte du Trésor unique, qui devrait être opérationnel en 2006 et il permettra d'intégrer dans un seul système automatisé la budgétisation, la comptabilité, la gestion de la trésorerie, le crédit public et la gestion du personnel. Le budget 2006 a déjà été préparé avec le nouveau SIAFI. En outre, le système d'information pour les marchés publics est devenu opérationnel en octobre 2005.

Madagascar

État d'avancement du DSRP : Le DSRP a été achevé en juillet 2003 et une note consultative conjointe a été présentée aux Conseils en novembre 2003. Le premier rapport d'avancement annuel sur la mise en œuvre du DSRP, qui couvre la période juillet 2003-juin 2004, a été achevé en juillet 2004 et soumis au Conseil en octobre 2004. Le second rapport, pour la période janvier-décembre 2005, a été publié en juin 2006 et la note consultative conjointe le concernant

a été publiée en juillet 2006. L'incidence globale de la pauvreté a diminué depuis le niveau record de 80 % atteint pendant la crise en 2002 pour s'établir à 68,7 % en 2005, en léger recul donc par rapport aux 69,7 % enregistrés en 2001. Le taux de pauvreté dans les régions rurales en 2005 atteignait 73,5 %, contre 77,2 % en 2001, mais la pauvreté en milieu urbain (52 % en 2005) est plus élevée qu'en 2001, où elle atteignait 44 %.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le Conseil du FMI a approuvé un nouveau programme triennal FRPC, ainsi que l'activation du Mécanisme d'intégration commerciale pour Madagascar le 21 juillet 2006. Le premier examen devrait prendre place en septembre 2006. Le dernier programme FRPC avec le FMI a pris fin en mars 2005. D'après les projections établies, la croissance du PIB réel en 2006 devrait s'établir à 4,7 % compte tenu des recettes du tourisme, du secteur minier et de la construction et, chose très importante pour les pauvres, de l'amélioration des perspectives d'évolution de l'agriculture. Les projections fixent le taux d'inflation à 11 % pour 2006. La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,6 % environ selon les projections, et l'inflation devrait être ramenée à 5,6 % pendant la période 2007-2011.

Gestion des finances publiques : La réforme de la gestion des finances publiques à Madagascar est guidée par les Plans d'action prioritaire (PAP) de 2004 et de 2005 du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget. Les objectifs prioritaires portent notamment sur le processus de préparation du budget, l'alignement plus étroit du budget sur les priorités du DSRP et l'amélioration des capacités pour le contrôle des engagements de dépenses et des paiements. Un système intégré de gestion financière est opérationnel au Trésor central et dans cinq trésors régionaux, et il est étendu à 13 ministères. L'Auditeur général a fait de grands efforts pour combler les retards dans l'audit, les principales recommandations de l'audit indépendant du Trésor sont appliquées, et les décrets d'application du nouveau code de passation des marchés publics ont été publiés. Les progrès dans d'autres domaines sont plus lents : les dotations allouées pour les dépenses de fonctionnement restent insuffisantes et les arriérés intérieurs ne sont pas réglés. Les mécanismes et les institutions de contrôle interne sont déficients. L'introduction du concept du budget-programme en 2005 a aussi mis le système des finances publiques à l'épreuve. Madagascar a atteint quatre indicateurs sur les 16 retenus pour la gestion des finances publiques lors de l'évaluation de 2004. Une évaluation préliminaire sur la base des nouveaux indicateurs de dépenses publiques et de responsabilité financière (PEFA) a été effectuée et elle fait apparaître quelque progrès par rapport à l'an passé.

Mali

État d'avancement du DSRP : La stratégie de réduction de la pauvreté du Mali a été adoptée en mai 2002. Le second rapport d'avancement annuel sur la mise en œuvre du DSRP a été adopté en août 2005. Le Gouvernement a entrepris d'élaborer un nouveau DSRP pour la période 2007-2011 et il faut espérer qu'il sera approuvé par l'Assemblée nationale d'ici à la fin de 2006. Bien que les données soient partielles, elles montrent que les indicateurs de la pauvreté, de la santé et du bien-être social continuent de s'améliorer petit à petit. Les dernières données (qui remontent à 2001) indiquent que la pauvreté a sensiblement reculé entre 1989 et 2001 et que les inégalités de revenus ont diminué. La forte croissance du pays depuis 2001 conduit à penser que la pauvreté et les inégalités ont sans doute continué de diminuer. Divers indicateurs de santé et d'éducation suivis dans le cadre de la stratégie de réduction de la

pauvreté se sont améliorés entre 2002 et 2004. La mise en œuvre du programme de réformes conçu pour accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté a avancé aussi, mais lentement.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le Mali est engagé dans un programme triennal soutenu par la FRPC, qui a été approuvé par le Conseil du FMI le 23 juin 2004. Les deuxième et troisième examens ont été achevés le 19 décembre 2005. La très bonne récolte de céréales de 2005/2006 et l'amélioration des termes de l'échange ont donné une nouvelle impulsion à l'économie. Après de multiples chocs exogènes, la croissance du PIB a repris et l'inflation s'inscrit en baisse. D'après des estimations préliminaires, le taux de croissance réel s'est établi à 6,1 % en 2005, dopé par la forte production de l'or et du secteur agricole. Les perspectives à moyen terme reposent sur une hypothèse de croissance moyenne du PIB de 5,7 % jusqu'en 2010 et d'une inflation stable de 2,5 % par an à partir de 2007.

Gestion des finances publiques : Le système de gestion des finances publiques du Mali s'est amélioré depuis le point d'achèvement. Les systèmes de base fonctionnent remarquablement bien, mais il reste une marge pour renforcer les systèmes des finances publiques ; en 2001 par exemple, le Mali a atteint 11 des 16 indicateurs de gestion des dépenses publiques du Rapport d'évaluation et du plan d'action 2004 pour les PPTE, contre 8 en 2001. Le suivi des dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté est bon. Les principales déficiences auxquelles il faut remédier concernent la passation des marchés, les contrôles internes, le manque de ponctualité des audits de l'exécution du budget, et l'exécution et le suivi des activités financées par des dons et des fonds extrabudgétaires. Le Mali continue de d'améliorer la gestion de ses finances publiques dans le cadre du plan d'action triennal conçu à cette fin. Les mesures spécifiques qu'il comprend incluent l'informatisation et la mise en réseau des bases de données concernant les dépenses, l'amélioration des procédures relatives à la passation des marchés publics et l'augmentation des crédits alloués aux contrôles *ex post*. La gestion de la dette a fait l'objet d'une évaluation et a été jugée satisfaisante. Malgré les retards dans la mise en œuvre des plans pour renforcer les contrôles et les audits internes, les progrès se poursuivent.

Mauritanie

État d'avancement du DSRP : La Mauritanie a défini son DSRP en février 2001, pour la période 2001-2004. Depuis 2001, deux rapports d'avancement ont été élaborés de manière participative et examinés par les Conseils en juin 2002 pour le premier et en juillet 2003 pour le second. Le rapport d'avancement de 2004, qui n'avait pas été publié à cause de problèmes de données, a complété le DSRP initial par un plan d'action pour 2005. Le deuxième DSRP, qui couvre la période 2006-2010, a été communiqué à l'IDA et au FMI en mai 2006 et il devrait être achevé d'ici à septembre 2006. Les services des deux institutions estiment que la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté est globalement satisfaisante depuis que le pays a atteint le point d'achèvement. L'incidence de la pauvreté est tombée de 51 % en 2000 à 46,7 % en 2004. Des progrès sont enregistrés dans la scolarisation primaire, le taux de vaccination des enfants et l'accès à la santé maternelle, mais le pays a peu avancé dans le domaine de la mortalité puérile et infantile.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le PSP couvrant les six premiers mois de 2006 est sur la bonne voie, et un programme FRPC est à l'étude. Le démarrage de la

production de pétrole en février 2006 a dopé les perspectives de croissance et renforcé la crédibilité du programme de stabilisation économique des autorités. La désinflation devrait se poursuivre en 2006. Les perspectives macroéconomiques du pays sont encourageantes à condition que les autorités réussissent à gérer la richesse engendrée par les ressources naturelles non renouvelables (notamment le pétrole). La production de pétrole (directement ou via son impact sur l'investissement public) et d'importants projets miniers non pétroliers impulsés par les IED devraient stimuler la croissance annuelle du PIB, qui devrait atteindre 10 % en moyenne pour la période 2006–2010.

Gestion des finances publiques : Les Conseils de l'IDA et du FMI ont évalué les critères d'accès à l'IADM pour les 18 pays parvenus au point d'achèvement en mars 2006. À cette époque, les Conseils ont décidé : i) que la Mauritanie ne pourrait remplir les conditions voulues pour bénéficier de l'IADM tant qu'elle n'aurait pas mis en œuvre les mesures correctives nécessaires pour atteindre les indicateurs de gestion macroéconomique et des finances publiques ; et ii) sont convenus de réévaluer l'éligibilité de la Mauritanie une fois que ces mesures correctives auront été appliquées de manière satisfaisante. Ces mesures ont été prises et, en juin 2006, les services de l'IDA et du FMI ont indiqué aux Conseils que la Mauritanie remplit désormais les critères d'accès à l'IADM pour les raisons suivantes : i) l'examen de l'exécution du budget pendant le premier trimestre 2006 ne fait apparaître aucune indication de dépenses extrabudgétaires ; ii) l'objectif de liquidation des arriérés pour le premier trimestre 2006 a été largement dépassé ; iii) le rapprochement des comptes du Trésor et de la BCM est désormais effectué périodiquement, et le Trésor publie régulièrement le solde mensuel ; iv) les autorités ont adopté une nouvelle classification fonctionnelle du budget et réorganisé le budget 2006 sur cette base ; et v) les autorités ont actualisé le Cadre global des dépenses à moyen-terme (2007-2009), qui tient compte des observations formulées au sujet des précédents projets par les services de l'IDA et du FMI. Cette évaluation actualisée de l'IADM a été approuvée par les Conseils en 2006.

Mozambique

État d'avancement du DSRP : Le Gouvernement a mis en œuvre un Plan d'action pour réduire la pauvreté absolue (PARPA), qui a été présenté au Conseil en 2001. Le dernier rapport d'avancement a été préparé en mars 2005, et un nouveau DSRP devrait être finalisé d'ici à septembre 2006. Plusieurs ODM sont à la portée du Mozambique, mais pour atteindre les autres, le pays devra poursuivre les réformes, effectuer des investissements supplémentaires et obtenir une aide de la communauté internationale.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le 6 juillet 2004, le Conseil a approuvé un programme triennal soutenu par la FRPC, qui vise à consolider la stabilité macroéconomique et à renforcer les réformes structurelles afin de promouvoir une croissance largement répartie et de réduire la pauvreté. Le programme est sur la bonne voie et le quatrième examen a été achevé le 19 juin 2006. En 2005, la croissance est restée forte, l'inflation, modérée et la position extérieure, confortable, bien que le déficit du compte des transactions courantes se soit creusé et que la volatilité du taux de change ait augmenté. Les perspectives pour 2006 laissent augurer que la performance macroéconomique restera forte malgré quelques risques de fléchissement liés aux chocs exogènes.

Gestion des finances publiques : Le Mozambique a atteint quatre indicateurs sur les 16 retenus pour la gestion des dépenses publiques dans le Rapport d'évaluation et le Plan d'action 2004 pour les PPT. La gestion des finances publiques ne s'est pas dégradée de façon substantielle depuis le point d'achèvement. La mise en œuvre du nouveau système d'information de gestion financière intégré (e-SISTAFE) progresse. Les ministères des Finances, du Plan, et de l'Éducation ont entrepris de tester le système et il est prévu d'étendre l'ensemble de la fonctionnalité aux principaux ministères dépensiers au second semestre 2006 et de renforcer le suivi des dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté. La couverture et l'exécution du budget et les rapports de suivi budgétaire se sont améliorés. L'information financière présentée dans les rapports officiels couvre 95 % de la définition de l'administration générale donnée par les statistiques des finances publiques (SFP). En général, les dépenses de fonctionnement sont souvent très proches des dépenses initialement approuvées dans la loi de finances. En revanche, les dépenses d'investissement sont souvent inférieures de 15 % au moins aux montants budgétés. Le suivi budgétaire s'est amélioré avec la publication des rapports trimestriels d'exécution du budget. Des contrôles ex ante stricts sont en place, mais le système de contrôle interne et externe peut difficilement fonctionner efficacement car les ressources techniques et humaines sont insuffisantes. Pour ce qui est de la décentralisation, le Gouvernement a approuvé la réglementation de la Loi sur les entités des administrations locales (LOLE), qui confère un rôle central aux districts dans le processus de planification et le développement local, en particulier avec l'introduction d'un budget d'investissement. Un nouveau code des marchés publics conforme aux normes internationales a aussi été approuvé, mais le pays doit améliorer ses capacités d'audit interne et externe pour renforcer l'intégrité des opérations budgétaires.

Nicaragua

État d'avancement du DSRP : Le premier DSRP a été achevé en juillet 2001. Un nouveau DSRP a été élaboré en novembre 2005 et présenté aux Conseils au début de l'année. Les autorités ont achevé deux rapports d'avancement pour l'ancien DSRP (en novembre 2002 et en novembre 2003), et elles ont préparé l'avant-projet d'un troisième rapport d'avancement couvrant 2005 pour le nouveau DSRP. Les dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté ont été maintenues au niveau voulu depuis 2003, et elles représentaient plus de 13 % du GDP en 2005. Les indicateurs des secteurs de l'éducation et de l'eau se sont améliorés et les objectifs

fixés dans le premier DSRP ont été dépassés en 2004. La mise en œuvre du DSRP a été moins satisfaisante pour le secteur de la santé.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme FRPC triennal a été approuvé le 13 décembre 2002, mais il a calé à la fin de 2004. Des progrès substantiels ont été faits au cours du second semestre de 2005, ce qui a permis d'achever les examens en suspens le 18 janvier 2006 et de prolonger le programme jusqu'au 12 décembre 2006. Le dernier examen du programme a été achevé en janvier 2006. Les perspectives de croissance du Nicaragua restent bonnes, dopées par l'approbation récente du CAFTA et la réduction de la dette extérieure dans le cadre de IADM. Plusieurs sources de risques importantes pourraient compromettre les perspectives futures, notamment la hausse des prix de l'énergie, le poids important de la dette intérieure publique, les transferts de ressources publiques juridiquement contraignants de l'administration centrale au profit des municipalités d'autres organismes publics.

Gestion des finances publiques : Le Nicaragua a satisfait à six des 16 indicateurs de gestion des finances publiques retenus dans le rapport d'évaluation de 2004. Les résultats du système de gestion des finances publiques se sont améliorés depuis le point d'achèvement. En 2005, les autorités ont adopté une Loi sur la gestion budgétaire, qui renforce le processus budgétaire en supprimant toutes les transactions extrabudgétaires et améliore la couverture des comptes budgétaires et la transparence des rapports financiers. Les rapports de suivi budgétaire en cours d'année, sur une base administrative, économique et fonctionnelle sont publiés tous les trimestres, ce qui permet une gestion active des dépenses. Les dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté sont clairement définies dans le budget et suivies pendant leur exécution. Le Nicaragua a encore de difficiles problèmes à résoudre pour améliorer ses systèmes de gestion des finances publiques. L'unité d'audit interne manque d'agents qualifiés et de crédits, mais les autorités ont entrepris de mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités pour remédier à ce problème. En outre le système de passation des marchés publics laisse encore beaucoup à désirer (mais les autorités ont entrepris de le moderniser) et le budget ne fournit que des indications partielles sur les budgets des administrations locales et des entités publiques autonomes engagées dans des activités non-commerciales. En outre, des efforts sont faits pour décentraliser les dépenses de l'administration centrale au profit des municipalités, et l'équivalent de 50 % des recettes est transféré à ces entités. En 2006, les autorités se sont engagées à poursuivre la décentralisation des dépenses au profit des municipalités.

Niger

État d'avancement du DSRP : Le Niger a achevé son DSRP complet en janvier 2002 et il a présenté des rapports d'avancement sur le DSRP en juillet 2003 et août 2004. Un projet final du troisième rapport d'avancement a été soumis au Conseil des Ministres pour approbation. L'avant-projet de nouveau DSRP prévu par le Gouvernement devrait être prêt vers le mois

d'octobre 2006. Des progrès substantiels ont été faits pour élargir l'accès des pauvres à l'éducation et à l'eau salubre pendant la période 2003-2005 et, si les progrès dans le domaine de la santé ont été lents en 2003-2004, ils se sont accélérés en 2005. La pauvreté monétaire est restée pratiquement stable depuis l'adoption du premier DSRP complet, la proportion de la population vivant dans la pauvreté étant estimée à 65 % environ en 2005.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le 31 janvier 2005, le Conseil du FMI a approuvé un troisième programme triennal au titre de la FRPC. Le 14 novembre 2005, les premier et deuxième examens ont été respectivement achevés les 14 novembre 2005 et 19 juin 2006. La performance macroéconomique globale du pays s'est améliorée en 2005 et le taux de croissance du PIB a atteint 7 %, contre -0,6 % en 2004 (grâce à une pluviosité favorable et au redressement important de la production agricole). Pour 2006, les projections établies situent la croissance réelle à 3,5 % et le taux d'inflation à 1 % environ. Les objectifs macroéconomiques pour 2006-2008 restent généralement conformes aux objectifs fixés dans le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). La croissance économique devrait être soutenue par la production agricole, les nouvelles activités minières, le maintien des politiques financières prudentes adoptées par le Gouvernement et les investissements dans les équipements d'infrastructure, dont les télécommunications en particulier.

Gestion des finances publiques : Niger a atteint cinq des 16 indicateurs de gestion des dépenses publiques retenus pour les évaluations 2004 de la gestion des finances publiques des PPTE, contre trois sur 15 en 2001. Le système de gestion des finances publiques a continué de s'améliorer depuis que le pays est parvenu au point d'achèvement de l'Initiative PPTE, en avril 2004. C'est pour l'établissement du budget que les progrès sont les plus importants, avec l'intégration du cadre de dépenses à moyen terme (MTEF) dans le processus de préparation. Les retards des rapports d'exécution du budget sont nettement moins importants. La couverture du budget s'est élargie au cours des quatre dernières années. Le Gouvernement s'est engagé à intégrer toutes les ressources de l'Initiative PPTE dans les budgets des ministères d'exécution en fonction de leurs résultats dans les domaines de la gestion du budget et des réformes. Il l'a fait pour le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation (qui absorbent globalement 60 % des ressources de l'Initiative pour 2006). Parmi les problèmes restant à régler, il convient de citer la surbudgétisation des dépenses d'investissement, le suivi des dépenses et la faiblesse des contrôles internes et externes. Les autorités reconnaissent que la gestion financière est essentielle pour mener à bien la stratégie de réduction de la pauvreté. En juillet 2005, elles ont procédé à l'examen de la gestion des finances publiques et à l'évaluation de la responsabilité financière (PFMFAR), qu'elles ont conduit avec le concours de l'IDA. Dans ce contexte, le Gouvernement continue de renforcer le programme d'informatisation des bureaux du Trésor central et des trésors provinciaux et d'améliorer les contrôles internes et externes des opérations financières de l'État, notamment via la réactivation de la Chambre des comptes et le contrôle parlementaire sur les finances publiques. Il a aussi fait un important pas en avant pour améliorer le système de notification avec la fermeture officielle des comptes et la soumission régulière de la loi d'exécution du budget à la Chambre des comptes.

Rwanda

État d'avancement du DSRP : Le DSRP a été achevé en juin 2002. Trois rapports d'avancement ont été établis et le troisième a été achevé en juillet 2005. Le second DSRP (DSRP-II), qui comporte essentiellement des mesures pour promouvoir une croissance soutenue sur le long terme, doit être achevé en mi-2007. Il ressort de l'enquête 2001 sur les conditions de vie des ménages que 60 % de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Les indicateurs de pauvreté non monétaire liés à l'accès aux services font apparaître des progrès dans ce domaine, et les indicateurs de l'éducation et de la santé se sont nettement améliorés au cours de deux dernières années.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme triennal au titre de la FRPC a été approuvé par le Conseil le 5 juin 2006, et le sixième examen a été achevé le 5 juin 2006. La performance macroéconomique a été bonne en 2005. Soutenue par le dynamisme du secteur agricole, la croissance réelle a augmenté de 6 % et l'inflation a diminué grâce à l'augmentation de l'offre de denrées alimentaires.

Gestion des finances publiques : Le Rwanda a atteint huit des indicateurs de l'évaluation 2004 de la gestion des finances publiques pour les PPTÉ. Toutefois, le rythme des réformes dans ce domaine a été ralenti car le Parlement a tardé à approuver la Loi de finance organique (LBO) et le processus de décentralisation. L'approbation récente de la LBO en mars 2006 devrait donner une nouvelle impulsion aux réformes ; de plus, le programme 2006 devrait relancer aussi les réformes de la gestion des finances publiques (en particulier à travers la conditionnalité structurelle). Deux dispositions préalables, considérées comme des mesures intérimaires pour le rapprochement des comptes et l'instauration d'un compte unique du Trésor, ont été mises en œuvre. Le sous-comité de la dette chargé de coordonner la gestion de la dette est devenu opérationnel et a élaboré un plan d'action pour 2006.

Sénégal

État d'avancement du DSRP : Le DSRP de la première génération pour la période 2003-2005 a été présenté au Conseil en décembre 2002 et des rapports d'avancement ont été établis en 2004 et 2005. Le DSRP de la seconde génération, qui couvre la période 2006-2010, a été récemment validé par le Premier Ministre. Le bilan de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ne fait apparaître aucune détérioration substantielle depuis que le pays a atteint le point d'achèvement. Le programme de lutte contre la pauvreté est généralement resté sur la bonne voie, avec des progrès plus ou moins importants dans la mise en œuvre des principaux objectifs du DSRP. Les dépenses consacrées aux secteurs sociaux ont augmenté, la part globale des dépenses d'éducation et de santé dans les dépenses publiques totales et dans le PIB s'étant établie respectivement à 33 % et 8 % en 2005.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme triennal FRPC a été approuvé en avril 2003 et a pris fin en avril 2006. Les derniers examens ont été achevés en janvier 2006. La mise en place d'un instrument de soutien à la politique économique (ISPE), permettant au FMI de fournir des conseils, de suivre et d'approuver les politiques économiques,

est en cours d'examen avec les autorités. Les perspectives macroéconomiques sont relativement bonnes et les projections laissent espérer une croissance robuste de l'ordre de 5,5 % au cours des toutes prochaines années (un tassement de la croissance du GDP autour de 4 % devrait toutefois intervenir au premier semestre de 2006 du fait de la hausse continue des prix de pétrole et de la crise financière qui frappe la plus grosse société industrielle du pays), et l'inflation devrait être faible.

Gestion des finances publiques : Le Sénégal avait satisfait à sept des 16 indicateurs de gestion des finances publiques retenus pour les PPTE au moment où il atteignait le point d'achèvement. La période 2003/2004 a été marquée par un dérapage dans la discipline budgétaire et la transparence budgétaire (moins de 5 % du budget total), ce qui a retardé de dix mois l'achèvement du deuxième examen du programme FRPC. Le deuxième examen a été achevé sur la base d'accords sur les mesures à prendre pour restaurer la discipline budgétaire, et en particulier avec l'adoption d'un collectif en 2004, qui prévoyait l'affectation de la totalité des crédits prévus en faveur des projets d'infrastructure et des mesures obligatoires pour renforcer les procédures de passation des marchés. Ces procédures ont été renforcées dans un premier temps, mais les autorités sont ensuite revenues sur ces réformes. Un nouveau cadre juridique et institutionnel pour les marchés publics a été approuvé par le Parlement en juillet 2006. Les autorités ont introduit une nouvelle taxe dont le produit ne passe par les circuits budgétaires. Les recettes fiscales sont réservées pour la construction du nouvel aéroport de Dakar (il devrait coûter à peu près 4 % du PIB selon les estimations établies), que les autorités prévoient de financer hors-budget.

Tanzanie

État d'avancement du DSRP : Le premier DRSP de la Tanzanie a été élaboré en 2000. Le deuxième (Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté) a été approuvé par le Cabinet en février 2005 et publié en juin 2005. Le premier rapport d'avancement pour le second DSRP devrait être prêt en octobre 2006. La mise en œuvre est pour l'essentiel guidée par les principes directeurs du budget et les cadres de dépenses à moyen terme. Les simulations concernant la pauvreté tendent à montrer que la performance économique récente du pays a probablement permis de faire reculer la pauvreté monétaire. En ce qui concerne les dimensions non monétaires de la pauvreté, le pays a fait des progrès importants pour élargir l'accès à l'enseignement primaire et réduire la malnutrition et la mortalité infantile.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Un programme FRPC est actuellement en place, et le sixième et dernier examen devrait être présenté avant fin de 2006. Le cinquième examen a été achevé en avril 2006. Le Gouvernement a demandé à bénéficier d'un instrument de soutien à la politique économique. La stabilité macroéconomique figure au nombre des priorités absolues du Gouvernement, qui a lancé un programme macroéconomique cohérent depuis près d'une dizaine d'années avec le soutien d'une série de FASR et de FRPC. Le taux d'inflation est resté en deçà des 5 % depuis 2001. Le programme a permis au pays d'enregistrer une solide performance macroéconomique, bien que la sécheresse et les pénuries d'énergie contribuent à freiner la croissance réelle, qui atteindra à peu près 5,9 % cette année. Les

perspectives de croissance sont excellentes, dans la mesure où les problèmes d'énergie pourront être résolus.

Gestion des finances publiques : La Tanzanie a fait des progrès substantiels sur le front des réformes de la gestion des finances publiques depuis qu'elle a atteint le point d'achèvement, en novembre 2001. Globalement, elle a atteint 11 des 16 indicateurs retenus dans le rapport d'évaluation et le plan d'action 2004 pour les PPTE, contre neuf sur 15 en 2001. Le Gouvernement s'appuie sur l'évaluation de 2004 pour ce qui est de l'exécution du budget et du suivi budgétaire, et il a en particulier étendu le système intégré de gestion financière aux administrations locales. L'adoption d'un vaste programme de réformes de gestion des finances publiques, qui garantira le bon agencement des réformes et l'adhésion des populations à l'action entreprise est un gage de la détermination des autorités à poursuivre les réformes dans ce domaine. La préparation du budget a été renforcée afin d'établir un lien plus efficace entre la politique et l'allocation des ressources, des efforts continus sont faits pour améliorer les fonctions d'audit interne et d'audit externe, et la réforme du système de passation des marchés est entrée dans la phase de mise en œuvre. Des mesures sont en outre prises pour renforcer la gestion de la trésorerie.

Ouganda

État d'avancement du DSRP : La stratégie de réduction de la pauvreté (Programme d'éradication de la pauvreté — PEAP), lancé en 1997, a été révisée deux fois dans le cadre de consultations élargies et participatives avec les parties prenantes. La version actuelle du PEAP a été approuvée en mai 2005. Le premier rapport d'avancement du DSRP est en cours d'élaboration et il devrait être finalisé d'ici à la fin juin 2006. L'exécution du PEAP fera l'objet d'un examen annuel à partir de novembre/décembre 2006, et un nouveau DSRP devrait être élaboré à la fin de la période couverte par le PEAP actuel, en 2007/2008. La pauvreté monétaire est tombée de 56 % en 1992 à 34 % en 2000. Le retournement possible de cette tendance en 2002/2003, lorsque ce taux est remonté à 38 percent, a été une source majeure de préoccupation. Les inégalités n'ont cessé de se creuser, de sorte que des mesures énergiques s'imposent pour remédier à l'inégalité d'accès aux services sociaux et promouvoir une croissance qui serve les besoins des pauvres. Au niveau sectoriel, des résultats solides sont notés dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et l'assainissement, de l'agriculture, des télécommunications et du commerce.

Programme du FMI et situation macroéconomique : L'Ouganda bénéficie actuellement d'un instrument de soutien à la politique économique. Le dernier examen du programme FRPC a été achevé en janvier 2006. La performance macroéconomique demeure relativement forte et l'évolution des finances publiques est généralement satisfaisante, mais les pénuries d'électricité risquent de compromettre les résultats obtenus sur ces deux fronts. La croissance du PIB réel a atteint 6 % en 2004/2005, mais elle devrait retomber à 5,6 % en 2005/2006 en raison des pénuries d'électricité. Le Gouvernement a durci sa politique monétaire pour 2006/2007, ce qui laisse une marge de manœuvre pour financer les mesures concernant le secteur de l'électricité, qui restent à quantifier. Les réformes en cours de l'Administration fiscale ont permis

d'améliorer grandement le recouvrement des impôts et, en 2004/2005, le produit des impôts a été supérieur de 4,4 % à l'objectif fixé. Mais les recettes intérieures restent inférieures à 13 % du PIB.

Gestion des finances publiques : L'Ouganda continue d'améliorer ses systèmes de gestion des finances publiques et il a atteint à neuf des 16 indicateurs retenus pour l'évaluation des PPTE en 2004. Malgré les problèmes auxquels le pays se heurte pour approfondir les réformes des finances publiques, les systèmes de base sont établis et ils fonctionnent relativement bien. Outre le renforcement du cadre juridique et réglementaire pour assurer la gestion efficace des finances publiques, l'Ouganda a entrepris d'étendre son système intégré de gestion financière, ce qui facilitera la mise en place du système de contrôle des engagements, que les autorités n'avaient pas encore mis en œuvre. Pour renforcer encore la gestion des finances publiques, le Gouvernement a incorporé la plupart des projets des bailleurs de fonds dans le cadre de dépenses à moyen terme et il a entrepris d'intégrer la totalité des recettes, des dépenses et des comptes des organismes semi-autonomes dans le budget de l'État. L'application des procédures et des règles concernant la passation des marchés et les états de paie, la solution du problème des arriérés (qui comprennent un ancien stock d'arriérés concernant surtout les pensions, et de nouveaux arriérés à l'égard des fournisseurs, estimés à 3 % du PIB environ), l'indépendance et la dotation en ressources du Bureau de l'Auditeur général, le suivi des engagements conditionnels et l'amélioration de la ponctualité et de l'efficacité des examens législatifs et publics figurent au nombre des domaines de risque fiduciaire qui continueront d'exiger de l'attention. Le projet de Rapport de gestion des finances publiques et l'actualisation de l'évaluation fiduciaire intégrée de portée nationale ont été publiés en novembre 2005. Un projet d'évaluation de la gestion des finances des administrations locales a été diffusé en décembre 2005.

Zambie

État d'avancement du DSRP : Le cinquième Plan national de développement, pour la période 2006-2010, qui servira de DSRP révisé, a été examiné par les parties prenantes et il devrait être lancé sous peu. La mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté est globalement satisfaisante depuis que la Zambie a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Conformément aux objectifs du DSRP, plusieurs milliers d'enseignants ont été recrutés en 2005. Le Gouvernement a défini un ensemble plus large de programmes de réduction de la pauvreté (PRP) pour le budget 2005, et le volume total des crédits budgétaires alloués aux nouveaux PRP s'élève à 10,2 % du PIB, compte tenu des projets financés par les bailleurs de fonds. Les résultats de l'enquête effectuée en 2004 sur la consommation des ménages ont été récemment publiés, et ils montrent que l'incidence de la pauvreté a été ramenée de 73 % en 1998 à 67 % en 2004.

Programme du FMI et situation macroéconomique : Le programme triennal FRPC qui a été approuvé le 16 juin 2004 est sur la bonne voie, et le quatrième examen a été achevé en juillet 2006. La croissance du PIB réel demeure robuste (5 % en 2005, malgré plusieurs chocs défavorables en 2005) et l'inflation a fortement baissé, tombant à 8,5 % en juin 2006. La

monnaie nationale (le kwacha) s'est appréciée de façon substantielle en 2005. Mais les réserves officielles restent faibles.

Gestion des finances publiques : La Zambie n'a atteint que trois des 16 indicateurs de gestion des finances publiques des PPTE en 2003. Le pays est engagé dans un processus d'amélioration substantielle des systèmes de gestion des finances publiques. En coopération avec les partenaires de développement, le Gouvernement a élaboré un programme global de réforme de la gestion des finances publiques et de la responsabilité financière (PFMFA). Avec le soutien des bailleurs de fonds, la mise en œuvre de la réforme PFMFA a commencé en pleine force dans la première moitié de 2005, les autorités ayant initialement mis l'accent sur les améliorations indispensables pour atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Depuis que le pays a atteint ce point d'achèvement, quelques améliorations ont été apportées aux systèmes de gestion des finances publiques et les systèmes de base fonctionnent relativement bien. Comme indiqué plus haut, la définition révisée du PRP a été introduite en 2005. En outre, le cadre d'analyse des flux de trésorerie a été appliqué dans tous les ministères d'exécution ; un cadre de suivi et d'évaluation du programme de réforme PFMFA a été élaboré sur la base des nouveaux indicateurs de dépenses publiques et de responsabilité financière (PEFA) ; et des rapports trimestriels sur l'exécution du budget, qui couvre la plupart des ministères, sont désormais disponibles dans les quarante cinq jours qui suivent la fin du trimestre. Mais dans certains domaines, les progrès sont lents. En particulier, comme ce fut le cas en 2004, l'établissement du cadre de dépenses à moyen terme a été retardé et le test du système intégré de gestion financière et d'information (IFMIS) a subi des retards à plusieurs reprises.

Annexe V : Emploi des ressources fournies au titre de l'IADM en 2006

Pays	Réductions du service de la dette en 2006 1/		Emploi des ressources IADM en 2006
	En millions USD	En % du PIB	
Bénin	15,6	0,3	Santé et éducation, secteur du coton, et financement de projets pour les petits exploitants agricoles.
Bolivie	40,9	0,4	L'allègement au titre de l'IADM n'a été réservé à aucune dépense en particulier.
Burkina Faso	17,6	0,3	Éducation, santé et infrastructures rurales.
Cameroun	29,8	0,2	Dépenses en faveur des pauvres, conformément aux priorités définies dans le DSRP, en particulier infrastructures, secteurs sociaux et réformes de la gouvernance
Éthiopie	13,8	0,1	Compte tenu de la diminution de l'aide des bailleurs de fonds, les ressources au titre de l'IADM pourraient financer les dépenses déjà envisagées dans le cadre budgétaire et macroéconomique à moyen terme de l'État.
Ghana	57,9	0,5	Énergie et eau, remise en état des axes majeurs et des routes de desserte dans les principales zones agricoles, éducation, santé et développement des technologies de l'information et de la communication.
Guyana	6,4	0,8	Réhabilitation des infrastructures de drainage et d'irrigation et des routes agricoles vers les marchés, entretien des installations d'éducation et de santé, et acquisition de matériels et de fournitures scolaires et sanitaires.
Honduras	27,6	0,3	Programme de lutte contre la pauvreté, en particulier suppression des frais de scolarité dans les écoles publiques.
Madagascar	34,3	0,7	Ministères dépensiers prioritaires, conformément à la Stratégie de réduction de la pauvreté.
Mali	27,0	0,5	Allègement ciblé sur l'approvisionnement en eau et les routes.
Mauritanie	10,8	0,3	Financement des dépenses sociales.
Mozambique	28,8	0,4	Financement des dépenses « prioritaires » en faveur des pauvres.
Nicaragua	17,7	0,3	Dépenses à l'appui de la réduction de la pauvreté dans les secteurs de l'eau et du logement et pour l'offre de fournitures médicales.
Niger	9,3	0,3	Programmes en faveur de l'éducation, de la santé et du développement du secteur rural.
Rwanda	9,7	0,4	Importations de denrées alimentaires et dépenses à l'appui du projet d'utilisation du gaz méthane du Lac Kivu (pour produire de l'électricité).
Sénégal	48,5	0,6	Besoins prioritaires dans le secteur des services sociaux.
Tanzanie	82,3	0,6	Financement du coût en devises de la croissance indispensable aux projets d'énergie et aux importations alimentaires.
Ouganda	57,9	0,6	Compte tenu de la grave pénurie d'électricité en Ouganda, le gouvernement envisage d'utiliser les ressources libérées par l'IADM pour aider à satisfaire les besoins pressants du pays dans ce domaine.
Zambie	23,8	0,3	Les ressources libérées par l'IADM serviront à accroître les dépenses à l'appui de projets agricoles axés sur l'irrigation à petite échelle et la lutte contre les maladies du bétail.
Total	559,4	...	
Moyenne simple	29,4	0,4	

Sources : Départements des finances du FMI et de la Banque mondiale ; estimations des services de la Banque africaine de développement ; et autorités des PPTE.

1/ Renvoie uniquement aux ressources supplémentaires libérées par l'IADM sur le paiement du service de la dette.

Table 1. Summary of Debt Service and Poverty Reducing Expenditures 1/
(In millions of US dollars, unless otherwise indicated)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
								Prel.	Projections			
Debt Service 2/												
Paid/due after enhanced HIPC Initiative relief 3/	3,695	3,177	3,043	2,336	2,298	2,400	2,620	2,620	2,828	2,689	2,833	2,875
Due after MDRI	1,828	1,434	1,549	1,606
Debt service savings from MDRI	999	1,255	1,284	1,269
Poverty Reducing Expenditures	...	5,940	6,004	6,787	7,702	9,361	11,192	14,821	16,701
Weighted average ratios (in percent)												
Debt service/exports 2/ 4/	18.0	15.1	14.0	10.2	9.7	8.6	7.4	6.5	3.9	3.1	3.2	3.2
Debt service/GDP 2/ 4/	4.1	3.5	3.3	2.5	2.3	2.1	2.0	1.8	1.2	0.9	0.9	0.9
Poverty-reducing expenditure/government revenue	...	41.6	43.3	45.8	47.4	45.6	46.0	49.9	50.3
Poverty-reducing expenditure/GDP	...	6.7	6.5	7.1	7.3	7.5	7.9	9.3	10.2

Sources: HIPC country documents; and World Bank and IMF staff estimates.

Note: Debt service figures for 1998 and 1999 reflect debt relief already provided to Bolivia, Guyana, Mozambique and Uganda under the original HIPC Initiative.

1/ Data refers to 29 post-decision point countries, unless specified otherwise.

2/ Excluding Burundi, the Democratic Republic of the Congo, and the Republic of Congo, for which data for early years are not available.

3/ The debt service figures for 2000 largely reflect pre-HIPC Initiative relief debt service because many countries did not reach their decision points until late in 2000 or thereafter. Debt service paid covers 1998-2005, and debt service due covers 2006-2009. For post-completion point HIPCs, debt service due assumes full HIPC Initiative debt relief, and additional debt relief provided by some Paris Club Creditors on a voluntary basis. For pre-completion point countries, debt service due includes interim debt relief and full HIPC Initiative assistance expected at the projected completion point. See Table 2 for a detailed breakdown.

4/ For projections, debt service due after MDRI is used for countries that reached the completion point, and debt service due after HIPC Initiative assistance is used for countries that have not reached the completion point.

Table 2. Debt Service of the 29 HICPs that Have Reached the Decision Point, by Country, 1998-2009
(In millions of US dollars, unless otherwise indicated)

	1998-99	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Avg.						Prel.		Proj.		
A. Countries that have reached the Completion Point											
Benin											
Paid	65.1	54.5	36.2	35.7	32.5	35.8	25.5
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	34.5	40.1	38.6	44.8
Due after MDRI	15.4	19.2	18.4	23.0
In percent of exports 2/	16.6	13.8	9.8	9.5	8.0	7.6	4.4	2.9	3.1	2.8	2.9
In percent of GDP 2/	2.8	2.3	1.4	1.3	0.9	0.9	0.6	0.3	0.4	0.4	0.4
Bolivia											
Paid	319.7	268.3	260.5	274.9	374.0	321.8	427.8
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	426.5	409.4	373.3	402.8
Due after MDRI	299.4	291.5	292.0	342.7
In percent of exports 2/	23.8	18.3	17.1	17.6	20.0	12.6	14.4	8.2	7.7	7.6	8.8
In percent of GDP 2/	3.8	3.2	3.2	3.5	4.6	3.7	4.6	2.9	2.6	2.4	2.6
Burkina Faso											
Paid	58.9	48.2	35.1	33.5	48.9	45.7	40.5
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	50.3	60.3	64.9	65.6
Due after MDRI	31.5	29.3	32.1	34.8
In percent of exports 2/	20.8	20.3	13.7	11.5	12.8	7.7	6.8	4.6	4.0	4.1	4.0
In percent of GDP 2/	2.1	1.8	1.2	1.0	1.1	0.9	0.7	0.5	0.5	0.5	0.5
Cameroon											
Paid	401.0	339.7	260.9	240.4	284.8	259.1	406.2
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	427.6	331.1	359.3	358.6
Due after MDRI	156.5	32.6	38.6	53.0
In percent of exports 2/	16.3	12.5	9.6	8.8	8.8	7.1	9.7	3.2	0.7	0.8	1.1
In percent of GDP 2/	4.2	3.8	2.8	2.2	2.1	1.6	2.4	0.8	0.2	0.2	0.2
Ethiopia											
Paid	114.0	142.8	166.2	91.5	82.9	99.2	111.3
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	131.0	137.3	137.6	134.4
Due after MDRI	87.9	84.5	79.0	76.1
In percent of exports 2/	11.8	14.5	17.0	9.3	7.3	6.6	6.1	4.0	3.4	2.9	2.5
In percent of GDP 2/	1.8	1.8	2.1	1.2	1.0	1.0	1.0	0.7	0.6	0.5	0.5
Ghana											
Paid	540.8	538.0	275.8	266.8	160.9	195.0	163.2
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	141.9	160.3	189.6	207.6
Due after MDRI	75.7	58.2	74.7	89.1
In percent of exports 2/	21.6	22.0	11.5	10.2	5.2	5.6	4.2	1.7	1.2	1.5	1.7
In percent of GDP 2/	7.1	10.8	5.2	4.3	2.1	2.2	1.5	0.7	0.5	0.6	0.6
Guyana											
Paid	100.4	54.5	52.8	58.4	52.3	44.2	39.2
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	29.2	27.6	32.0	32.6
Due after MDRI	21.6	18.2	22.7	22.6
In percent of exports 2/	14.7	8.1	8.0	8.7	7.8	5.9	7.1	2.8	2.3	2.7	2.6
In percent of GDP 2/	14.1	7.7	7.6	8.1	7.0	5.6	4.9	2.6	2.1	2.4	2.3
Honduras											
Paid	275.5	211.4	189.6	224.6	232.6	197.7	168.9
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	161.4	138.0	165.0	166.6
Due after MDRI	133.7	98.8	118.7	125.1
In percent of exports 2/	11.6	8.5	7.8	8.9	8.6	6.3	4.9	3.6	2.5	2.8	2.8
In percent of GDP 2/	5.2	3.5	3.0	3.4	3.3	2.7	2.1	1.5	1.1	1.2	1.2
Madagascar											
Paid	136.2	83.9	46.7	54.6	69.0	71.2	52.5
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	39.3	68.6	75.7	83.9
Due after MDRI	22.2	35.1	38.5	42.4
In percent of exports 2/	16.1	7.1	3.5	7.5	5.5	5.0	3.9	1.7	2.5	2.5	2.6
In percent of GDP 2/	3.6	2.2	1.0	1.2	1.3	1.6	1.0	0.4	0.6	0.6	0.6
Mali											
Paid	78.8	82.2	79.0	67.3	67.2	78.2	98.3
Due after enhanced HIPC Initiative relief 1/	106.0	110.0	109.5	117.3
Due after MDRI	74.4	68.2	70.2	76.2
In percent of exports 2/	11.9	12.7	9.0	6.3	5.8	6.4	7.1	4.3	3.7	3.8	3.9
In percent of GDP 2/	2.9	3.1	2.6	2.0	1.5	1.5	1.8	1.3	1.1	1.0	1.1

Note: Data corresponding to years of decision and completion points are in thin and thick boxes, respectively.

Table 2 (continued). Debt Service of the 29 HIPCs that have Reached the Decision Point, by Country, 1998-2009
(In millions of US dollars, unless otherwise indicated)

	1998-99	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Avg.						Prel.				
								Proj.			
Mauritania											
Payé	84.7	65.1	28.5	26.6	40.0	42.8	44.7
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	98.4	80.5	89.2	72.8
Due after MDRI	88.2	59.1	69.3	51.8
In percent of exports 2/	22.2	16.2	7.1	6.6	11.0	8.7	6.7	4.4	2.4	2.6	1.9
In percent of GDP 2/	9.2	6.0	2.5	2.3	3.1	2.9	2.4	2.8	1.6	1.7	1.2
Mozambique											
Payé	82.1	18.0	27.1	62.0	71.8	58.1	68.8
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	78.6	84.2	91.0	102.7
Due after MDRI	40.6	42.1	45.2	48.5
In percent of exports 2/	25.2	2.5	2.7	5.2	5.3	3.2	3.2	1.6	1.5	1.6	1.5
In percent of GDP 2/	2.0	0.5	0.7	1.5	1.5	1.0	1.0	0.6	0.6	0.6	0.5
Nicaragua											
Payé	200.2	184.7	153.3	158.0	98.3	76.3	88.7
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	127.9	131.7	146.7	140.1
Due after MDRI	116.3	109.3	120.5	108.0
In percent of exports 2/	24.1	16.8	13.7	13.8	7.5	4.6	4.8	5.5	4.7	4.7	3.9
In percent of GDP 2/	11.5	4.7	3.7	3.9	2.4	1.7	1.8	2.2	2.0	2.1	1.8
Niger											
Payé	17.9	22.4	34.1	53.0	27.1	22.7	24.6
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	36.6	38.4	40.7	42.8
Due after MDRI	26.5	24.2	23.7	23.5
In percent of exports 2/	5.4	7.9	12.2	17.5	6.3	4.2	3.9	4.3	3.6	3.3	3.3
In percent of GDP 2/	1.1	1.2	1.8	2.4	1.0	0.8	0.7	0.8	0.7	0.6	0.5
Rwanda											
Payé	27.5	37.3	22.2	15.9	15.5	18.5	16.8
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	16.7	18.1	16.4	17.0
Due after MDRI	4.6	5.2	5.7	6.2
In percent of exports 2/	34.5	24.9	14.1	12.0	11.1	9.8	7.4	1.9	1.9	1.9	2.0
In percent of GDP 2/	2.2	2.1	1.3	0.9	0.9	1.0	0.8	0.2	0.2	0.2	0.2
Senegal											
Payé	192.5	164.2	130.3	145.6	159.6	160.8	131.3
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	164.2	153.0	165.7	161.1
Due after MDRI	108.4	98.2	101.4	92.5
In percent of exports 2/	13.5	12.5	9.3	9.5	8.7	7.6	5.7	4.7	4.0	4.0	3.5
In percent of GDP 2/	4.0	3.5	2.7	2.7	2.3	2.0	1.5	1.2	1.0	1.0	0.8
Tanzania											
Payé	208.5	154.4	92.0	90.3	83.2	184.1	170.5
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	140.4	153.7	156.5	163.0
Due after MDRI	24.6	41.5	47.5	52.1
In percent of exports 2/	18.5	11.8	6.2	5.3	3.6	6.6	5.4	0.7	1.1	1.1	1.2
In percent of GDP 2/	2.5	1.7	1.0	1.0	0.8	1.7	1.4	0.2	0.3	0.3	0.3
Uganda											
Payé	104.0	106.3	47.8	65.1	67.3	102.9	122.8
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	138.4	115.8	115.3	107.7
Due after MDRI	70.4	40.8	61.5	74.4
In percent of exports 2/	13.4	16.0	7.0	9.3	8.8	10.5	10.8	5.8	3.1	4.5	5.1
In percent of GDP 2/	1.7	1.8	0.8	1.1	1.1	1.5	1.4	0.7	0.4	0.5	0.6
Zambia											
Payé	136.7	137.2	138.5	118.1	183.7	373.2	165.6
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	107.9	115.3	156.7	172.7
Due after MDRI	91.7	74.6	86.0	92.0
In percent of exports 2/	15.5	15.7	13.1	10.9	14.6	18.3	6.7	2.5	2.1	2.6	2.9
In percent of GDP 2/	4.3	4.2	3.8	3.1	4.3	6.9	2.3	0.8	0.6	0.6	0.6

Note: Data corresponding to years of decision and completion points are in thin and thick boxes, respectively.

Table 2 (concluded). Debt Service of the 29 HIPC that have Reached the Decision Point, by Country, 1998-2009
(In millions of US dollars, unless otherwise indicated)

	1998-99	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Avg.						Prel.		Proj.		
B. Countries that have reached the Decision Point											
Burundi											
Payé	...	20.9	14.2	28.5	25.8	63.5	27.8
Due after enhanced Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	17.2	15.1	15.7	13.9
Initiative relief 1/
In percent of exports 3/	...	38.1	31.4	73.6	51.5	99.8	30.5	15.1	11.1	10.3	8.1
In percent of GDP 3/	...	3.0	2.1	4.5	4.3	9.6	3.5	1.8	1.4	1.4	1.1
Chad											
Payé	27.8	33.5	11.4	32.7	37.0	40.3	29.5
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	65.4	31.7	38.2	42.7
Due after MDRI	65.4	17.9	23.2	25.9
In percent of exports 3/	10.1	14.3	4.6	12.9	5.5	1.8	0.9	1.7	0.8	1.0	1.3
In percent of GDP 3/	2.1	2.4	0.7	1.6	1.4	0.9	0.5	1.0	0.5	0.5	0.6
Congo, Democratic Republic											
Payé	1.9	34.2	165.5	163.2	154.1
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	251.6	335.9	290.6	314.9
Due after MDRI	251.6	293.5	244.3	255.1
In percent of exports 3/	0.2	2.9	11.2	8.2	6.9	9.8	11.8	9.8	10.2
In percent of GDP 3/	0.0	0.6	2.9	2.5	2.2	3.0	3.7	2.9	3.0
Congo, Republic											
Payé	365.7	539.6	608.4
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	632.0	529.2	359.4	344.4
Due after MDRI	354.3	338.2
In percent of exports 3/	12.9	14.7	11.7	11.5	9.8	6.2	5.1
In percent of GDP 3/	10.2	12.4	10.2	10.2	8.4	5.3	4.4
Gambia											
Payé	22.9	20.7	16.6	26.1	12.2	28.5	23.4
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	27.4	29.4	31.3	31.5
Due after MDRI	27.4	27.6	23.5	22.9
In percent of exports 3/	13.7	19.5	16.0	23.9	12.0	23.2	17.1	18.7	18.5	18.3	17.2
In percent of GDP 3/	5.4	4.9	4.0	7.0	3.5	7.1	5.1	5.4	5.4	5.3	5.0
Guinea											
Paid	129.9	104.4	62.8	76.2	68.3	61.5	94.0
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	140.5	144.9	135.1	108.9
Due after MDRI	140.5	113.2	104.7	81.0
In percent of exports 3/	16.5	14.2	7.8	9.7	8.5	7.5	11.3	16.2	15.6	13.8	10.7
In percent of GDP 3/	3.7	3.4	2.1	2.4	1.9	1.5	2.9	4.4	4.2	3.6	2.7
Guinea-Bissau											
Payé	6.5	13.1	1.1	2.3	5.7	6.2	5.0
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	28.8	29.6	31.8	22.2
Due after MDRI	28.8	29.6	31.8	22.2
In percent of exports 3/	17.1	19.1	1.9	3.8	8.0	7.4	4.4	23.5	22.3	22.1	14.3
In percent of GDP 3/	3.1	6.1	0.5	1.1	2.4	2.3	1.7	9.2	8.9	9.0	5.9
Malawi											
Payé	77.3	101.7	72.3	55.5	107.5	69.2	67.6
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	80.2	67.2	51.7	48.4
Due after MDRI	49.7	7.3	13.2	11.1
In percent of exports 3/	14.3	22.8	15.1	11.8	22.4	13.5	12.2	14.0	11.3	8.5	7.7
In percent of GDP 3/	4.4	5.9	4.2	2.9	6.1	3.6	3.3	3.7	2.9	2.1	1.8
Sao Tome and Principe											
Payé	4.3	3.5	0.7	1.7	3.2	2.3	6.3
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	4.2	3.6	3.7	3.9
Due after MDRI	2.5	1.8	2.0	2.0
In percent of exports 3/	33.4	21.8	4.3	9.0	15.2	11.6	29.3	17.0	13.1	12.3	11.8
In percent of GDP 3/	10.2	7.6	1.5	3.1	5.3	3.6	9.0	5.9	4.6	4.3	4.1
Sierra Leone											
Payé	22.7	52.7	94.2	21.0	14.3	24.5	26.4
Exigible après allègement PPTE renforcé 1/	24.3	9.2	18.1	23.3
Due after MDRI	24.3	5.7	5.5	6.8
In percent of exports 3/	24.5	45.9	73.0	13.7	7.2	10.2	9.3	6.6	2.1	3.7	4.3
In percent of GDP 3/	3.4	8.3	11.7	2.2	1.4	2.3	2.2	1.8	0.6	1.1	1.3

Sources : Documents PPTE ; et estimations des services de la Banque mondiale et du FMI.

Note : Les données correspondant aux années du point de décision et du point d'achèvement figurent dans des cadres à bordure fine et épaisse, respectivement

1/ Service de la dette exigible après application intégrale des mécanismes traditionnels d'allègement de la dette et de l'aide fournie dans le cadre du dispositif PPTE renforcé.

Pour les pays parvenus au point d'achèvement, l'allègement de la dette englobe l'aide bilatérale fournie en sus de l'allègement PPTE par certains créanciers bilatéraux sur une base volontaire.

2/ La valeur prévue du ratio est calculée après application de l'ADM et allègement supplémentaire de la dette bilatérale.

3/ La valeur prévue du ratio est calculée après application de l'Initiative PPTE et allègement supplémentaire de la dette bilatérale.

Table 3. Poverty-Reducing Expenditure of the 29 HIPC's that Have Reached the Decision Point, by Country, 1998-2006 1/

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
							Prel.	Proj.
A. Countries that have reached the Completion Point								
Benin 2/								
In millions of U.S. dollars	114.5	110.2	161.0	162.2	153.1	165.8	199.0	222.4
In percent of government revenue 3/	30.0	29.5	41.8	35.4	25.3	24.9	28.7	30.0
In percent of GDP	4.8	4.6	6.4	5.8	4.3	4.1	4.5	4.9
Bolivia 4/								
In millions of U.S. dollars	882.0	899.6	989.6	1,018.9	941.6	1,041.3	1,159.9	1,320.1
In percent of government revenue 5/	44.8	47.5	55.1	60.4	56.1	49.5	41.8	39.3
In percent of GDP	10.7	10.7	12.1	12.8	11.6	11.9	12.4	12.7
Burkina Faso 6/								
In millions of U.S. dollars	113.8	98.4	109.8	156.8	201.1	274.8	315.6	348.7
In percent of government revenue 3/	29.6	32.8	35.4	38.9	35.6	39.0	47.8	44.3
In percent of GDP	4.0	3.8	3.8	4.8	4.7	5.4	5.6	5.9
Cameroon 2/								
In millions of U.S. dollars	264.0	286.7	335.6	365.0	489.0	499.6	533.3	581.4
In percent of government revenue 3/	15.8	17.3	20.0	19.4	22.0	20.7	18.4	17.6
In percent of GDP	2.9	3.2	3.6	3.4	3.6	3.2	3.1	3.2
Ethiopia 7/								
In millions of U.S. dollars	710.0	534.2	808.8	1,001.4	1,180.4	1,619.8	2,223.4	2,445.0
In percent of government revenue 5/	61.0	45.8	66.3	77.1	73.1	90.6	93.8	101.6
In percent of GDP	11.0	6.8	10.3	13.7	14.9	16.6	19.9	19.1
Ghana 8/								
In millions of U.S. dollars	344.8	189.2	241.3	293.7	493.1	679.9	910.0	1,124.7
In percent of government revenue 3/	35.3	27.7	25.6	28.2	31.8	32.4	35.9	45.8
In percent of GDP	4.4	3.8	4.5	4.7	6.5	7.7	8.5	10.0
Guyana 9/								
In millions of U.S. dollars	87.0	146.7	144.3	151.0	159.5	157.2	173.8	192.3
In percent of government revenue 3/	43.6	65.5	66.3	65.0	68.4	60.8	63.8	68.9
In percent of GDP	12.5	20.6	20.7	20.9	21.4	20.0	21.9	23.3
Honduras 10/								
In millions of U.S. dollars	487.7	493.2	564.9	493.5	520.8	616.8	744.0	837.9
In percent of government revenue 3/	46.9	47.0	48.4	40.9	40.5	42.5	47.4	49.0
In percent of GDP	9.0	8.2	8.8	7.5	7.5	8.3	9.1	9.4
Madagascar 2/								
In millions of U.S. dollars	156.0	185.4	190.9	190.9	202.9	134.5	205.7	216.0
In percent of government revenue 3/	36.7	39.6	41.8	54.3	35.4	25.6	40.3	36.8
In percent of GDP	4.2	4.8	4.2	4.2	3.7	3.1	4.1	4.0
Mali 11/								
In millions of U.S. dollars	103.4	142.9	155.4	190.0	322.5	367.4	398.4	409.6
In percent of government revenue 3/	24.3	41.0	39.5	33.5	42.0	42.7	41.3	42.0
In percent of GDP	3.8	5.3	5.1	5.7	7.3	7.0	7.4	7.2
Mauritania 12/								
In millions of U.S. dollars	85.0	70.0	79.1	105.0	214.2	179.0	129.2	173.0
In percent of government revenue 13/	34.7	27.7	29.5	26.0	47.5	35.2	26.4	18.7
In percent of GDP	9.0	6.5	7.0	9.1	16.7	12.0	6.9	5.4
Mozambique 14/								
In millions of U.S. dollars	543.0	688.0	665.2	647.4	762.7	842.9	954.7	1,254.7
In percent of government revenue 3/	52.8	143.3	145.5	127.1	123.3	113.0	102.8	124.9
In percent of GDP	6.3	18.5	18.0	15.8	15.9	14.3	14.4	18.0
Nicaragua 15/								
In millions of U.S. dollars	342.9	349.3	361.5	410.7	467.5	593.5	657.9	724.8
In percent of government revenue 16/	60.1	44.1	47.4	54.4	56.0	59.8	59.2	60.9
In percent of GDP	15.5	8.9	8.8	10.2	11.4	13.2	13.4	13.5
Niger 2/								
In millions of U.S. dollars	104.4	104.3	97.3	125.9	142.0	177.7	183.1	194.8
In percent of government revenue 3/	58.2	67.5	53.7	54.5	49.0	50.0	53.6	50.6
In percent of GDP	5.1	5.8	5.0	5.8	5.2	6.0	5.3	5.7
Rwanda 17/								
In millions of U.S. dollars	75.2	72.4	90.6	107.8	115.4	137.0	214.7	254.4
In percent of government revenue 3/	39.5	45.4	48.1	54.8	53.9	52.8	65.9	76.2
In percent of GDP	3.9	4.0	5.3	6.2	6.9	7.5	10.0	10.8
Senegal 2/								
In millions of U.S. dollars	254.3	238.6	303.6	313.2	456.3	622.2	700.7	734.4
In percent of government revenue 3/	30.8	31.0	37.0	30.4	33.8	39.2	44.0	43.0
In percent of GDP	5.3	5.1	6.2	5.9	6.7	7.8	8.1	8.3
Tanzania 18/								
In millions of U.S. dollars	412.3	524.7	598.7	825.3	977.5	1,130.2	1,356.5	1,646.2
In percent of government revenue 3/	42.8	54.6	54.0	72.8	80.2	80.8	89.1	101.7
In percent of GDP	4.8	5.8	6.5	8.8	9.7	10.6	11.4	13.2
Uganda 19/								
In millions of U.S. dollars	306.0	402.5	444.8	553.1	724.8	914.7	1,039.7	1,050.3
In percent of government revenue 3/	40.4	59.7	68.0	79.3	101.3	98.0	92.9	86.7
In percent of GDP	5.3	6.8	7.9	9.5	11.6	13.4	11.9	11.1
Zambia 20/								
In millions of U.S. dollars	166.0	85.4	45.7	35.3	46.8	111.1	1,525.2	1,169.7
In percent of government revenue 3/	30.1	23.7	7.0	5.3	5.9	11.2	94.8	58.4
In percent of GDP	5.3	2.6	1.3	0.9	1.1	2.0	21.0	9.7

Note: Data corresponding to years of decision and completion points are in thin and thick boxes, respectively.

Table 3 (concluded). Poverty-Reducing Expenditure of the 29 HIPCs that have Reached the Decision Point, by Country, 1999-2006

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
							Prel.	Proj.
B. Countries that have reached the Decision Point								
Burundi 21/								
In millions of U.S. dollars	...	26.4	28.5	27.1	29.0	33.5	25.2	28.5
In percent of government revenue 3/	...	20.9	22.4	24.6	23.3	25.3	14.9	16.2
In percent of GDP	...	3.7	4.3	4.3	4.9	5.0	3.1	3.0
Chad 22/								
In millions of U.S. dollars	63.0	62.4	64.3	84.8	113.0	132.4	242.1	544.8
In percent of government revenue 3/	50.0	56.8	51.6	48.6	48.4	32.7	46.2	66.0
In percent of GDP	4.0	4.5	3.8	4.3	4.1	3.0	4.1	8.1
Democratic Republic of Congo 2/								
In millions of U.S. dollars	26.2	85.2	130.2	142.6	279.5
In percent of government revenue 3/	6.3	14.2	19.3	10.9	15.8
In percent of GDP	0.5	1.5	2.0	2.0	3.3
Congo, Republic of 23/								
In millions of U.S. dollars	143.8	194.8	294.9	380.4
In percent of government revenue 3/	13.8	13.9	13.1	14.9
In percent of GDP	4.0	4.5	4.9	6.1
The Gambia 24/								
In millions of U.S. dollars	23.5	20.8	19.6	18.4	16.3	21.5	17.6	25.1
In percent of government revenue 3/	30.2	26.7	31.1	30.5	29.5	25.3	19.0	23.2
In percent of GDP	5.4	4.9	4.7	5.0	4.6	5.4	3.8	5.0
Guinea 25/								
In millions of U.S. dollars	85.1	79.8	102.9	131.5	121.9	116.3	114.4	110.2
In percent of government revenue 3/	22.8	23.4	29.9	34.0	32.1	28.2	26.7	24.6
In percent of GDP	2.5	2.6	3.4	4.1	3.4	2.9	3.5	3.4
Guinea-Bissau 2/								
In millions of U.S. dollars	9.2	11.4	15.1	15.8	15.1
In percent of government revenue 3/	27.3	29.1	30.0	31.2	25.2
In percent of GDP	4.5	4.8	5.6	5.2	4.8
Malawi 11/								
In millions of U.S. dollars	208.0	161.0	135.0	190.0	194.0	218.8	270.9	331.5
In percent of government revenue 3/	66.1	57.1	48.0	63.7	51.7	54.6	58.6	68.8
In percent of GDP	11.5	9.3	7.9	9.8	11.0	11.5	13.1	15.4
São Tomé and Príncipe 11/								
In millions of U.S. dollars	8.0	8.0	11.9	10.4	15.8	14.3	20.3	22.1
In percent of government revenue 3/	87.8	86.2	120.1	84.0	105.6	81.0	107.4	102.5
In percent of GDP	17.0	17.3	25.0	19.4	26.7	22.3	28.8	31.1
Sierra Leone 2/								
In millions of U.S. dollars	...	23.5	36.7	57.4	59.7	49.8	52.4	63.2
In percent of government revenue 3/	...	25.7	38.2	52.7	53.2	39.9	38.4	39.8
In percent of GDP	...	3.7	4.6	6.1	6.0	4.7	4.4	4.7

Sources: HIPC documents; and World Bank and Fund staff estimates.

Note: Data corresponding to years of decision and completion points are in thin and thick boxes, respectively.

1/ The coverage of poverty-reducing expenditures varies across countries, but is generally consistent with the definition in the PRSP and the budget. In some countries, the definition of poverty-reducing expenditures has evolved over time to include more sectors; therefore, some of the increase in such spending over the 1999-2003 period may reflect changes in the definition.

2/ Data refer to health and education spending.

3/ Government refers to central government.

4/ Includes current and capital expenditure on health, education, basic sanitation, and selected urban and rural development. Excludes education spending at the university level, pension contributions, and health and education spending by the Ministry of Defense.

5/ Government includes central, local, and public enterprises.

6/ Includes current and capital expenditure on health, education, rural roads, promotion of women, employment and youth, water resources, environment, justice and communication.

7/ Poverty-related spending, including health, education, agriculture, and rural road.

8/ Spending on basic education, primary health care, poverty-focused agriculture and infrastructure.

9/ Spending on health and education. For 2003-05 and projections, poverty reducing expenditure includes infrastructure.

10/ Spending on education, health, water and sanitation, rural infrastructure, and social safety projects.

11/ Spending on education, health, and social safety net.

12/ Spending on education, health, and poverty reduction programs.

13/ Government includes central and local government.

14/ Includes expenditures on health, education, HIV, roads, sanitation, public works, governance and judicial system, agriculture and rural development.

15/ Spending on education, health, rural infrastructure and food assistance.

16/ Government includes central and local government, and social security fund.

17/ Spending on health and education expenditure. Relevant capital expenditures included from 2002, and spending on energy development from 2005.

18/ Spending on education, health, water, agricultural research and extension, land, roads, and the judiciary.

19/ Spending on education, health, roads, agriculture, water, and public order.

20/ Beginning in 2005, the definition of PRSPs was broadened to include spending on basic health and education. During 2001-04, figures reflect poverty reducing priorities (mostly investment projects) financed by HIPC relief.

21/ Refers to education, health, reinsertion conflict affected victims and other social sectors.

22/ Domestically-financed government spending in health, education, rural development, infrastructure, and good governance.

23/ Spending on health, education, infrastructure, electricity, water, disarmament, remobilization and reinsertion of former combatants, and social protection.

24/ Spending on education, health and agriculture.

25/ Expenditure in health and education during 1999-2001. Expenditure in health, education, transport, road maintenance, justice, rural development, urban planning, and social affairs from 2002

Table 4. HIPC Initiative and MDRI: Committed Debt Relief and Outlook 1/
Status as of mid-July 2006
(In millions of U.S. dollars, in end-2005 NPV terms, unless otherwise indicated)

	Assistance under the HIPC Initiative				HIPC Initiative Assistance Committed and MDRI Assistance Delivered or Expected to be Delivered		Total HIPC Initiative and MDRI Assistance
	HIPC Decision-Point Date	HIPC Completion-Point Date	Estimated Nominal Debt Service Relief	In NPV terms as of the Decision-Point 7/	Committed HIPC Initiative Assistance	MDRI Assistance Delivered or Expected to be Delivered 8/	
Countries that have reached their Completion Point (19)							
TOTAL 2/			42,396	23,405	28,809	18,308	47,117
Benin	Jul-00	Mar-03	460	265	328	571	899
Bolivia 3/	Feb-00	Jun-01	2,060	1,302	1,663	1,004	2,667
Burkina Faso 3/ 4/	Jul-00	Apr-02	930	553	672	573	1,244
Cameroon	Oct-00	Apr-06	4,917	1,267	1,569	707	2,276
Ethiopia 4/	Nov-01	Apr-04	3,275	1,982	2,284	1,383	3,666
Ghana	Feb-02	Jul-04	3,500	2,186	2,595	1,963	4,558
Guyana 3/	Nov-00	Dec-03	1,354	591	732	140	872
Honduras	Jul-00	Apr-05	1,000	556	688	733	1,421
Madagascar	Dec-00	Oct-04	1,900	836	1,035	1,219	2,255
Mali 3/	Aug-00	Mar-03	895	539	667	985	1,652
Mauritania	Feb-00	Jun-02	1,100	622	770	424	1,194
Mozambique 3/	Apr-00	Sep-01	4,300	2,023	2,599	1,004	3,603
Nicaragua	Dec-00	Jan-04	4,500	3,308	4,098	466	4,565
Niger 4/	Dec-00	Jun-04	1,190	664	800	489	1,289
Rwanda 4/	Dec-00	Jun-05	1,316	696	814	206	1,020
Senegal	Jun-00	Apr-04	850	488	605	1,297	1,902
Tanzania	Apr-00	Nov-01	3,000	2,026	2,511	1,919	4,430
Uganda 3/	Feb-00	May-00	1,950	1,003	1,282	1,705	2,987
Zambia	Dec-00	Apr-05	3,900	2,499	3,096	1,522	4,618
Countries that have reached their Decision Point (10)							
TOTAL 2/			18,825	11,353	12,455	...	12,455
Burundi	Aug-05	...	1,465	826	826	...	826
Chad	May-01	...	260	170	202	...	202
Congo, Dem. Rep. of the	Jul-03	...	10,389	6,311	6,875	...	6,875
Congo, Rep. of	Apr-06	...	2,881	1,679	1,679	...	1,679
Gambia, The	Dec-00	...	90	67	83	...	83
Guinea	Dec-00	...	800	545	676	...	676
Guinea-Bissau	Dec-00	...	790	416	515	...	515
Malawi	Dec-00	...	1,000	643	796	...	796
São Tomé and Príncipe	Dec-00	...	200	97	120	...	120
Sierra Leone	Mar-02	...	950	600	683	...	683
Countries that have not yet reached their Decision Point (11) 5/							
Côte d'Ivoire 6/
Central African Republic
Comoros
Eritrea
Haiti
Liberia
Kyrgyz Republic
Nepal
Somalia
Sudan
Togo
Total debt relief committed 2/			61,221	34,758	41,264	18,308	59,572

Sources: HIPC documents; and World Bank and IMF staff estimates.

1/ Committed debt relief under the assumption of full participation of creditors.

2/ The total amounts shown are only indicative, as they represent the sum of individual commitments expressed in different NPV terms, corresponding to the time of the decision point of each HIPC.

3/ Also reached completion point under the original HIPC Initiative. The assistance includes original debt relief.

4/ Assistance includes topping up at the completion point.

5/ These are countries that meet the HIPC Initiative income and indebtedness criteria using end-2004 data and that may wish to be considered for HIPC Initiative assistance.

6/ Côte d'Ivoire reached its decision point under the original HIPC Initiative in 1998, but did not reach its completion point under the original HIPC Initiative, nor has it reached the decision point under the enhanced HIPC Initiative.

7/ Topping-up assistance and assistance provided under the original HIPC Initiative are expressed in NPV-terms as of the time of the enhanced HIPC Decision Point.

8/ MDRI assistance has been delivered in full to the post-completion-point countries by IDA and the IMF. AfDF is expected to deliver the assistance retroactively as of January 1, 2006. MDRI Assistance from the IMF presented in this table does not include assistance to two non-HIPCs.

Table 5. HIPC Initiative: Estimates of Costs to Multilateral Creditors and Status of Their Commitments 1/

(In millions of U.S. dollars, in end-2005 NPV terms)

Creditors	Total Cost of HIPC Initiative Debt Relief
Total	20,779
Delivering or committed to deliver debt relief 2/	20,697
World Bank Group	9,781
African Development Bank (AfDB)	3,573
International Monetary Fund (IMF)	3,103
Inter-American Development Bank (IaDB)	1,391
European Union/European Investment Bank (EU/EIB)	838
Central American Bank for Economic Integration (CABEI)	634
International Fund for Agricultural Development (IFAD)	340
Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA)	244
OPEC Fund for International Development	200
Islamic Development Bank (IsDB)	155
Corporación Andina de Fomento (CAF)	117
Arab Fund for Social and Economic Development (AFESD)	79
Caricom Multilateral Clearing Facility (CMCF)	72
West African Development Bank (BOAD)	55
Fund for the Financial Development of the River Plate Basin (FONPLATA)	31
Nordic Development Fund (NDF)	28
Caribbean Development Bank (CDB)	21
Arab Monetary Fund (AMF)	15
Central Bank of West African States (BCEAO)	7
Nordic Investment Bank (NIB)	4
East African Development Bank (EADB)	4
Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)	2
Asian Development Bank (AsDB)	0
Have not indicated intentions to provide relief under the HIPC Initiative	82
Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	40
Economic Community of West African States (ECOWAS)	17
Eastern and Southern African Trade and Development Bank (PTA Bank)	10
Banque de Développement des Etats des Grands Lacs (BDEGL)	8
Conseil de L'Entente (FEGECE)	3
Fondo Centroamericano de Estabilización Monetaria (FOCEM)	2
Fund for Solidarity and Economic Development (FSID)	1
Arab Petroleum Investment Corporation (APICORP)	0

Sources: HIPC documents; HIPC authorities; and IDA and IMF staff estimates.

1/ Refers to 29 HIPCs that have reached their decision points.

2/ Some of these creditors are providing relief on a case-by-case basis and have yet to agree to full participation in the delivery of enhanced HIPC Initiative debt relief.

Table 6A. Status of Delivery of HIPC Initiative and MDRI Assistance by the World Bank
Status as of mid-July 2006

(In millions of US dollars, in end-2005 NPV terms, unless otherwise indicated)

	World Bank Assistance under the HIPC Initiative				Assistance under the MDRI (IDA only)		Total Committed Assistance under the HIPC Initiative and MDRI	Total Delivered Assistance under the HIPC Initiative and MDRI
	Committed Assistance in Nominal Terms	Committed Assistance (In NPV terms as of the decision point)	Committed Assistance (in end-2005 NPV terms)	Total Delivered Assistance	Committed Assistance in Nominal Terms	Committed Assistance (in end-2005 NPV terms)		
	(I)	(II)	(III)	(IV)	(V)	(VI)	(III) + (VI)	(IV) + (VI)
Countries that have reached their Completion Point (19)								
TOTAL 1/	10,717.3	6,068.1	7,386.4	2,651.7	26,654.5	12,828.2	20,214.7	15,480.0
Benin	124.3	124.3	105.8	41.3	690.8	360.3	466.0	401.6
Bolivia 2/	287.2	198.8	246.3	123.8	1,526.2	780.5	1,026.7	904.3
Burkina Faso 2/ 3/	419.5	226.8	280.9	157.5	740.1	355.0	635.9	512.5
Cameroon	267.6	176.1	218.2	151.0	823.2	398.1	616.3	549.1
Ethiopia 3/	1,278.4	801.7	951.4	159.7	2,341.7	984.2	1,935.6	1,143.9
Ghana	1,445.7	781.6	927.6	186.7	2,994.3	1,440.5	2,368.0	1,627.1
Guyana 2/	132.8	68.3	84.6	45.8	189.4	94.1	178.7	139.9
Honduras	107.7	97.8	121.1	46.6	1,193.5	591.1	712.2	637.8
Madagascar	444.4	256.2	317.4	86.3	1,780.1	875.5	1,192.9	961.8
Mali 2/	291.8	185.1	229.3	115.9	1,270.0	644.1	873.4	760.0
Mauritania	172.8	99.9	123.7	37.8	551.8	266.8	390.5	304.6
Mozambique 2/	1,055.1	429.4	532.0	509.2	1,318.9	662.2	1,194.1	1,171.4
Nicaragua	382.6	190.9	236.4	44.8	772.6	333.7	570.2	378.5
Niger 3/	408.7	231.5	286.8	59.9	747.4	328.6	615.4	388.5
Rwanda 3/	709.0	357.4	442.7	76.1	351.3	133.4	576.2	209.6
Senegal	163.9	123.6	153.1	77.5	1,865.9	977.6	1,130.8	1,055.1
Tanzania	1,157.1	694.7	860.5	265.1	2,824.2	1,374.5	2,235.0	1,639.6
Uganda 2/	983.6	531.0	657.7	334.3	2,790.6	1,378.2	2,035.9	1,712.5
Zambia	885.2	493.2	610.9	132.4	1,882.5	849.9	1,460.9	982.4
Countries that have reached their Decision Point (10)								
TOTAL 1/	3,289.9	2,140.5	2,394.8	747.2	2,394.8	747.2
Burundi	773.0	424.8	424.8	10.0	424.8	10.0
Chad	106.7	68.1	80.9	26.7	80.9	26.7
Congo, Dem. Rep. of the	1,031.2	855.5	932.0	468.3	932.0	468.3
Congo, Rep. of	70.7	48.9	48.9	0.0	48.9	0.0
Gambia, The	31.8	22.3	27.6	11.1	27.6	11.1
Guinea	233.6	151.4	187.6	62.1	187.6	62.1
Guinea-Bissau	179.6	93.3	115.5	27.0	115.5	27.0
Malawi	588.5	330.9	409.9	105.8	409.9	105.8
São Tomé and Príncipe	44.9	23.7	29.4	6.4	29.4	6.4
Sierra Leone	229.9	121.5	138.2	29.8	138.2	29.8
Countries that have not yet reached their Decision Points (11)								
Côte d'Ivoire
Central African Republic
Comoros
Eritrea
Haiti
Liberia
Kyrgyz Republic
Nepal
Somalia
Sudan
Togo
Total debt relief committed 1/	14,007.2	8,208.6	9,781.2	3,399.0	26,654.5	12,828.2	22,609.4	16,227.2

Sources: HIPC documents; and World Bank and IMF staff estimates.

1/ The total amounts shown are only indicative, as they represent the sum of individual commitments expressed in different NPV terms, corresponding to the time of the decision point of each HIPC.

2/ Also reached completion point under the original HIPC Initiative. The assistance includes original debt relief.

3/ The assistance includes topping up at the completion point.

Table 6B. Estimated Delivery of HIPC Initiative and MDRI Assistance by the World Bank, 2000-2010

(In millions of U.S. dollars)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Actual 1/						Projections 1/				
Debt service before HIPC Initiative debt relief 2/											
Benin	10	12	14	16	18	21	21	23	23	25	26
Bolivia	31	21	23	27	32	28	36	39	44	50	53
Burkina Faso	13	14	19	21	24	27	28	30	31	32	32
Burundi	13	14	16	19	19	21	22	23	25	26	28
Cameroon	87	80	69	59	60	57	50	40	41	42	41
Chad	8	11	11	12	17	14	17	19	20	23	26
Congo, Republic of	5	80	12	11	9	7	7	7	7	7	7
Congo, Dem. Rep. of	0	0	353	37	40	43	47	53	55	56	56
Ethiopia	34	36	42	54	63	70	72	77	91	97	98
Gambia, The	4	4	4	5	5	6	6	7	7	8	9
Ghana	56	63	65	76	87	97	102	114	121	129	136
Guinea	18	21	22	26	27	31	33	35	39	42	46
Guinea-Bissau	5	5	5	6	7	7	8	8	9	10	11
Guyana	8	8	8	8	8	7	8	8	8	8	9
Honduras	56	46	45	45	40	28	25	26	27	32	33
Madagascar	27	29	32	37	42	46	50	56	62	66	70
Malawi	36	35	36	42	47	50	53	57	59	66	68
Mali 2/	20	23	25	28	33	36	38	43	45	47	49
Mauritania	9	9	10	11	13	14	15	17	18	19	22
Mozambique	19	22	24	27	30	33	35	30	32	36	43
Nicaragua	12	12	10	12	15	18	19	20	22	25	27
Niger	14	14	15	17	20	22	25	28	31	31	32
Rwanda	11	14	16	19	21	23	24	25	27	29	30
São Tomé and Príncipe	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2
Senegal	27	29	31	35	39	44	47	53	59	62	69
Sierra Leone	4	5	6	9	11	13	13	14	14	14	15
Tanzania	57	61	68	78	89	91	92	102	106	110	124
Uganda	29	34	42	53	65	73	71	77	83	88	97
Zambia	27	33	35	43	45	50	54	59	62	66	69
TOTAL	643	732	1060	835	929	978	1020	1092	1168	1247	1327
Debt service after HIPC Initiative debt relief 3/											
Benin	8	6	7	9	11	12	12	14	14	15	17
Bolivia	13	0	8	14	18	14	21	23	26	31	33
Burkina Faso	7	1	6	9	9	12	13	14	14	14	14
Burundi	13	14	16	19	19	11	1	2	2	2	2
Cameroon	87	74	41	30	14	16	21	28	28	29	28
Chad	8	7	6	7	11	8	10	18	19	20	22
Congo, Republic of	5	80	12	11	9	7	4	3	3	3	3
Congo, Dem. Rep. of	-	-	25	12	7	9	10	12	13	13	13
Ethiopia	34	35	17	26	21	13	12	14	19	21	21
Gambia, The	4	2	2	2	3	3	3	4	4	5	5
Ghana	56	63	32	31	39	44	45	53	57	61	65
Guinea	18	10	11	14	14	17	18	20	22	24	26
Guinea-Bissau	4	0	0	1	1	1	2	2	2	3	3
Guyana	6	4	5	4	4	3	3	3	3	3	4
Honduras	51	27	33	45	40	23	16	17	17	20	21
Madagascar	27	14	16	20	24	27	29	34	38	41	45
Malawi	36	18	18	22	25	26	27	30	32	36	38
Mali	14	9	10	13	17	19	20	24	25	26	28
Mauritania	5	3	4	5	6	7	7	8	10	10	13
Mozambique 5/	5	6	6	5	5	4	15	20	20	32	43
Nicaragua	12	6	2	3	5	6	6	7	8	10	12
Niger	14	4	5	7	8	10	12	9	10	10	10
Rwanda	11	1	2	4	5	5	3	3	3	4	4
São Tomé and Príncipe	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Senegal	22	15	16	24	29	26	28	32	37	40	63
Sierra Leone	4	5	2	2	3	3	3	4	4	4	4
Tanzania	29	22	25	32	41	42	43	49	51	53	62
Uganda 4/	4	3	9	14	30	36	34	47	51	55	61
Zambia	27	14	13	17	16	16	16	19	22	24	28
TOTAL	525	444	349	402	433	426	436	514	556	610	689

Table 6B (concluded). Estimated Delivery of HIPC Initiative and MDRI Assistance by the World Bank, 2000-2010
(In millions of U.S. dollars)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Actual 1/						Projections 1/				
Debt Service After MDRI 5/											
Benin	8	6	7	9	11	12	6	1	1	1	1
Bolivia	13	-	8	14	18	14	11	1	2	3	4
Burkina Faso	7	1	6	9	9	12	8	2	2	2	2
Burundi	13	14	16	19	19	11	1	1	0	1	1
Cameroon	87	74	41	30	14	16	13	15	14	13	12
Chad	8	7	6	7	11	8	10	18	7	7	7
Congo, Republic of	5	80	12	11	9	7	4	3	3	3	3
Congo, Dem. Rep. of	-	-	25	12	7	9	10	7	3	3	3
Ethiopia	34	35	17	26	21	13	6	2	5	7	7
Gambia, The	4	2	2	2	3	3	3	2	0	1	1
Ghana	56	63	32	31	39	44	23	5	5	7	8
Guinea	18	10	11	14	14	17	18	10	0	1	1
Guinea-Bissau	4	0	0	1	1	1	2	2	2	3	1
Guyana	6	4	5	4	4	3	1	0	0	0	0
Honduras	51	27	33	45	40	23	8	2	2	2	2
Madagascar	27	14	16	20	24	27	16	4	4	5	5
Malawi	36	18	18	22	25	26	20	1	1	2	2
Mali 2/	14	9	10	13	17	19	10	2	2	3	4
Mauritania	5	3	4	5	6	7	4	1	1	1	1
Mozambique	5	6	6	5	5	4	4	4	4	6	9
Nicaragua	12	6	2	3	5	6	3	1	2	2	2
Niger	14	4	5	7	8	10	8	1	1	1	1
Rwanda	11	1	2	4	5	5	1	1	1	1	1
São Tomé and Príncipe	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Senegal	22	15	16	24	29	26	15	3	4	5	7
Sierra Leone	4	5	2	2	3	3	3	0	0	0	0
Tanzania	29	22	25	32	41	42	22	5	6	6	9
Uganda	4	3	9	14	30	36	13	2	2	3	5
Zambia	27	14	13	17	16	16	8	1	2	2	3
TOTAL	525	444	349	402	433	426	253	95	78	91	103
Memorandum item											
Average Annual Debt Service Reduction (In percent) 6/											
	18	39	67	52	53	56	75	91	93	93	92

Sources: HIPC country documents; and World Bank staff estimates.

1/ From 2000 to 2005, information corresponds to debt service actually paid to the World Bank. Debt service after 2005 is based on stocks as of end-June 2006.

2/ Debt service before original HIPC Initiative debt relief.

3/ Includes original HIPC Initiative debt relief for countries that have reached their completion point under the original HIPC Initiative.

4/ These numbers differ from those in the 2nd completion point document, as the document did not reflect new borrowing that took place between the original decision point and the enhanced decision point.

5/ Debt service after MDRI calculated as debt service after a debt of stock cancellation of debt disbursed and outstanding as of end-2003 at the end of the quarter during which the completion point was reached.

6/ Weighted by each country's share in total debt service before HIPC Initiative debt relief.

Table 7A. Implementation of the HIPC Initiative and MDRI by the IMF
(In millions of SDRs, unless otherwise indicated; as of July 6, 2006)

Member	HIPC Initiative Assistance				Delivery date	Total	MDRI Debt Relief of which, from		Total (in millions of U.S. dollars) 2/
	Decision Point	Completion Point	Amount Committed	Amount Disbursed into HIPC Umbrella Account 1/			HIPC Umbrella Account	MDRI Trusts	
Completion point countries (19)			1,422.5	1,524.7		2,409.6	333.0	2,076.6	3,486.9
Benin	Jul. 2000	Mar. 2003	18.4	20.1	Jan. 2006	36.1	1.9	34.1	52.1
Bolivia	Feb. 2000	Jun. 2001	62.4 3/	65.5	Jan. 2006	160.9	6.1	154.8	232.5
Burkina Faso	Jul. 2000	Apr. 2002	44.0 3/	46.0	Jan. 2006	62.1	5.1	57.1	89.7
Cameroon	Oct. 2000	Apr. 2006	28.6	33.7	Apr. 2006	173.3	24.1	149.2	254.9
Ethiopia	Nov. 2001	Apr. 2004	45.1	46.7	Jan. 2006	112.1	32.4	79.6	161.9
Ghana	Feb. 2002	Jul. 2004	90.1	94.3	Jan. 2006	265.4	45.4	220.0	383.4
Guyana	Nov. 2000	Dec. 2003	56.6 3/	59.6	Jan. 2006	45.1	13.5	31.6	65.1
Honduras	Jun. 2000	Apr. 2005	22.7	26.4	Jan. 2006	107.5	9.2	98.2	155.2
Madagascar	Dec. 2000	Oct. 2004	14.7	16.4	Jan. 2006	137.3	8.8	128.5	198.3
Mali	Sep. 2000	Mar. 2003	45.5 3/	49.3	Jan. 2006	75.1	12.6	62.4	108.5
Mauritania	Feb. 2000	Jun. 2002	34.8	38.4	Jun. 2006	32.9	2.7	30.2	48.6
Mozambique	Apr. 2000	Sep. 2001	106.9 3/	108.0	Jan. 2006	106.6	23.5	83.0	154.0
Nicaragua	Dec. 2000	Jan. 2004	63.5	71.2	Jan. 2006	140.5	48.7	91.8	203.0
Niger	Dec. 2000	Apr. 2004	31.2	34.0	Jan. 2006	77.6	17.7	59.8	112.0
Rwanda	Dec. 2000	Apr. 2005	46.8	50.6	Jan. 2006	52.7	32.6	20.2	76.2
Senegal	Jun. 2000	Apr. 2004	33.8	38.4	Jan. 2006	100.3	5.6	94.8	144.9
Tanzania	Apr. 2000	Nov. 2001	89.0	96.4	Jan. 2006	234.0	27.0	207.0	338.1
Uganda	Feb. 2000	May. 2000	119.6 3/	121.7	Jan. 2006	87.7	11.9	75.8	126.7
Zambia	Dec. 2000	Apr. 2005	468.8	508.3	Jan. 2006	402.6	4.1	398.5	581.6
Decision point countries (10)			424.3	95.4					
Burundi	Aug. 2005	Floating	19.3	0.1					
Chad	May. 2001	Floating	14.3	8.6					
Congo, Dem. Rep. of	Jul. 2003	Floating	228.3	3.4					
Congo, Rep. of	Mar. 2006	Floating	5.6	--					
Gambia, The	Dec. 2000	Floating	1.8	0.1					
Guinea	Dec. 2000	Floating	24.2	5.2					
Guinea-Bissau	Dec. 2000	Floating	9.2	0.5					
Malawi	Dec. 2000	Floating	23.1	11.6					
São Tomé and Príncipe	Dec. 2000	Floating	-- 4/	--					
Sierra Leone	Mar. 2002	Floating	98.5	66.0					
Memo Items:									
Total for Non-HIPCs (2), of which:						126.1	--	126.1	182.2
Cambodia	--	--	--	--	Jan. 2006	56.8	--	56.8	82.1
Tajikistan	--	--	--	--	Jan. 2006	69.3	--	69.3	100.1
Total including non-HIPCs			1,846.8	1,620.1		2,535.8	333.0	2,202.8	3,669.1

Source: IMF Finance Department.

1/ Includes interest on amounts committed under the Enhanced HIPC Initiative.

2/ Using SDR/US\$ exchange rates at the time when the debt relief was delivered.

3/ Includes commitment under the original HIPC Initiative.

4/ At the time of its decision point, São Tomé and Príncipe did not have eligible debt to the IMF.

Table 7B. IMF Debt Service after HIPC Initiative and MDRI Debt Relief, 1999-2010
(In millions of U.S. dollars; as of end-April 2006)

	Actual 1/						Projections 2/					
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
IMF debt service before HIPC Initiative debt relief												
Benin	17	14	16	16	16	12	8	0	0	0	0	0
Bolivia	34	31	32	30	30	40	55	2	1	4	7	4
Burkina Faso	6	11	15	15	18	19	16	1	1	1	1	2
Burundi	8	6	6	3	1	29	1	1	1	1	5	10
Cameroon	20	21	5	3	12	26	37	23	1	1	1	1
Chad	5	2	4	8	10	13	14	16	15	14	13	11
Congo, Dem. Rep. of 3/	3	0	0	570	5	6	12	8	69	134	149	159
Congo, Rep. of	6	1	3	10	9	12	12	5	1	1	1	3
Ethiopia 4/	7	12	14	15	16	13	13	1	1	1	1	1
Gambia, The	4	2	1	0	0	10	2	4	4	5	4	3
Ghana	72	39	68	17	22	40	49	3	3	3	3	3
Guinea	8	9	13	13	16	18	24	20	21	18	13	12
Guinea Bissau	1	1	1	2	5	5	3	4	3	2	2	2
Guyana	22	26	17	17	17	18	16	1	0	0	0	2
Honduras	7	10	14	44	41	15	26	1	1	1	1	3
Madagascar	13	6	3	5	8	8	12	1	1	1	1	3
Malawi	22	10	8	8	10	13	17	28	20	9	7	4
Mali	13	19	24	29	29	29	25	1	1	1	1	1
Mauritania	10	12	15	18	19	17	14	16	14	11	13	10
Mozambique	32	31	29	24	21	22	28	0	0	0	0	0
Nicaragua	4	7	7	7	9	17	26	1	1	1	1	1
Niger	6	3	2	4	9	13	13	1	1	1	1	1
Rwanda	9	13	12	7	2	5	9	0	0	0	0	0
São Tomé and Príncipe	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0
Sierra Leone	13	27	78	31	32	20	8	5	17	25	29	36
Senegal	34	25	31	30	39	46	43	1	1	1	1	2
Tanzania 4/	36	32	27	27	26	31	47	2	2	2	2	2
Uganda 4/	60	53	50	44	45	40	50	1	2	2	2	2
Zambia	9	9	222	220	222	223	224	3	3	3	3	4
TOTAL	484	431	715	1,216	687	759	805	150	186	242	260	282
IMF debt service after HIPC Initiative debt relief												
Benin	17	11	11	11	10	7	6	0	0	0	0	0
Bolivia	23	21	23	19	21	23	42	2	1	4	7	4
Burkina Faso	6	8	8	9	4	3	3	1	1	1	1	2
Burundi	8	6	6	3	1	29	1	1	1	1	1	4
Cameroon	20	20	4	3	12	22	36	23	1	1	1	1
Chad	5	2	2	5	6	12	12	16	15	8	8	9
Congo, Dem. Rep. of 3/	3	0	0	570	4	4	10	6	26	52	59	85
Congo, Rep. of	6	1	3	10	9	12	12	5	1	1	1	2
Ethiopia 4/	7	12	14	10	10	9	7	1	1	1	1	1
Gambia, The	4	2	1	0	0	10	2	4	4	4	3	3
Ghana	72	39	68	8	5	23	28	3	3	3	3	3
Guinea	8	9	10	12	14	17	24	17	9	6	4	12
Guinea Bissau	1	1	0	2	5	5	3	4	3	1	1	0
Guyana	15	17	6	10	8	6	6	1	0	0	0	2
Honduras	7	10	12	39	41	10	14	1	1	1	1	3
Madagascar	13	6	2	3	4	7	10	1	1	1	1	3
Malawi	22	10	5	8	8	9	14	18	7	6	6	4
Mali	13	18	17	19	18	17	14	1	1	1	1	1
Mauritania	10	7	7	7	8	9	9	16	14	11	13	10
Mozambique	18	0	2	6	9	9	14	0	0	0	0	0
Nicaragua	4	7	7	6	6	9	5	1	1	1	1	1
Niger	6	3	2	3	6	7	4	1	1	1	1	1
Rwanda	9	13	4	3	2	1	2	0	0	0	0	0
São Tomé and Príncipe	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0
Sierra Leone	13	27	78	2	2	2	3	5	4	10	15	26
Senegal	34	23	26	25	32	32	30	1	1	1	1	2
Tanzania 4/	36	25	6	5	9	16	37	2	2	2	2	2
Uganda 4/	45	32	20	20	22	16	30	1	2	2	2	2
Zambia	9	9	71	67	70	221	25	3	3	3	3	4
TOTAL	437	340	414	884	349	548	404	134	104	124	137	187

Table 7B (concluded). IMF Debt Service after HIPC Initiative and MDRI Debt Relief, 1999-2010
(In millions of U.S. dollars; as of end-April 2006)

	Actual 1/							Projections				
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
IMF debt service after MDRI and HIPC Initiative debt relief												
Benin	17	11	11	11	10	7	6	0	0	0	0	0
Bolivia	23	21	23	19	21	23	42	2	1	4	7	4
Burkina Faso	6	8	8	9	4	3	3	1	1	1	1	2
Burundi	8	6	6	3	1	29	1	1	1	1	1	1
Cameroon	20	20	4	3	12	22	36	23	1	1	1	1
Chad	5	2	2	5	6	12	12	16	15	0	0	1
Congo, Dem. Rep. of 3/	3	0	0	570	4	4	10	6	6	5	5	5
Congo, Rep. of	6	1	3	10	9	12	12	5	1	1	1	1
Ethiopia 4/	7	12	14	10	10	9	7	1	1	1	1	1
Gambia, The	4	2	1	0	0	10	2	4	2	0	0	0
Ghana	72	39	68	8	5	23	28	3	3	3	3	3
Guinea	8	9	10	12	14	17	24	17	6	1	1	1
Guinea Bissau	1	1	0	2	5	5	3	4	3	1	1	0
Guyana	15	17	6	10	8	6	6	1	0	0	0	2
Honduras	7	10	12	39	41	10	14	1	1	1	1	3
Madagascar	13	6	2	3	4	7	10	1	1	1	1	3
Malawi	22	10	5	8	8	9	14	12	1	1	1	1
Mali	13	18	17	19	18	17	14	1	1	1	1	1
Mauritania	10	7	7	7	8	9	9	16	14	11	13	10
Mozambique	18	0	2	6	9	9	14	0	0	0	0	0
Nicaragua	4	7	7	6	6	9	5	1	1	1	1	1
Niger	6	3	2	3	6	7	4	1	1	1	1	1
Rwanda	9	13	4	3	2	1	2	0	0	0	0	0
São Tomé and Príncipe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sierra Leone	13	27	78	2	2	2	3	5	0	0	0	2
Senegal	34	23	26	25	32	32	30	1	1	1	1	2
Tanzania 4/	36	25	6	5	9	16	37	2	2	2	2	2
Uganda 4/	45	32	20	20	22	16	30	1	2	2	2	2
Zambia	9	9	71	67	70	221	25	3	3	3	3	4
TOTAL	437	340	414	884	349	548	404	128	68	44	48	52
<i>Memorandum item:</i>												
<i>Average Annual Debt</i>												
<i>Service Reduction (In</i>												
<i>percent) 5/</i>												
	10	21	42	27	49	28	50	15	63	82	81	82

Sources: IMF Finance Department, IMF staff estimates.

1/ Using SDR/U.S. dollar exchange rate at the completion point (for original HIPC Initiative assistance) or at the decision point (for enhanced HIPC Initiative assistance) for actual figures.
2/ Projections are based on credit outstanding as of end-April 2006. Data for 2006 includes actual debt service by members during January-April 2006. Average SDR/U.S. dollar exchange rate during January-May 2006 is used for projection.

3/ The figures for 1998-2002 represent actual payments made by the Democratic Republic of the Congo to the IMF, including the settlement of its arrears on June 12, 2002.

4/ Fiscal year data for actual figures.

5/ Weighted average.

Table 8A. Status of Delivery of HIPC Initiative and MDRI Assistance by the African Development Bank (AfDB)
Status as of mid-August 2006

(In millions of US dollars, in end-2005 NPV terms, unless otherwise indicated)

	AfDB Assistance under the HIPC Initiative			Assistance under the MDRI (ADF only)	AfDB Total Assistance	
	Committed Assistance (In NPV terms as of the Decision Point)	Committed Assistance	Total Delivered Assistance	Committed Assistance	Total Committed Assistance under the HIPC Initiative and MDRI	Total Delivered Assistance under the HIPC Initiative and MDRI
	(I)	(II)	(III)	(IV)	(II) + (IV)	(III) + (IV)
Countries that have reached their Completion Point (15) 1/						
TOTAL	1,574.8	1,926.8	715.6	2,479.1	4,405.9	3,194.7
Benin	38.0	47.1	28.1	161.3	208.4	189.4
Burkina Faso	80.5	99.7	39.3	135.2	234.9	174.5
Cameroon	78.8	97.7	37.4	92.2	189.9	129.6
Ethiopia	329.4	390.9	125.9	283.3	674.2	409.2
Ghana	130.9	155.4	81.4	204.9	360.3	286.3
Madagascar	60.1	74.4	32.8	158.2	232.6	191.0
Mali	69.2	85.8	45.2	250.6	336.4	295.8
Mauritania	72.8	90.2	51.5	113.3	203.4	164.7
Mozambique	146.5	181.4	14.3	221.4	402.8	235.7
Niger	48.0	59.5	11.8	74.4	133.9	86.2
Rwanda	109.6	135.8	24.6	43.0	178.8	67.6
Senegal	56.9	70.5	58.3	182.2	252.7	240.5
Tanzania	124.9	154.8	53.2	245.0	399.7	298.2
Uganda	83.0	102.9	36.0	217.6	320.5	253.6
Zambia	146.1	181.0	75.9	96.5	277.5	172.4
Countries that have reached their Decision Point (10) 1/						
TOTAL	1,432.6	1,587.6	189.7	...	1,587.6	189.7
Burundi	149.4	149.4	3.0	...	149.4	3.0
Chad	37.0	43.9	17.0	...	43.9	17.0
Congo, Dem. Rep. of the	905.1	986.0	17.0	...	986.0	17.0
Congo, Rep. of 2/	41.9	41.9	41.9	...	41.9	41.9
Gambia, The	15.7	19.5	7.5	...	19.5	7.5
Guinea	75.3	93.3	35.6	...	93.3	35.6
Guinea-Bissau	60.4	74.8	19.7	...	74.8	19.7
Malawi	70.9	87.8	31.2	...	87.8	31.2
São Tomé and Príncipe	34.2	42.4	7.2	...	42.4	7.2
Sierra Leone	42.8	48.7	9.7	...	48.7	9.7
Countries that have not yet reached their Decision Points (8) 1/						
Côte d'Ivoire
Central African Republic
Comoros
Eritrea
Liberia
Somalia
Sudan
Togo
Total debt relief committed	3,007.4	3,514.3	905.3	2,479.1	5,993.4	3,384.4

Sources: African Development Bank Group; World Bank - IMF staff estimates.

1/ Includes only HIPCs that owe debt to the African Development Bank Group.

2/ The total amount of HIPC Initiative debt relief has been provided through an arrears clearance operation in 2004.

Table 8B. Estimated Delivery of HIPC Initiative and MDRI Debt Relief by the African Development Bank Group, 2000-2010

(In millions of U.S. dollars)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Actuals			Projected							
Debt service before HIPC Initiative debt relief											
Benin	5	4	9	7	8	9	9	9	10	10	11
Burkina Faso	8	5	11	10	9	8	9	9	10	10	11
Burundi	0	-	-	3	28	17	6	6	6	6	6
Cameroon	51	28	70	42	38	37	35	27	26	25	14
Chad	3	1	8	6	3	10	7	7	8	9	10
Congo, Dem. Rep of	-	-	72	74	41	114	120	125	129	133	136
Congo, Rep.	8	-	0	33	142	53	20	18	13	12	12
Ethiopia	48	38	51	47	47	48	42	41	40	30	30
Gambia	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	5
Ghana	33	17	41	30	29	31	30	26	26	17	15
Guinea	26	20	29	23	52	17	17	17	15	15	14
Guinea-Bissau	-	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5
Madagascar	15	11	15	13	10	9	9	10	10	11	12
Malawi	11	8	11	11	11	12	12	12	13	13	13
Mali	8	6	15	9	13	14	14	14	15	16	17
Mauritania	13	9	13	12	12	13	14	16	15	16	16
Mozambique	4	7	8	8	7	7	8	9	9	10	11
Niger	1	2	3	3	4	5	5	5	6	6	6
Rwanda	6	5	8	7	8	9	9	9	10	10	10
Sao Tome	2	1	2	2	2	2	2	3	3	3	3
Senegal	27	16	34	25	25	25	24	22	22	22	22
Sierra Leone	3	2	4	4	4	5	5	5	5	5	5
Tanzania	12	9	13	15	16	16	17	17	19	20	20
Uganda	7	6	10	10	11	12	12	13	13	14	13
Zambia	34	27	27	27	26	25	24	20	14	13	12
TOTAL	327	230	463	427	556	504	458	449	446	435	427
Debt service after HIPC Initiative debt relief 3/											
Benin	3	0	4	2	3	4	4	4	5	7	11
Burkina Faso	5	0	4	2	3	3	3	4	4	5	5
Burundi	0	0	0	3	28	14	0	0	3	6	6
Cameroon	48	16	59	36	38	37	35	27	26	25	14
Chad	3	0	4	2	0	6	6	7	8	9	10
Congo, Dem. Rep of	0	0	72	73	32	100	102	103	129	133	136
Congo, Rep. 1/	8	-	0	33	142	53	20	18	13	12	12
Ethiopia	48	38	20	17	17	18	14	14	13	11	10
Gambia	4	0	1	1	4	4	4	4	4	4	5
Ghana	33	17	23	9	9	12	11	11	11	5	8
Guinea	26	9	18	13	52	17	17	17	15	15	14
Guinea-Bissau	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	5
Madagascar	15	2	7	5	10	3	4	4	4	5	5
Malawi	11	1	4	4	4	12	12	12	13	13	13
Mali	6	0	6	1	5	5	5	5	6	6	10
Mauritania	6	0	5	3	4	5	6	8	8	8	8
Mozambique	2	5	6	5	5	4	5	6	6	6	8
Niger	1	0	1	1	2	2	2	2	2	3	3
Rwanda	6	0	3	2	3	5	2	2	2	2	2
Sao Tome	2	0	1	0	1	1	1	3	3	3	3
Senegal	23	8	26	21	11	7	15	22	22	22	22
Sierra Leone	3	2	2	1	2	2	2	2	5	5	5
Tanzania	7	0	5	5	6	6	7	7	8	8	9
Uganda	4	0	4	4	5	5	6	6	6	6	6
Zambia	34	4	7	8	26	16	6	6	5	4	4
TOTAL	297	103	284	252	409	341	290	297	325	328	332

Table 8B (concluded). Estimated Delivery of HIPC Initiative and MDRI Debt Relief by the African Development Bank Group 2000-10

(In millions of U.S. dollars)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Actuals				Projected						
Debt Service After MDRI											
Benin	3	-	4	2	3	4	2	2	2	2	2
Burkina Faso	5	-	4	2	3	3	1	1	1	1	1
Burundi	0	-	-	3	28	14	-	-	3	6	6
Cameroon	48	16	59	36	38	37	33	24	23	22	10
Chad	3	-	4	2	-	6	6	7	5	5	6
Congo, Dem. Rep of	-	-	72	73	32	100	102	103	127	131	134
Congo, Rep. 1/	8	-	0	33	142	53	20	18	13	12	11
Ethiopia	48	38	20	17	17	18	8	8	7	4	3
Gambia	4	0	1	1	4	4	4	4	3	1	0
Ghana	33	17	23	9	9	12	6	5	5	-	2
Guinea	26	9	18	13	52	17	17	15	7	7	6
Guinea-Bissau	-	-	0	0	0	0	-	4	4	4	4
Madagascar	15	2	7	5	10	3	1	1	1	1	1
Malawi	11	1	4	4	4	12	11	9	9	9	9
Mali	6	-	6	1	5	5	7	8	8	8	5
Mauritania	6	0	5	3	4	5	5	6	6	6	5
Mozambique	2	5	6	5	5	4	2	2	2	2	2
Niger	1	0	1	1	2	2	0	0	0	0	0
Rwanda	6	0	3	2	3	5	1	1	1	1	1
Sao Tome	2	-	1	0	1	1	1	2	2	2	2
Senegal	23	8	26	21	11	7	11	15	15	14	13
Tanzania	7	0	5	5	6	6	3	3	3	3	3
Uganda	4	0	4	4	5	5	2	2	2	2	2
Zambia	34	4	7	8	26	16	4	4	2	1	1
TOTAL	294	101	281	251	408	339	246	241	249	242	229
Memorandum item											
<i>Average Annual Debt Service Reduction 2 /</i>	10	56	39	41	27	33	46	46	44	44	46

Sources: African Development Bank and World Bank and IMF staff estimates.

1/ The total amount of HIPC Initiative debt relief has been provided through the 2004 arrears clearance operation (total sum in NPV terms: 39.6 millions of U.S. dollars)

2/ Weighted by each country's share in total debt service before HIPC.

3/ Debt service after HIPC for interim HIPC countries assumes that interim debt relief is provided according to the schedule determined at the decision point. São Tomé and Príncipe is expected to reach its 40 percent ceiling of interim HIPC debt relief in October 2006, while Sierra Leone and Guinea Bissau would reach their ceiling in January 2007.

Table 9. Status of Bilateral Donor Pledges to the HIPC Trust Fund

(As of June 30, 2006, in millions of U.S. dollars)

Donor	(1) Inception through September 2002		(3) Memo: Total Contributions Including EC-ACP Contribution (Cols.1,2)	(4) From October 2002 through October 2004			(7) From October 2004 onwards		(9) Total Contributions since inception Including EC-ACP Contribution (Cols. 3,4,5,7)
	(2) Contributions Pledged			(5) Contributions Pledged			(8) Contributions Pledged ^{d/}		
	EC-ACP Contribution	Bilateral		EC-ACP Contribution a/	Bilateral b/	Paid-in	Bilateral b/	Paid-in	
Australia		13	13					13	
Austria	18	26	44	6				50	
Belgium	26	20	46	10	9	2		64	
Canada		116	116		51	51	28	195	
Denmark	15	43	58	5	21	21		85	
Finland	10	25	35	3	13	13	13	64	
France	166	21	187	60	11			259	
Germany	160	72	232	58	60	12		350	
Greece	9	3	12	3	2	2		17	
Iceland		2	2		1	1		3	
Ireland	4	20	23	1				25	
Italy	86	70	156	31	31			217	
Japan		200	200		58	58		258	
Korea					10	10		10	
Luxembourg	2	1	2	1				4	
Netherlands	36	136	172	13	56			240	
New Zealand		2	2					2	
Norway		79	79		47	47	20	146	
Portugal	7	15	22	2			20	24	
Russian Federation					10	10	15	25	
Spain	40	85	125	15	25			165	
Sweden	19	58	77	6	26	26		109	
Switzerland		60	60		35	35		95	
United Kingdom	88	221	310	32	95	49		436	
United States		600	600		150	75		750	
Total Bilateral Contributions		1889			711	412	76	76	2675
Total EC-ACP Contributions	685			246	<i>c/</i>	126			931
Total	685	1,889	2,574	246	711	538	76	76	3606
<i>Memo: Total contributions less contributions earmarked for IDA</i>	685	1,808	2,493	246	711	538	76	76	3526

Note: Many donors have also provided debt relief through other initiatives and mechanisms including: the Debt Reduction Facility for IDA-only Countries (providing financing for commercial debt reduction efforts), specific country-held multilateral debt relief facilities, bilateral debt relief Trust Funds and the Central American Emergency Trust Fund.

- a/ This column reflects the decision on May 16, 2003 when the ACP-EU Council bringing together Ministers from African, Caribbean, and Pacific countries and and EU Member States approved a new contribution to the HIPC Trust Fund of EUR 200 million (eq. \$246 million). This contribution is funded from resources already allocated to EU-ACP co-operation through the 8th and 9th European Development Fund.
- b/ From Chairman's Summary of HIPC Technical Meeting of October 24, 2002. Most EU Member States pledges made at the October 2002 meeting included the donor's share of an expected EC-ACP contribution. The bilateral pledges of EU members have as a result been adjusted to take into account the new EC-ACP contribution. This bilateral attribution is based on each donor's share in EDF9. In addition, a number of donors made pledges after the October 2002 meeting or increased the amount of their pledges including Canada, Finland, Greece, Korea, Norway, Russia and the UK.
- c/ Contribution agreements have been signed covering the full amount of the donor's outstanding pledge. The EC has signed and paid for EUR100 million. Germany has signed an agreement for Euro 50 million, of which Euro 10 million has been paid and Euro 20 million each is payable in 2006 and 2007.
- d/ Excludes contribution earmarked for IDA provided in the context of IDA 14.

Table 10. Debt Relief Committed and Delivered by the Paris Club to the 29 HIPCs
Status as of mid-July 2006

(In millions of U.S. dollars, end-2005 NPV terms)

Debtor Country	HIPC Initiative Assistance Committed	HIPC Initiative Assistance Provided	Debt Relief Beyond HIPC Initiative Provided	Total Debt Relief Provided
Countries that have reached their Completion Points (19)				
TOTAL	9,621.0	9,621.0	6,389.8	16,010.7
Benin	79.8	79.8	...	79.8
Bolivia	512.4	512.4	...	512.4
Burkina Faso	28.3	28.3	21.8	50.1
Cameroon	1,072.4	1,072.4	3,035.6	4,108.0
Ethiopia	598.3	598.3	195.2	793.5
Ghana	982.1	982.1	659.2	1,641.3
Guyana	220.6	220.6	35.8	256.4
Honduras	208.9	208.9	810.7	1,019.6
Madagascar	485.4	485.4	600.4	1,085.8
Mali	139.8	139.8	...	139.8
Mauritania	170.0	170.0	21.6	191.6
Mozambique 1/	1,281.6	1,281.6	...	1,281.6
Nicaragua	1,077.4	1,077.4	153.1	1,230.5
Niger	133.1	133.1	51.4	184.5
Rwanda	42.8	42.8	6.7	49.6
Senegal	156.2	156.2	382.1	538.3
Tanzania	933.2	933.2	...	933.2
Uganda	148.0	148.0	...	148.0
Zambia	1,350.4	1,350.4	416.2	1,766.6
Countries that have reached their Decision Points (10)				
TOTAL 2/	5,568.5
Burundi	85.8
Chad	17.4
Congo, Dem. Rep. of	3,772.9
Congo, Rep. of	913.2
Gambia, The	5.9
Guinea	189.1
Guinea-Bissau	186.4
Malawi	160.2
São Tomé and Príncipe	24.3
Sierra Leone	213.4
Grand Total	15,189.5

Sources: HIPC country documents, country authorities; and staff estimates.

1/ Agreements with Portugal and Japan are still pending.

2/ No information is available regarding the provision of interim debt relief to these countries by the Paris Club creditors.

**Table 11. Paris Club Creditors' Delivery of Debt Relief Under Bilateral Initiatives
Beyond the HIPC Initiative 1/**

Countries Covered		ODA (In percent)		Non-ODA (In percent)		Provision of Relief	
		Pre-cutoff date debt	Post-cutoff date debt	Pre-cutoff date debt	Post-cutoff date debt	Decision point (In percent)	Completion point
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Australia	HIPCs	100	100	100	100 2/	2/	2/
Austria	HIPCs	100	-	100	-	Case-by-case, flow	Stock
Belgium	HIPCs	100	100	100	-	100 flow	Stock
Canada	HIPCs 3/	- 4/	- 4/	100	100	100 flow	Stock
Denmark	HIPCs	100	100 5/	100	100 5/	100 flow	Stock
France	HIPCs	100	100	100	-	100 flow 6/	Stock
Finland	HIPCs	100	- 7/	100	- 7/	-	-
Germany	HIPCs	100	100	100	- 8/	100 flow	Stock
Ireland	-	-	-	-	-	-	-
Italy	HIPCs	100	100 9/	100	100 9/	100 flow	Stock
Japan	HIPCs	100	100	100	-	-	Stock
Netherlands, the	HIPCs	100 10/	100	100	-	90-100 flow 10/	Stock 10/
Norway	HIPCs	11/	11/	12/	12/	-	-
Russia	Case-by-case	-	-	-	-	-	Stock
Spain	HIPCs	100	Case-by-case	100	Case-by-case	-	Stock
Sweden	HIPCs	-	- 13/	100	-	-	Stock
Switzerland	HIPCs	100	-	100	Case-by-case	100, flow 14/	Stock
United Kingdom	HIPCs	100	100	100	100 15/	100 flow 15/	Stock
United States	HIPCs	100	100	100	100 16/	100 flow	Stock

Source: Paris Club Secretariat.

1/ Columns (1) to (7) describe the additional debt relief provided following a specific methodology under bilateral initiatives and need to be read as a whole for each creditor. In column (1), "HIPCs" stands for eligible countries effectively qualifying for the HIPC process. A "100 percent" mention in the table indicates that the debt relief provided under the enhanced HIPC Initiative framework will be topped up to 100 percent through a bilateral initiative.

2/ Australia: post-cutoff date non-ODA relief to apply to debts incurred before a date to be finalized; timing details for both flow and stock relief are to be finalized.

3/ Canada: including Bangladesh. Canada has granted a moratorium of debt service as of January 2001 on all debt disbursed before end-March 1999 for 13 out of 17 HIPCs with debt service due to Canada. Eligible countries are Benin, Bolivia, Cameroon, Dem. Rep. of the Congo, Ethiopia, Ghana, Guyana, Honduras, Madagascar, Rwanda, Senegal, Tanzania, and Zambia. 100% cancellation will be granted at completion point. As of July 2004, Canada has provided completion point stock of debt cancellation for Benin, Bolivia, Guyana, Senegal and Tanzania.

4/ 100 percent of ODA claims have already been cancelled on HIPCs, with the exception of Myanmar's debt to Canada.

5/ Denmark provides 100 percent cancellation of ODA loans and non-ODA credits contracted and disbursed before September 27, 1999.

6/ France: cancellation of 100 percent of debt service on pre-cutoff date commercial claims on the government as they fall due starting at the decision point. Once countries have reached their completion point, debt relief on ODA claims on the government will go to a special account and will be used for specific development projects.

7/ Finland: no post-COD claims

8/ Germany proposes to cancel all debts incurred before June 20, 1999 depending on a consensus within Paris Club creditors

9/ Italy: cancellation of 100 percent of all debts (pre- and post-cutoff date, ODA and non-ODA) incurred before June 20, 1999 (the Cologne Summit). At decision point, cancellation of the related amounts falling due in the interim period. At completion point, cancellation of the stock of remaining debt.

10/ The Netherlands: 100 percent ODA (pre- and post-cutoff date debt will be cancelled at decision point); for non-ODA: in some particular cases (Benin, Bolivia, Burkina Faso, Ethiopia, Ghana, Mali, Mozambique, Nicaragua, Rwanda, Tanzania, Uganda and Zambia), the Netherlands will write off 100 percent of the consolidated amounts on the flow at decision point; all other HIPCs will receive interim relief up to 90 percent reduction of the consolidated amounts. At completion point, all HIPCs will receive 100 per cent cancellation of the remaining stock of the pre-cutoff date debt.

11/ Norway has cancelled all ODA claims.

12/ Due to the current World Bank/IMF methodology for recalculating debt reduction needs at HIPC completion point, Norway has postponed the decisions on whether or not to grant 100% debt reduction until after the completion point.

13/ Sweden has no ODA claims.

14/ Switzerland: In principle 100 percent cancellation of Pre-cutoff date non-ODA debt. However, Switzerland claims the right at the decision point to forgive only 90 percent in case of major political and/or political weaknesses.

15/ United Kingdom: "beyond 100 percent" full write-off of all debts of HIPCs as of their decision points, and reimbursement at the decision point of any debt service paid before the decision point.

16/ United States: 100 percent post-cutoff date non-ODA treated on debt assumed prior to June 20, 1999 (the Cologne Summit).

Table 12. Costs and Delivery of HIPC Initiative Debt Relief by Non-Paris Club Creditors 1/

Status as of end-July 2006

(In millions of U.S. dollars, 2005 NPV terms)

Creditor Country	HIPC Initiative Assistance Costs		HIPC Debt Relief Delivered			
	NPV Terms	Percent of Total Cost	Lower Bound 2/		Upper Bound 3/	
			NPV Terms	Percent of Total Cost	NPV Terms	Percent of Total Cost
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3)/(1)	(5)	(6) = (5)/(1)
I. Fully delivered debt relief on all claims to all HIPCs:						
Jamaica	0.2	0.0	0.2	100.0	0.2	100.0
Czech Republic	6.6	0.2	6.6	100.0	6.6	100.0
Republic of Korea	6.6	0.2	6.6	100.0	6.6	100.0
Slovak Republic	33.2	0.9	33.2	100.0	33.2	100.0
South Africa 4/	4.7	0.1	4.7	100.0	4.7	100.0
Trinidad and Tobago	0.5	0.0	0.5	100.0	0.5	100.0
Total	51.8	1.4	51.8	100.0	51.8	100.0
II. Partially delivered debt relief: 5/						
Brazil 4/	8.0	0.2	6.2	76.8	6.2	76.8
Bulgaria	106.7	2.8	20.1	18.8	94.8	88.8
Burundi	1.3	0.0	0	0	0.2	12.1
China	345.2	9.0	148.7	43.1	261.2	75.7
Egypt	11.9	0.3	3.7	31.2	3.7	31.2
Guatemala 6/	444.6	11.6	438.5	98.6	438.5	98.6
Hungary	16.9	0.4	12.0	71.3	12.0	71.3
India 7/	36.9	1.0	10.2	27.6	33.2	89.9
Kuwait	370.2	9.7	189.6	51.2	264.0	71.3
Libya 8/	275.3	7.2	24.7	9.0	43.6	15.8
Mexico 9/	62.8	1.6	51.2	81.5	51.2	81.5
People's Democratic Republic of Korea	3.7	0.1	0	0		
Poland	19.2	0.5	5.8	30.0	5.8	30.0
Romania	42.1	1.1	6.0	14.2	6.0	14.2
Rwanda 10/	0.9	0.0	0	0	0.7	74.9
Saudi Arabia	242.2	6.3	51.4	21.2	134.8	55.6
Tanzania	4.0	0.1	2.6	65.0	2.6	65.0
Other 11/	1.1	0.0	0	0	1.1	100.0
Total	1,993.0	52.2	970.6	48.7	1,359.3	68.2
III. Not yet delivered debt relief :						
Algeria	234.4	6.1	0	0	0	0
Argentina	4.7	0.1	0	0	0	0
Angola	36.1	0.9	0	0	0	0
Colombia	4.5	0.1	0	0	0	0
Costa Rica	467.8	12.2	0	0	0	0
Cuba	2.7	0.1	0	0	0	0
Cote d'Ivoire	12.1	0.3	0	0	0	0
Former Serbia and Montenegro 14/	109.7	2.9	0	0	0	0
Honduras	120.4	3.2	0	0	0	0
Iran	66.9	1.8	0	0	0	0
Iraq	105.3	2.8	0	0	0	0
Israel 4/	15.8	0.4	0	0	0	0
Morocco	5.8	0.2	0	0	0	0
Namibia	0.6	0.0	0	0	0	0
Nigeria	2.0	0.1	0	0	0	0
Oman	27.7	0.7	0	0	0	0
Pakistan	1.5	0.0	0	0	0	0
Peru	9.3	0.2	0	0	0	0
Taiwan Province of China	374.1	9.8	0	0	0	0
Thailand	0.5	0.0	0	0	0	0
United Arab Emirates	104.9	2.7	0	0	0	0
Venezuela	68.0	1.8	0	0	0	0
Other 12/	1.30	0.0	0	0	0	0
Total	1,776.0	46.5	0	0	0	0
Grand Total (I+II+III)	3,820.8	100.0	1,022.3	26.8	1,411.1	36.9
<i>Memo Item:</i>						
Costs pertaining to the 19 post-completion-point HIPCs 13/	3,205.8	83.9		31.9		44.0

Sources: HIPC country documents, country authorities; and staff estimates.

1/ Estimates are based on partial information. HIPC Initiative costs presented refer to all 29 post-decision-point countries and do not include the cost of traditional debt relief.

2/ Includes only full debt relief when debtors consider that relief has been delivered on HIPC terms. Partial debt relief excluded.

3/ Includes full debt relief even when debtors assessed that partial debt relief has been provided.

4/ Some claims have been dealt with in the context of the Paris Club.

5/ Creditors have either treated some HIPC claims or have provided debt relief to some HIPCs.

6/ Guatemala's claims on Nicaragua were taken over by Spain in a debt swap. Spain has provided HIPC relief to Nicaragua on those claims.

7/ In June 2003, India announced its intention to write off all non-export credit claims on HIPCs. However, many agreements remain unsigned. India has not yet agreed to provide full relief on export-credit claims.

8/ Libya indicated its intention to withdraw its participation from the HIPC Initiative in July 2004. Debt relief has been delivered under its bilateral initiative.

9/ Relief provided to Nicaragua under the 1996 rescheduling was considered to be in line with relief expected under the enhanced HIPC Initiative. However, relief to Honduras has not yet been provided.

10/ Rwanda has provided relief to Uganda but has not yet agreed to provide HIPC relief on its claim on the Democratic Republic of the Congo.

11/ Includes Ecuador and Uruguay.

12/ Total claims held by each creditor are less than US\$500,000. Includes: Cape Verde, Cameroon, Democratic Republic of the Congo, Niger, Senegal, Togo, Zambia, and Zimbabwe.

13/ Creditors are not expected to deliver debt relief until their HIPC debtors reach the completion point. Lower and upper-bound estimates are calculated as total debt relief delivered to all HIPCs relative to the costs pertaining to the 19 post-completion point HIPCs.

14/ Montenegro seceded from Serbia in June 2006. Debts owed to the two countries have not been reconciled with debtor countries.

Table 13. Commercial Creditor Lawsuits Against HIPC's 1/ 5/

HIPC Debtor	Creditor 2/	Domicile of Creditor	Status of Legal Action	Original Claim 3/ 4/	Judgment for Creditor
				(In millions of U.S. dollars)	
Cameroon	(1) Winslow Bank	Bahamas	Judgement to pay	9.9	19.9
	(2) Del Favaro Spa	Italy	Judgement to pay	2.9	4.6
	(3) Sconset	British Virgin Islands	Pending	18.2	...
	(4) GraceChurch CAPITAL	Cayman Islands	Pending	8.9	...
	(5) Antwerp Investments Limited	British Virgin Islands	In arbitration	13.3	...
Congo, D.R.	(1) ENERGOINVEST	Former SFR Yugoslavia	Judgement to pay	55.8	81.7
	(2) KHD Humboldt Wedag AG Koln and others	Germany	Judgement to pay	...	80.4
	(3) GAT		In arbitration	19.0	...
Congo, Rep. of	(1) GAT	Lebanon	Judgement to pay	77.0	78.3
	(2) Citoh Middle East	Lebanon	Judgement to pay	9.8	7.2
	(3) FG Hemisphere Associates LLC	USA	Judgement to pay	35.9	151.9
	(4) AF CAP, Inc.	Bermuda	Judgement to pay	5.9	...
	(5) Berrebi	France	Judgement to pay	1.91	...
	(6) Kensington Intrenational Ltd.	Cayman Islands	Judgement to pay	30.6	118.6
	(7) Walker International Holdings	British Virgin Islands	Judgement to pay	12.9	...
	(8) CommisimPex	Rep. of Congo	In arbitration	19.7	96.6
Ethiopia	(1) Kintel	Bulgaria	Out of court settlement	8.7	8.7
Guyana	(1) Citizens Bank (government bonds)	Guyana	Pending	26.4	...
	(2) EPDS		Pending	12.7	...
	(3) Barclays Bank	United Kingdom	Pending	3.1	...
	(4) Lloyds Bank (overdraft)	United Kingdom	Pending	0.4	...
	(5) ITT World Communications Inc.	USA	Pending	0.2	...
	(6) India Tata	India	Pending	0.1	...
	(7) CDC	United Kingdom	Pending	0.6	...
Honduras	(1) Laboratories Bago	Argentina	Pending	1.45	...
Nicaragua	(1) LNC Investments	USA	Judgement to pay	26.3	87.1
	(2) GP Hemisphere Associates	USA	Judgement to pay	30.9	126.0
	(3) Greylock Global Opportunity Master Fund	British Virgin Islands	Judgement to pay	10.5	50.9
	(4) Hamsah Investments, Ltd.	British Virgin Islands	Judgement to pay	2.5	11.6
Sao Tome & Principe	(1) Annadale Associates	London	In arbitration	3.0	8.9
Sierra Leone	(1) J&S Franklin Ltd.	U.K.	Judgement to pay (paid US\$2.0 million)	1.1	2.4
	(2) UMARCO	France	Pending (paid US\$ 0.1 million)	0.6	...
	(3) Executive Outcomes, International Inc.	South Africa/Panama	Pending (paid US\$1.1 million)	19.5	28.5
	(4) Chatelet Investment Ltd.	Sierra Leone	Pending	0.4	...
	(5) Scancem International ANS	Norway	Settlement (paid US\$2 million)	3.7	3.7
Uganda	(1) Banco Arabe Espanol	Spain	Judgement awarded and paid	1.0	2.7
	(2) Transroad Ltd	United Kingdom	Judgement awarded and paid	5.5	10.6
	(3) Industry of Construction Machinery and Equipment	Former SFR Yugoslavia	Judgement awarded and paid	8.4	8.9
	(4) Sours Fab Famous Rz Promet	Former SFR Yugoslavia	Judgement awarded and paid	1.3	1.8
	(5) Arab Fund For External Development	Iraq	Judgement to pay	2.6	6.4
	(6) Shelter Afrique	Kenya	Out of court settlement and paid	0.1	0.1
Zambia	(1) Connecticut Bank of Commerce	USA	Judgement awarded and paid	0.9	0.3
	(2) Fap Famos Belgrade	Former Yugoslavia	Out of court settlement (grace period)	26.0	26.0
	(3) Donegal International Limited	British Virgin Islands	Pending	15.4	...

Source: Survey on Commercial Creditor Participation and Creditor Lawsuits against HIPC's. The survey was responded by 24 countries out of 29 HIPC's.

1/ Responses to previous surveys have been included in the table, with the exception of lawsuits against Mozambique and Niger which the staff determined were official claims. Lack of response or insufficient information are shown with three dots.

2/ Either original creditor or holder of current claim.

3/ The following exchange rates were used in cases where amounts were not given in US dollars; 1.74 UK £=\$1 USD; 1.19 €=\$1 USD.

4/ Excludes accumulated interest and charges.

5/ Commercial creditors lawsuits against HIPC's are reported without assessing the merits of these disputes